

PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 26 mai 2026

Le 26 mai 2026, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni à la Salle du 1^{er} étage de la Mairie de PAYS-DE-CLERVAL, située Place de l'hôtel de ville à 25340 PAYS-DE-CLERVAL, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 20 mai 2026.

La séance est ouverte à 19h10. Le quorum est atteint.

Présents : Christophe AUDOUZE (Arcey) ; Isabelle BELPERIN (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Nicolas BENALIOUA (Sourans) ; Marion BLANC (Geney) ; Yves BOILLOT (L'Hôpital-saint-lieffroy) ; Claude BOURIOT (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Jacky BOUVARD (Trouvans) ; Christophe BOUVIER (Médière) ; Evelyne CARLIN (Pays-de-Clerval) ; Didier COMTE (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Jean-Marc COUVET (Tournans) ; Benoît CUENOT (Hyémondans) ; Marie-Andrée DEVILLARD (Montussaint) ; Pierre DIONISI (Anteuil) ; Marc-André DODIVERS (Blussans) ; Nicolas DORMOY (Pays-de-Clerval) ; Séverine DUCROUX (Rougemont) ; Christophe DUPONT (Arcey) ; Marc FARINE (Roche-les-Clerval) ; Jeanne-Antide FELEZ (Lanthenans) ; Jennifer FIGENT-CHENEY (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Jennifer FROSIO (Arcey) ; Isabelle FROTÉ (Marvelise) ; Didier GAIFFE (Rang) ; Fabrice GAUDILLAT (Tallans) ; Nicolas GRUNEISEN (Cubry) ; Claude HUEBER (Onans) ; Michaël HUGONOT (Arcey) ; Philippe JANUEL (Avilley) ; Pascal JEANNIN (Faimbe) ; Emmanuelle LAVILLE (Uzelle) ; Jimmy LEBLANC (Viethorey) ; Raphaël LOMBARDET (Soye) ; Pierre MAHON (Cubrial) ; Frédéric MAURICE (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Virginie MAURIVARD (Cubrial) ; Daniel MÉNIER (Nans) ; Marc PERDRIZET (La Prétière) ; Pascal PERREAU (Désandans) ; Astrid PETIT (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Victorien PIEGELIN (Gouhelans) ; Sandrine POETE (Saint-Georges-Armont) ; Marie-Sophie POFILET (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Anaïs PREDINE (Pays-de-Clerval) ; Clovis ROUSSEL (Pays-de-Clerval) ; Jérôme ROUSSET (Anteuil) ; Pierre RUPP (Fontenelle-Montby) ; Olivier SAGE (Branne) ; Sébastien SANCEY-RICHARD (Gondenans-Montby) ; Catherine SEICHEPINE (Arcey) ; Cyril SIMONIN (Appenans) ; Emmanuel SPADETTO (Mondon) ; Laurent TOURTIER (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Claude TRIMAILLE (Fontaine-les-Clerval) ; Marie-Pierre VERNAY (Pompierre-sur-Doubs).

Absents excusés : Bruno BEAUDREY (Etrappe) ; Pascal DEVAUX (Rognon) ; Hervé RICHARD (Gémonval) ; Rodney HEDIN (Abbenans).

Absents : Marie-Odile BONDENET-DRUET (Accolans) ; André BOUVERET (Huanne-Montmartin) ; Sylvain DUBOIS (Romain) ; Olivier FAIVRE-PIERRET (Gondenans-les-Moulins) ; Pierre FILET (Montagney-Servigney) ; Olivier PERRIGUEY (Mancenans) ; Yannick SIRJEAN (Blussangeaux) ; Bernard SOCIE (Puessans).



Absents représentés : Nathalie BELZ (L'Isle-sur-le-Doubs), *pouvoir à Marie-Sophie POFILET* ; Sylvain BOBY (Bournois), *pouvoir à Marion BLANC* ; Yves BOITEUX (L'Isle-sur-le-Doubs), *pouvoir à Claude BOURIOT* ; Martine COLLERY (Rougemont), *pouvoir à Séverine DUCROUX* ; Joseph CUENOT (Mésandans), *pouvoir à Jacky BOUVARD* ; Alix MILLET (Rougemont), *pouvoir à Pierre RUPP* ; André PARROT (Désandans), *pouvoir à Pascal PERREAU* ; Alain ROTH (L'Isle-sur-le-Doubs), *pouvoir à Jennifer FIGENT-CHENEY*.

Absents suppléés : Néant.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été désigné secrétaire de séance, Nicolas GRUNEISEN, parmi les membres du conseil communautaire.

Monsieur Bruno BEAUDREY, Président, s'étant excusé, Monsieur Emmanuel SPADETTO, 1^{er} Vice-Président, a présidé la séance du Conseil Communautaire.

Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 23 avril 2026.

M. Emmanuel SPADETTO, 1^{er} Vice-Président, rappelle les points traités lors du Conseil Communautaire réuni le 23 avril 2026. Il est fait constat d'une erreur de nom concernant la secrétaire de séance désignée. Le Procès-Verbal a donc été modifié en ce sens. En l'absence d'autres remarques, M. Emmanuel SPADETTO considère le procès-verbal adopté à l'unanimité.

Demande d'ajout d'un point à l'ordre du jour

Il est proposé d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- Régie eau et assainissement : Tarif Eau Potable de la commune de ROMAIN au titre de l'année 2026 – précisions sur le tarif Eau Potable de certaines habitations de la commune de MESANDANS

Le Conseil Communautaire approuve l'ajout de ce point à l'ordre du jour, à l'unanimité.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

PREAMBULE

Décisions du Président dans le cadre de ses délégations pour le mois d'avril 2026 et validation du Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 23 avril 2026.

FINANCES

- 1) Approbation du Règlement Budgétaire et Financier



COMPTES FINANCIERS UNIQUES, AFFECTATIONS DE RESULTATS

- 2) Approbation des Comptes Financiers Uniques 2025
 - Budget général
 - Budget annexe déchets
 - Budget annexe Régie eau
 - Budget annexe Régie assainissement
 - Budget annexe Zones d'Activités CC2VV
- 3) Reprise et affectation des résultats définitifs 2025 pour tous les budgets

REGIE EAU ET ASSAINISSEMENT

- 4) Refacturation des travaux AEP (Rue Leonel De Moustier) à la commune de PAYS DE CLERVAL
- 5) Remboursement de frais à un tiers suite à la casse d'une conduite d'eau potable

RESSOURCES HUMAINES

- 6) Renouvellement de contrat
- 7) Création de deux postes de rédacteur
- 8) Suppression de postes
- 9) Mandatement CDG prévoyance et assurance statutaire
- 10) Fixation du nombre de membres du CST
- 11) Mise en œuvre d'un dispositif de géolocalisation des véhicules utilisés par les agents de la collectivité

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

- 12) Désignation des représentants de la CC2VV au sein de l'instance de concertation PAC25/PAC (Pour une action concertée) (contractualisation 2022-2028)

ECONOMIE

- 13) Règlement de la facture du gîte des voyageurs

SERVICES TECHNIQUES ET PATRIMOINE

- 14) Refacturation des charges d'électricité à STREIT GROUPE pour le local informatique occupé au sein de la CC2VV - du 21/06/2025 au 21/03/2026
- 15) Cession d'un véhicule de la collectivité

EFS

- 16) Versement d'une subvention au CIDFF d'un montant de 2000 € pour l'année 2026

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES



PREAMBULE :**Décisions du Président dans le cadre de ses délégations pour le mois d'avril 2026.**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU :		26/05/2026	RAPPORT N° 2026/03		avr-26
Information sur les décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation					
Thème	Date de décision	Document	Tiers	Désignation	Montant
Marchés publics, avenants et conventions financières de moins de 40 000 € ht	01/04/2026	Estimation	S2BTP	Step - GOUHELANS	7 998,00 € HT
	01/04/2026	Offre 4005995578-556	KSB	Pompe refoulement station de pompage BRANNE	21 513,39 € HT
	01/04/2026	Proposition de prestation de service	KSB	Pour la dépose / repose de la pompe refoulement station de pompage BRANNE	4 044,00 € HT
	01/04/2026	Estimation	PERRIGUEY TP	Mise à niveau BAC AREP - Reprise 3 tampons EU	4 080,00 € HT
	10/04/2026	Devis 1665	SD METALLERIE	Installation d'une clôture dans la cours de l'ancienne école maternelle de l'ISD pour isoler la micro-crèche du public	3 135,00 € HT
	10/04/2026	Devis n° D2026-0066	S2BTP	Régie - intervention mise à niveau tampon RD à Rougemont	5 755,00 € HT
	10/04/2026	Offre de Prix	ITESYA	Relamping du parking gymnase de l'Isle-sur-le-Doubs - Passage leds	7 166,29 € HT
	10/04/2026	Devis	ETS HACQUEMAND Pascal	Remplacement de deux portes latérales extérieures gymnase de Rougemont	11 300,00 € HT
	16/04/2026	Devis	FRED MAURICE	Formation équipier première intervention	3 280,00 € HT
	24/04/2026	Devis n°13-243436	VEOLIA	Création vanne et clapet sur refoulement PR	3 461,05 € HT
	24/04/2026	Devis n°THMQ2.9.19	HAEFELI	Devis pour le remplacement d'un candélabre accidenté sur la ZA d'Arcey - cette facture sera payée par l'assurance de l'auteur du sinistre	2 892,40 € HT
	24/04/2026	Offre de Prix	BRENNTAG	Commande de chlorure ferrique régie	2 190,24 € HT
	30/04/2026	Offre	BRENNTAG	Commande de chlorure ferrique régie	6 570,72 € HT
	30/04/2026	Devis	DNS FENETRE	Remplacement de 3 volets/stores à la maison de santé de Rougemont	3 233,07 € HT
Instruction comptable M57	24/04/2026	Décision du Président n°2026-001	-	Transfert de crédits *Annulation de titre sur exercice antérieur - fonctionnement dépenses : 5 000 € - chapitre 67 - article 673 *Créances éteintes - fonctionnement dépenses : - 5 000 € - chapitre 65 - article 6542	5 000 €



**Tarif Eau Potable de la commune de ROMAIN au titre de l'année 2026 –
précisions sur le tarif Eau Potable de certaines habitations de la commune de
MESANDANS**

Emmanuel SPADETTO, Vice-Président en charge du cycle de l'eau, rappelle que le Conseil Communautaire a validé le tarif eau potable de la commune de ROMAIN, au titre de l'année 2026, par délibération n°2025-12-14 en date du 4 décembre 2025.

En effet, suite à la dissolution du SIE de LUXIOL au 31 décembre 2025, le contrat de délégation de service public (DSP) avec la SAUR sera maintenu jusqu'à son échéance en date 30 juin 2027.

La Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes a fait le choix de reprendre en Régie l'exploitation des réseaux et ouvrages d'eau potable sur la commune de ROMAIN à compter du 1^{er} juillet 2027. La collectivité en assumera donc l'exploitation et les charges afférentes à partir de cette date.

Il convient désormais de préciser que le tarif eau potable délibéré pour la commune de ROMAIN est également applicable aux habitations de la commune de MESANDANS dont les piquages de branchement d'eau sont pris depuis la conduite d'adduction de ROMAIN (conduite exploitée par la SAUR). Ainsi, il est proposé le même tarif intermédiaire et une harmonisation des tranches de volumes pendant l'année de transition (du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026), lors de la période de DSP avec les services de la SAUR, à savoir :

- Abonnement : 62,74 €
- Part variable : < 1 500 m³ : 1,905 € / m³
> 1 500 m³ : 1,715 € / m³

L'exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil communautaire précise que le tarif eau potable délibéré pour la commune de ROMAIN au titre de l'année 2026 est également applicable aux habitations de la commune de MESANDANS dont les piquages de branchement d'eau sont pris depuis la conduite d'adduction de ROMAIN (conduite exploitée par la SAUR), soit comme suit :

- **Abonnement : 62,74 €**
- **Part variable : < 1 500 m³ : 1,905 € / m³
> 1 500 m³ : 1,715 € / m³**

Délibération adoptée avec :

Votants : 64
Exprimés : 64
Pour : 64
Contre : 0
Abstention : 0



Le Conseil Communautaire,

Vu la loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe du 7 août 2015 ;

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.1612-30 relatif au règlement budgétaire et financier ;

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2321-3 et R. 2321-3 ;

Vu la délibération n° 2022/09/03 du 22 septembre 2022 approuvant le passage à la M57 ;

Vu le projet de règlement en annexe ;

Considérant l'avis favorable du bureau,

Expose

Le Règlement Budgétaire et Financier (RBF) formalise et précise les principales règles de gestion financière qui résultent du Code Général des Collectivités Territoriales, de la loi organique relative aux lois des finances du 1^{er} août 2001 et du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et des instructions budgétaires et comptables applicables aux collectivités.

Il définit également des règles internes de gestion propres à la CC2VV dans le respect des textes ci-dessus énoncés et conformément à l'organisation de ses services.

Il s'impose à l'ensemble des pôles, et services gestionnaires de crédits, et renforce la cohérence et l'harmonisation des procédures budgétaires en vue de garantir la permanence des méthodes et des processus internes.

L'approbation d'un Règlement Budgétaire et Financier est rendue obligatoire pour les collectivités qui appliquent l'instruction budgétaire M57 en vertu de l'article L. 1612-30 du code général des collectivités territoriales.

Cette obligation s'applique après chaque renouvellement du conseil communautaire, et intervient avant le vote de la première délibération budgétaire qui suit le renouvellement de l'assemblée.

Le présent Règlement Budgétaire et Financier évoluera et sera complété en fonction des modifications législatives et réglementaires ainsi que des nécessaires adaptations des règles de gestion.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

- **d'abroger le règlement budgétaire et financier actuellement en vigueur ;**
- **d'approuver le règlement budgétaire et financier joint en annexe ;**



Délibération adoptée avec :

Votants : 64
Exprimés : 64
Pour : 64
Contre : 0
Abstention : 0

2026-05-03

BUDGET PRINCIPAL (650) : Approbation du Compte Financier Unique 2025

Emmanuel SPADETTO, 1^{er} Vice-Président, a présidé la séance du Conseil Communautaire du 26 mai 2026, en l'absence de Bruno BEAUDREY, Président.

En application de l'article L. 1612-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, Emmanuel SPADETTO s'est retiré au moment du vote.

Jacky BOUVARD, 2^{ème} Vice-Président, a été désigné pour présenter le vote du Compte Financier Unique du BUDGET PRINCIPAL de la CC2VV pour l'exercice 2025, qui se décompose comme suit :

Fonctionnement :

Excédent reporté : 3 278 174,16 €
Résultat de l'exercice : 655 921,30 €
Résultat cumulé : 3 934 095,46 €

Investissement

Résultat reporté : 77 592,29 €
Résultat de l'exercice : - 339 492,75 €
Résultat cumulé : - 261 900,46 €

Résultat global de clôture : 3 672 195,00 €

Solde des restes à réaliser : 50 000 €

Après examen, le Conseil Communautaire, prend acte du Compte Financier Unique pour ce budget et autorise le président à le signer.

Délibération adoptée avec :

Votants : 64
Exprimés : 64
Pour : 62
Contre : 0
Abstention : 2



2026-05-04

BUDGET ANNEXE DECHETS (655) : Approbation du Compte Financier Unique 2025

Emmanuel SPADETTO, 1^{er} Vice-Président, a présidé la séance du Conseil Communautaire du 26 mai 2026, en l'absence de Bruno BEAUDREY, Président.

En application de l'article L. 1612-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, Emmanuel SPADETTO s'est retiré au moment du vote.

Jacky BOUVARD, 2^{ème} Vice-Président, a été désigné pour présenter le vote du Compte Financier Unique du BUDGET ANNEXE DECHETS de la CC2VV pour l'exercice 2025, qui se décompose comme suit :

Fonctionnement :**Excédent reporté : 391 938,10 €****Résultat de l'exercice : 55 273,42 €****Résultat cumulé : 447 211,52 €****Investissement****Résultat reporté : 145 784,64 €****Résultat de l'exercice : - 44 632,85 €****Résultat cumulé : 101 151,79 €****Résultat global de clôture : 548 363,31 €**

Après examen, le Conseil Communautaire, prend acte du Compte Financier Unique pour ce budget et autorise le président à le signer.

Délibération adoptée avec :

Votants : 64

Exprimés : 64

Pour : 62

Contre : 0

Abstention : 2

2026-05-05

BUDGET ANNEXE ZAE (660) : Approbation du Compte Financier Unique 2025

Emmanuel SPADETTO, 1^{er} Vice-Président, a présidé la séance du Conseil Communautaire du 26 mai 2026, en l'absence de Bruno BEAUDREY, Président.

En application de l'article L. 1612-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, Emmanuel SPADETTO s'est retiré au moment du vote.

Jacky BOUVARD, 2^{ème} Vice-Président, a été désigné pour présenter le vote du Compte Financier Unique du BUDGET ANNEXE ZAE de la CC2VV pour l'exercice 2025, qui se décompose comme suit :

Fonctionnement :

Excédent reporté : - 157 131,61 €
 Résultat de l'exercice : 598 425,90 €
 Résultat cumulé : 441 294,29 €

Investissement

Résultat reporté : - 253 080,78 €
 Résultat de l'exercice : - 198 817,42 €
 Résultat cumulé : - 451 898,20 €

Résultat global de clôture : - 10 603,91 €

Après examen, le Conseil Communautaire, prend acte du Compte Financier Unique pour ce budget et autorise le président à le signer.

Délibération adoptée avec :

Votants : 64
 Exprimés : 64
 Pour : 62
 Contre : 0
 Abstention : 2

2026-05-06

BUDGET ANNEXE REGIE EAU (651) : Approbation du Compte Financier Unique 2025

Emmanuel SPADETTO, 1^{er} Vice-Président, a présidé la séance du Conseil Communautaire du 26 mai 2026, en l'absence de Bruno BEAUDREY, Président.

En application de l'article L. 1612-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, Emmanuel SPADETTO s'est retiré au moment du vote.

Jacky BOUVARD, 2^{ème} Vice-Président, a été désigné pour présenter le vote du Compte Financier Unique du BUDGET ANNEXE REGIE EAU de la CC2VV pour l'exercice 2025, qui se décompose comme suit :

Exploitation :

Excédent reporté : 711 327,29 €
 Résultat de l'exercice : 334 532,39 €
 Résultat cumulé : 1 045 859,68 €

Investissement

Résultat reporté : 1 115 108,00 €
 Résultat de l'exercice : - 413 306,71 €
 Résultat cumulé : 701 801,29 €

Résultat global de clôture : 1 747 660,97 €

Solde des restes à réaliser : 603 520,44 €



Après examen, le Conseil Communautaire, prend acte du Compte Financier Unique pour ce budget et autorise le président à le signer.

Délibération adoptée avec :

Votants : 64
Exprimés : 64
Pour : 62
Contre : 0
Abstention : 2

2026-05-07

BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT (652) : Approbation du Compte Financier Unique 2025

Emmanuel SPADETTO, 1^{er} Vice-Président, a présidé la séance du Conseil Communautaire du 26 mai 2026, en l'absence de Bruno BEAUDREY, Président.

En application de l'article L. 1612-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, Emmanuel SPADETTO s'est retiré au moment du vote.

Jacky BOUVARD, 2^{ème} Vice-Président, a été désigné pour présenter le vote du Compte Financier Unique du BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT de la CC2VV pour l'exercice 2025, qui se décompose comme suit :

Exploitation :

Excédent reporté : 597 400,46 €
Résultat de l'exercice : 457 689,80 €
Résultat cumulé : 1 055 090,26 €

Investissement

Résultat reporté : 511 825,30 €
Résultat de l'exercice : - 335 380,98 €
Résultat cumulé : 176 444,32 €

Résultat global de clôture : 1 231 534,58 €

Solde des restes à réaliser : 161 397,27 €

Après examen, le Conseil Communautaire, prend acte du Compte Financier Unique pour ce budget et autorise le président à le signer.

Délibération adoptée avec :

Votants : 64
Exprimés : 64
Pour : 62
Contre : 0
Abstention : 2



25156 Code INSEE	Cté de communes 2 Vallées Vertes Budget Général CC2VV (650)	2026-05-08 2025
---------------------	--	--------------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 75
Nombre de membres présents : 56
Nombre de membres exprimés : 64
VOTES :
Pour : 64 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	655 921,30
B. Résultats antérieurs reportés	
ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	3 278 174,16
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	3 934 095,46
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-261 900,46
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-50 000,00
Besoin de financement F. = D. + E.	311 900,46
AFFECTATION =C. = G. + H.	3 934 095,46
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	311 900,46
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	3 622 195,00
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00
(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.
(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.
(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 26/05/2026 et de la publication le 26/05/2026

Délibération adoptée avec :

Votants : 64
Exprimés : 64
Pour : 64
Contre : 0
Abstention : 0

A Pays de Clerval, le 26/05/2026



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire**resultat definitif**

Cté de communes 2 Vallées Vertes - Budget Général CC2VV (650)

DM n° 1 2026

INSEE 25156

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R- 002-01 : Résultat de fonctionnement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	36 468.31 €
TOTAL R 002 : Résultat de fonctionnement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	36 468.31 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	0.00 €	0.00 €	36 468.31 €
Total Général		0.00 €		36 468.31 €

(1) y compris les restes à réaliser



ARRETE ET SIGNATURES

DM n°1 2026

Cté de communes 2 Vallées Vertes - Budget Général CC2VV (650)

02/06/2026 11:17 Page 1 / 1

Présentation	Votes
Présenté par le Président, A Pays-de-Clerval, le 26/05/2026 Le Président	Nombre de membres en exercice : 75 Nombre de membres présents : 56 Nombre de suffrages exprimés : 64
Délibération	Pour : 64 Contre : 0 Abstention : 0
Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire. A Pays-de-Clerval, le 26/05/2026	

Les membres du Conseil Communautaire,

Date de convocation : 20/05/2026

Signataire	
Bruno BEAUDREY, Président	

Soins
Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 26/05/2026, et de la publication le 26/05/2026.

A Pays-de-Clerval, le 26/05/2026

Délibération adoptée avec :

Votants : 64
Exprimés : 64
Pour : 64
Contre : 0
Abstention : 0



Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 - BUDGET ORDURES MENAGERES

25156 Code INSEE	Cté de communes 2 Vallées Vertes Budget Ordures Ménagères 655	2025
---------------------	--	------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 75
Nombre de membres présents : 56
Nombre de membres exprimés : 64
VOTES :
Pour : 64 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	55 273,42
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	391 938,10
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	447 211.52
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	101 151,79
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	0.00
AFFECTATION =C. = G. + H.	447 211.52
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0.00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	447 211.52
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 26/05/2026 et de la publication le 26/05/2026

Délibération adoptée avec :

Votants : 64
Exprimés : 64
Pour : 64
Contre : 0
Abstention : 0

A Pays de Clerval, le 26/05/2026



Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 - BUDGET ZONES D'ACTIVITES

25156 Code INSEE	Cté de communes 2 Vallées Vertes ZONE D'ACTIVITES CC2VV 660	2025
---------------------	--	------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 75
Nombre de membres présents : 56
Nombre de membres exprimés : 64
VOTES :
Pour : 64 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	598 425,90
B. Résultats antérieurs reportés	
ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-157 131,61
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	441 294,29
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-451 898,20
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	451 898,20
AFFECTATION = C. = G. + H.	441 294,29
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	441 294,29
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00
(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.
(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.
(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 26/05/2026 et de la publication le 26/05/2026

Délibération adoptée avec :
Votants : 64
Exprimés : 64
Pour : 64
Contre : 0
Abstention : 0

A pays de derval, le 26/05/2026



Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 - BUDGET REGIE EAU

25156 Code INSEE	Cté de communes 2 Vallées Vertes BUDGET REGIE EAU 651	2026 05 12 2025
---------------------	--	--------------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2025

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Nombre de membres en exercice : 75
 Nombre de membres présents : 56
 Nombre de membres exprimés : 64
 VOTES :
 Pour : 64 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	334 532,39
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0,00
c. Résultats antérieurs reportés D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	711 327,29
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	1 045 859,68
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	701 801,29
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	-603 520,44
Besoin de financement = e + f	0,00
AFFECTATION (2) = d.	1 045 859,68
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0,00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00	1 045 859,68
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

(1) Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.
 (2) Les règles d'affectation des résultats des régies SPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-90 du CGCT.
 (3) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 26/05/2026 et de la publication le 26/05/2026

Délibération adoptée avec :

Votants : 64
 Exprimés : 64
 Pour : 64
 Contre : 0
 Abstention : 0

A pays de clerval, le 26/05/2026



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
RESPRISE DES RESULTATS DEFINITIFS

Cté de communes 2 Vallées Vertes - BUDGET REGIE EAU 651

DM n° 1 2026
INSEE 25156

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R- 002 : Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 147.21 €
TOTAL R 002 : Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 147.21 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 147.21 €
Total Général		0.00 €		4 147.21 €

(1) y compris les restes à réaliser



ARRETE ET SIGNATURES

DM n°1 2026

Cté de communes 2 Vallées Vertes - BUDGET REGIE EAU 651

02/06/2026 11:05 Page 1 / 1

Présentation

Présenté par le Président,
A Pays-de-Clerval, le 26/05/2026
Le Président

Votes

Nombre de membres en exercice :	75
Nombre de membres présents :	56
Nombre de suffrages exprimés :	64
Pour :	64
Contre :	0
Abstention :	0

Délibération

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Pays-de-Clerval, le 26/05/2026

Les membres du Conseil Communautaire,

Date de convocation : 20/05/2026

Signataire

Bruno BEAUDREY, Président



Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 26/05/2026, et de la publication le 26/05/2026.

A Pays-de-Clerval, le 26/06/2026

Délibération adoptée avec :

Votants : 64
Exprimés : 64
Pour : 64
Contre : 0
Abstention : 0



25156 Code INSEE	Cté de communes 2 Vallées Vertes BUDGET REGIE ASSAINISSEMENT 652	2026 05 14 2025
---------------------	---	--------------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2025

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :	Nombre de membres en exercice : 75 Nombre de membres présents : 56 Nombre de membres exprimés : 64 VOTES : Pour : 64 Contre : 0 Abstentions : 0
--	---

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	457 689,80
dont b. <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</u>	5 039,10
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u> D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	597 400,46
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	1 055 090,26
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	176 444,32
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	-161 397,27
Besoin de financement = e + f	0,00
AFFECTATION (2) = d.	1 055 090,26
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	5 039,10
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0,00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00	1 050 051,16
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

(1) Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.
(2) Les règles d'affectation des résultats des régies SPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-60 du CGCT.
(3) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 26/05/2026 et de la publication le 26/05/2026

Délibération adoptée avec :

Votants : 64

Exprimés : 64

Pour : 64

Contre : 0

Abstention : 0

A Pays de clerval, le 26/05/2026



Décision Modificative n°1 : Reprise des résultats définitifs – BUDGET REGIE ASSAINISSEMENT

02/06/2026 09:43 Page 1 / 1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

REPRISE DES RESULTATS DEFINITIFS

Cté de communes 2 Vallées Vertes - BUDGET REGIE ASSAINISSEMENT 652

DM n° 1	2026
INSEE	25156

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R- 002 : Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0.00 €	0.00 €	2 173.20 €	0.00 €
TOTAL R 002 : Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0.00 €	0.00 €	2 173.20 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	0.00 €	2 173.20 €	0.00 €
Total Général	0.00 €		0.00 €	

(1) y compris les restes à réaliser



ARRETE ET SIGNATURES

DM n°1 2026

Cté de communes 2 Vallées Vertes - BUDGET REGIE ASSAINISSEMENT 652

02/06/2026 11:06 Page 1 / 1

Présentation

Présenté par le Président,
A Pays-de-Clerval, le 26/05/2026
Le Président

Votes

Nombre de membres en exercice :	75
Nombre de membres présents :	56
Nombre de suffrages exprimés :	64
Pour :	64
Contre :	0
Abstention :	0

Délibération

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Pays-de-Clerval, le 26/05/2026

Les membres du Conseil Communautaire,

Date de convocation : 20/05/2026

Signataire

Bruno BEAUDREY, Président



Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 26/05/2026, et de la publication le 26/05/2026.

A Pays-de-Clerval, le 26/05/2026

Délibération adoptée avec :

Votants : 64
Exprimés : 64
Pour : 64
Contre : 0
Abstention : 0



Refacturation des travaux AEP (Rue Leonel De Moustier) à la commune de PAYS DE CLERVAL

Emmanuel SPADETTO, Vice-Président en charge du cycle de l'eau, rappelle à l'assemblée que les travaux de renouvellement AEP sur la Rue Leonel De Moustier à Pays de Clerval ont été réalisés, à la demande de la commune et conjointement avec des travaux de voirie, entre octobre 2025 et mars 2026.

La commune s'était engagée à prendre en charge le coût de ces travaux, via un fonds de concours.

L'opération est maintenant terminée.

Le montant global de l'opération s'est élevé à 124 328,28 € HT.

L'Agence de l'Eau devrait verser à la CC2VV une subvention de 78 074,00 € HT.

Le reste à charge définitif est donc de 46 254,28 € HT (montant révisable en fonction du solde de subventions versée par l'Agence de l'Eau).

Par délibération n° 2026/2/005 du 12 mars 2026, la commune de Pays-de-Clerval a validé le versement d'un fonds de concours à la CC2VV à hauteur de 46 254,28 € afin de rembourser le reste à charge.

Il est demandé à l'assemblée délibérante de la CC2VV d'accepter le versement de ce fonds de concours.

Une convention, annexée à la présente délibération, précise les conditions de versement de fonds de concours de la commune de Pays-de-Clerval à la CC2VV.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- Valide la prise en charge du reste à charge de l'opération « Travaux AEP (Rue Leonel De Moustier) » par la commune de Pays-de-Clerval, pour un montant de 46 254,28 € ;
- Approuve le fonds de concours attribué par la commune de Pays-De-Clerval pour participer au financement du projet, initié par la Commune ;
- Approuve le contenu de la convention fixant les conditions de versement de ce fonds de concours, annexée à la présente délibération, et autorise le Président à la signer ;
- Dit que le versement du fonds de concours n'interviendra qu'après signature de ladite convention et le retour des financeurs sur les montants éligibles ;
- Autorise le Président à signer tout document en lien avec ce dossier.

Délibération adoptée avec :

Votants : 64
Exprimés : 64
Pour : 64
Contre : 0
Abstention : 0



Emmanuel SPADETTO, Vice-Président en charge du cycle de l'eau, informe l'assemblée qu'une conduite d'eau potable a cédé sous la maison de Monsieur Laurent CHAMPENOUX (située à Rougemont) ce qui a engendré une inondation au rez-de-chaussée et des dégâts matériels.

L'assurance de la CC2VV a couvert directement des frais engagés.

Un reliquat de matériel acheté directement par Monsieur CHAMPENOUX s'élève à 223,71 € TTC.

Il est proposé de procéder au versement d'un montant de 223,71 € TTC à l'attention de Monsieur Laurent CHAMPENOUX (Rougemont) pour couvrir le delta des frais occasionnés par la casse de la conduite d'eau potable.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

- **d'autoriser le versement d'un montant de 223,71 € TTC à Monsieur Laurent CHAMPENOUX (Rougemont), pour palier les frais engendrés par la casse d'une conduite d'eau potable qui a cédé sous sa maison,**
- **d'autoriser le Président à signer tout document relatif à ce dossier.**

Délibération adoptée avec :

Votants : 64
Exprimés : 64
Pour : 64
Contre : 0
Abstention : 0

Le contrat de l'agent comptable arrive à son terme le 25 mai 2026.

Il est proposé de renouveler son contrat, à temps plein, au grade d'adjoint administratif territorial, pour une durée de 9 mois à compter du 26 mai 2026, dans les mêmes conditions que le précédent contrat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **décide de renouveler le contrat de l'agent comptable, à compter du 26 mai 2026, pour une durée de 9 mois, à temps plein, au grade d'adjoint administratif territorial ;**
- **charge le Président d'effectuer toutes démarches en lien avec cette décision.**

Délibération adoptée avec :

Votants : 64
Exprimés : 64
Pour : 64
Contre : 0
Abstention : 0



2026-05-19

Création de deux postes de rédacteur

À l'issue de la procédure de promotion interne de 2025, un adjoint administratif principal de 1^{ère} classe a été inscrit sur la liste d'aptitude du grade de rédacteur. L'agent sera promu au grade de rédacteur, à compter du 1^{er} juillet 2026.

Suite à la réussite du concours de rédacteur, un adjoint administratif principal de 2^{ème} classe sera nommé au grade de rédacteur, à compter du 1^{er} juillet 2026.

Il est donc nécessaire de créer deux postes de rédacteur à compter du 1^{er} juillet 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- décide d'autoriser la création de deux postes de rédacteur à 35h, à compter du 1^{er} juillet 2026 ;
- charge le Président d'effectuer toutes démarches en lien avec cette décision.

Délibération adoptée avec :

Votants : 64
Exprimés : 64
Pour : 55
Contre : 0
Abstention : 9

➤ Discussion / réaction

- Cyril SIMONIN souhaite connaître les noms des agents,
- Laurent TOURTIER indique qu'il n'est légalement pas possible de donner les noms des agents.

2026-05-20

Suppression de postes

L'Assemblée est informée que, suite au départ d'un adjoint administratif à 17.5 h, le poste est resté vacant et non pourvu. Il est donc nécessaire de supprimer ce poste.

De même, un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à 35h est resté vacant et non pourvu. Il est également nécessaire de supprimer ce poste.

Après validation du Comité Social Territorial lors de la séance du 10 mars 2026, il est proposé au Conseil Communautaire de supprimer les postes précités.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- décide de supprimer le poste d'adjoint administratif à 17,5 h et le poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à 35h ;
- adopte la modification du tableau des emplois et des effectifs en conséquence,



Délibération adoptée avec :

Votants : 64

Exprimés : 64

Pour : 64

Contre : 0

Abstention : 0

2026-05-21

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE – Mandatement du Centre de gestion de la fonction publique du Doubs afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la Prévoyance

L'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique vient renforcer le dispositif relatif à la protection sociale complémentaire en instituant à compter du 1^{er} janvier 2025 en matière de prévoyance, et du 1^{er} janvier 2026 en matière de santé, une participation financière obligatoire des employeurs publics à des contrats d'assurances souscrits par leurs agents.

La souscription par les agents territoriaux des garanties minimales mentionnées à l'article L. 827-11 destinées à couvrir les risques d'incapacité de travail, d'invalidité, d'incapacité ou de décès que ce contrat collectif comporte est obligatoire.

La participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement des garanties de protection sociale complémentaire destinées à couvrir le risque « prévoyance » ne peut être inférieure à la moitié du montant de la cotisation ou de la prime individuelle ouvrant droit au bénéfice des garanties minimales concernant ces risques prévues par le contrat collectif.

Le code général de la fonction publique, et plus particulièrement son article L. 827-7 prévoit que « *Les centres de gestion concluent, pour le compte des collectivités territoriales et de leurs établissements publics et afin de couvrir pour leurs agents, au titre de la protection sociale complémentaire, les risques mentionnés à l'article L. 827-1, des conventions de participation avec les organismes mentionnés à l'article L. 827-5 dans les conditions prévues à l'article L. 827-4.* »

La conclusion d'une telle convention de participation doit intervenir à l'issue d'une procédure de mise en concurrence transparente et non discriminatoire.

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Doubs (CDG 25) a décidé de mener, pour le compte des collectivités qui le demandent, une telle procédure de mise en concurrence afin de choisir un ou des organisme(s) compétent(s) et conclure avec celui-ci (ou ceux-ci), à compter du 1^{er} janvier 2027 et pour une durée de 6 ans, une convention de participation sur le risque « prévoyance »

À l'issue de cette procédure de consultation, la collectivité conserve l'entière liberté d'adhérer à cette convention de participation, en fonction des tarifs et garanties proposés. L'adhésion à de tels contrats se fera, au terme de l'article L. 827-8 du code général de la fonction publique, par délibération et après signature d'une convention avec le CDG 25.

Le montant de la participation que la collectivité versera aux agents sera précisé à la signature de la convention, à l'issue du dialogue social qui a été engagé et après avis du comité social territorial.



Vu

- le code général de la fonction publique et notamment son article L. 253-5 et ses articles L. 827-1 et suivants,
- la loi n° 2025-1251 du 22 décembre 2025 relative à la protection sociale complémentaire des agents publics territoriaux,
- le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents,
- le décret 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement,
- l'avis du CST du 26 mai 2026,

Considérant

- l'intérêt pour les agents d'une participation de l'employeur au financement de leur protection sociale complémentaire,
- l'intérêt pour les employeurs de choisir la convention de participation pour participer à la protection sociale complémentaire de leurs agents,
- l'intérêt de confier la procédure de mise en concurrence pour la conclusion de telles conventions au CDG 25 afin de bénéficier notamment de l'effet de la mutualisation,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **souhaite s'engager dans une démarche visant à faire bénéficier ses agents d'une participation financière à leur protection sociale complémentaire dans le cadre d'une convention de participation pour le risque « Prévoyance »,**
- **mandate le CDG 25 afin de mener pour son compte la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour le risque « Prévoyance»,**
- **s'engage à communiquer au CDG25 les caractéristiques quantitatives et qualitatives de la population active concernée,**
- **prend acte que son adhésion à cette convention de participation n'interviendra qu'à l'issue de la procédure menée par le CDG 25 par délibération et après convention avec le CDG 25, étant précisé qu'après avoir pris connaissance des tarifs et garanties proposés, la collectivité aura la faculté de ne pas signer la convention de participation souscrite par le CDG 25.**

Délibération adoptée avec :

Votants : 64
 Exprimés : 64
 Pour : 64
 Contre : 0
 Abstention : 0



Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique, et notamment ses articles L. 251-5 et L. 251-6 ;

Vu le rapport de l'autorité territoriale :

Il est rappelé que les Comités Sociaux Territoriaux sont chargés de l'examen des questions collectives de travail ainsi que des conditions de travail, et des questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (suppressions de poste, lignes directrices de gestion, modification de l'organigramme, lutte contre la discrimination...).

Conformément à l'article L. 251-5 du Code général de la fonction publique, les collectivités territoriales et établissements publics employant au moins 50 agents sont dotés d'un Comité Social Territorial. En deçà de ce seuil, les collectivités territoriales et établissements publics relèvent du ressort du comité social territorial placé auprès du Centre de gestion.

Les effectifs de fonctionnaires titulaires, fonctionnaires stagiaires, agents contractuels de droit public et agents contractuels de droit privé ont été comptabilisés dans le respect des conditions prévues par les articles R. 211-29 à R. 211-31 et R. 252-35 du Code général de la fonction publique. La CC2VV ayant un effectif global de plus de 50 agents au 1^{er} janvier 2026, la collectivité doit donc conserver son propre Comité Social Territorial (CST), déjà mis en place par délibération n° 2022/74 du Conseil Communautaire en date du 19 mai 2022.

Par ailleurs, il est précisé que, selon l'effectif des agents relevant du Comité Social Territorial, le nombre de représentants titulaires du personnel est fixé dans les limites suivantes :

- lorsque l'effectif est supérieur ou égal à cinquante et inférieur à deux cents : trois à cinq représentants ;
- lorsque l'effectif est supérieur ou égal à deux cents et inférieur à mille : quatre à six représentants ;
- lorsque l'effectif est supérieur ou égal à mille et inférieur à deux mille : cinq à huit représentants ;
- lorsque l'effectif est supérieur ou égal à deux mille : sept à quinze représentants.

Ce nombre, qui doit être prévu par délibération, est fixé pour la durée du mandat du comité au moment de la création du comité et actualisé avant chaque élection.

Enfin, il convient également de se prononcer sur :

- le maintien ou non du paritarisme ;
- le recueil ou l'absence de recueil de l'avis du collège des représentants des collectivités territoriales et établissements publics : c'est-à-dire que l'avis du comité social territorial sera rendu, le cas échéant, après avoir recueilli l'avis d'une part du collège des représentants des collectivités territoriales et établissements publics et, d'autre part, l'avis du collège des représentants du personnel. Chaque collège émet son avis à la majorité de ses membres présents ayant voix délibérative.

Considérant que la consultation des organisations syndicales a eu lieu le 1^{er} juin 2026, soit au moins six mois avant la date du scrutin, qui aura lieu le 10 décembre 2026.



Le conseil communautaire, après avoir délibéré, décide :

- de conserver le Comité Social Territorial déjà mis en place, dans les conditions énoncées par le Code Général de la Fonction Publique, par délibération n° 2022/74 du Conseil Communautaire en date du 19 mai 2022,
- de fixer le nombre de représentants titulaires du personnel, et en nombre égal le nombre de représentants suppléants, à 3 (trois) représentants,
- de maintenir le paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants, soit 3 (trois) représentants,
- de recueillir l'avis du collège des représentants des collectivités territoriales et établissements publics,
- de charger le Président de transmettre la présente délibération au Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale du Doubs.

Délibération adoptée avec :

Votants : 64

Exprimés : 64

Pour : 64

Contre : 0

Abstention : 0

➤ *Rodney HEDIN informe qu'il quitte la séance du Conseil Communautaire.*



Le Conseil Communautaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel (RGPD) ;

Vu la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu les recommandations de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) relatives aux dispositifs de géolocalisation des véhicules professionnels ;

Vu l'avis favorable du CST en date du 10 mars 2026 ;

Considérant que la collectivité met à disposition de ses agents des véhicules de service nécessaires à l'exercice de leurs missions ;

Considérant la nécessité d'améliorer la gestion du parc automobile, d'optimiser les déplacements, de renforcer la sécurité des agents et des véhicules et de faciliter l'organisation des interventions ;

Considérant que la mise en place d'un dispositif de géolocalisation doit respecter les droits et libertés des agents ainsi que la réglementation relative à la protection des données personnelles ;

Considérant que les agents seront informés individuellement de la mise en place du dispositif, de ses finalités et des modalités d'exercice de leurs droits ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- **décide la mise en place d'un dispositif de géolocalisation sur les véhicules de service utilisés par les agents dans le cadre de leurs missions professionnelles,**
- **dit que ce dispositif a pour finalités principales de :**
 - **renforcer la sécurité des agents et des véhicules, notamment en intervention en journée et de nuit lors des astreintes,**
 - **faciliter l'organisation des interventions des agents,**
 - **d'optimiser les déplacements,**
 - **d'améliorer la gestion du parc automobile,**
- **précise que les données collectées seront strictement limitées aux informations nécessaires à ces finalités. Elles seront conservées pour une durée conforme à la réglementation en vigueur et aux recommandations de la CNIL,**



- dit que les agents concernés seront informés préalablement de l'existence du dispositif, de ses modalités de fonctionnement ainsi que de leurs droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition, conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles,
- dit que le responsable du traitement veillera au respect des obligations issues du RGPD et de la loi Informatique et Libertés, notamment en matière de sécurité et de confidentialité des données,
- charge le Président de l'exécution de la présente délibération.

Délibération adoptée avec :

Votants : 63

Exprimés : 63

Pour : 58

Contre : 5

Abstention : 0

➤ **Discussion / réaction**

- Sébastien SANCEY-RICHARD demande de préciser qui aura accès aux données,
- Emmanuel SPADETTO précise que les encadrants auront un accès à ces données de géolocalisation,
- Pascal PERREAU indique que sur le principe, il est d'accord si c'est pour la sécurité des agents, mais il alerte sur les abus : il est conseiller aux prud'hommes et il a souvent constaté que des chefs d'entreprise se servent de ce dispositif pour justifier des licenciements, il existe un risque de dérive
- Emmanuel SPADETTO indique que les agents sont consultés, et que ce dispositif peut également être utile en cas de vol.



Désignation des représentants de la CC2VV au sein de l'instance de concertation PAC25/PAC (Pour une action concertée) (contractualisation 2022-2028)

Pour rappel, un comité de pilotage et de concertation composé d'élus a été mis en place pour définir les orientations du projet de territoire, proposer une programmation pour le soutien aux dynamiques territoriales et arbitrer si besoin entre les deux volets.

Le Président de la CC2VV est membre de droit de cette instance de concertation, de même que la Présidente du Département et des conseillers départementaux concernés par le territoire de contractualisation.

En outre, le territoire de la CC2VV dispose de 9 représentants au sein de cette instance de concertation (un représentant de l'EPCI et 8 Maires répartis équitablement entre bourgs-centres et petites communes et représentants ensemble la totalité du territoire de la CC2VV).

Suite au renouvellement du Conseil Communautaire, il convient de désigner les nouveaux représentants de la CC2VV au sein de cette instance.

Ainsi, la liste des 9 membres de l'instance de concertation du Contrat de Territoire avec le Conseil Départemental, en plus des membres de droit, est la suivante :

- Madame Virginie MAURIVARD (en tant que représentante de l'EPCI)
- Alain ROTH (Maire de L'ISLE-SUR-LE-DOUBS)
- Clovis ROUSSEL (Maire de PAYS-DE-CLERVAL)
- Alix MILLET (Maire de ROUGEMONT)
- Michaël HUGONIOT (Maire d'ARCEY)
- Sandrine POETE (Maire de SAINT-GEORGES-ARMONT)
- Sylvain BOBY (Maire de BOURNOIS)
- Marie-Pierre VERNAY (Maire de POMPIERRE-SUR-DOUBS)
- Emmanuelle LAVILLE (Maire d'UZELLE)

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- valide la composition de l'instance de concertation PAC25/PAC (Pour une action concertée) (contractualisation 2022-2028),

- autorise le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Délibération adoptée avec :

Votants : 63

Exprimés : 63

Pour : 63

Contre : 0

Abstention : 0



Fin 2024, la commune de Rougemont a vendu un bâtiment lui appartenant, dans lequel se trouvait un studio, mis à disposition de la CC2VV et destiné pour accueillir les étudiants en médecine ou les gardes des médecins. Dès lors, l'hébergement des étudiants n'était plus possible dans ce bâtiment. Lors d'une réunion tenue à la maison de santé de Rougemont, les médecins ont fait part de leurs difficultés à faire venir des professions de santé et de la problématique de l'accueil des étudiants en médecine. Les élus présents se sont engagés à trouver une solution d'hébergement temporaire pour les étudiants en médecine étant donné que les stages étaient ponctuels et brefs, et ce en attendant de créer un espace studio d'hébergement au sein même de la maison de santé de Rougemont.

La CC2VV a été sollicitée en novembre 2024 par la coordinatrice de la maison de santé de Rougemont, à propos de l'hébergement d'un étudiant en médecine accueilli par le Dr Berthet Coquard du 13 au 24 Janvier 2025.

Validation a été donnée pour la prise en charge de l'hébergement de cet étudiant, qui constitue une dépense exceptionnelle et de nature à compenser la situation créée par la vente par la commune, de l'immeuble qui abritait un logement mis à disposition de la CC2VV pour accueillir les étudiants en médecine.

Cette situation était exceptionnelle et ne se représentera plus puisqu'un studio, désormais opérationnel, a été aménagé à cet effet au sein de la Maison de Santé de Rougemont.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- autorise le règlement de la facture n° 2025-01-1 en date du 24/01/2025 d'un montant de 626,78 € TTC, à caractère exceptionnel, au gîte des voyageurs de Rougemont,
- autorise le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Délibération adoptée avec :

Votants : 63

Exprimés : 63

Pour : 63

Contre : 0

Abstention : 0



Refacturation des charges d'électricité à STREIT GROUPE pour le local informatique occupé au sein de la CC2VV - du 21/09/2025 au 21/03/2026

Le Président propose à l'Assemblée de refacturer à STREIT GROUPE les charges d'électricité correspondant à la consommation d'électricité du local informatique encore occupé par la société au sein de la CC2VV, pour un montant total de 5 419,53 € TTC sur la période du 21/09/2025 au 21/03/2026.

L'Assemblée, après en avoir délibéré, décide :

- d'autoriser le Président ou son représentant à refacturer à STREIT GROUPE les charges d'électricité correspondant à la consommation d'électricité du local informatique encore occupé par la société au sein de la CC2VV, pour un montant total de 5 419,53 € TTC sur la période du 21/09/2025 au 21/03/2026,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document découlant de cette décision.

Délibération adoptée avec :

Votants : 63
 Exprimés : 63
 Pour : 63
 Contre : 0
 Abstention : 0

➤ *Discussion / réaction*

- Sébastien SANCEY-RICHARD demande s'il ne serait pas judicieux d'installer un compteur afin de séparer les consommations,
- Jacky BOUVARD précise que l'installation d'un compteur est prévue dans le cadre du projet de travaux du siège.

Cession d'un véhicule de la collectivité

Jacky BOUVARD, Vice-Président en charge du dossier, indique à l'assemblée que le véhicule de service Citroën C3 immatriculé CL-684-PJ, mis en circulation le 8 octobre 2012, dont le kilométrage s'élève à ce jour à 198 000 kms, peut être vendu du fait de l'acquisition, il y a quelques mois, d'une Peugeot e208 pour le remplacer.

Il est envisagé de proposer ce véhicule à la vente, en priorité au personnel de la CC2VV.

Vu les articles L. 2211-1 et L. 2112-1 du Code général de la propriété des personnes publiques,

Vu l'article L. 2241-1 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que le véhicule automobile d'usage courant constitue un bien mobilier privé de la collectivité propriétaire,



Considérant que le Conseil Communautaire est compétent pour décider de la vente d'un véhicule appartenant à la collectivité, qu'il autorise par délibération,

Considérant que la collectivité ne peut pas vendre son bien à un prix inférieur à celui du marché,

Considérant que la cession d'un véhicule à un agent paraît plausible dès lors que tous les agents disposent de la même information et des mêmes conditions relatives à leur acquisition et que le prix d'achat des véhicules correspond au prix du marché,

Considérant que le véhicule a fait l'objet d'une proposition de reprise de la part de la Succursale Nedey Voujeaucourt de 1 500 € en l'état,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

- autorise le Président ou son représentant à proposer à la vente le véhicule automobile Citroën C3 immatriculé CL-684-PJ, mis en circulation le 8 octobre 2012, en priorité au personnel de la collectivité, pour la somme de 1 500 € minimum (non garanti et vendu en l'état, les éventuels frais étant à la charge de l'acquéreur),

- indique que la recette correspondante, soit la somme de 1 500 € minimum (mille cinq cents euros) sera constatée au budget du présent exercice,

- précise que la vente est autorisée et qu'elle ne pourra être réalisée que contre remise, par le repreneur, du règlement prévu,

- indique que le véhicule sera sorti de l'actif de la collectivité après régularisation comptable dès la vente,

- autorise le Président ou son représentant à rédiger l'acte de vente et à signer tout document découlant de cette décision.

Délibération adoptée avec :

Votants : 63

Exprimés : 63

Pour : 63

Contre : 0

Abstention : 0

2026-05-28

Versement d'une subvention au CIDFF d'un montant de 2000 € pour l'année 2026

Clovis ROUSSEL, Vice-Président en charge du dossier, expose le contexte à l'assemblée.

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Doubs (CIDFF du Doubs) est une association loi 1901, qui exerce une mission d'intérêt général confiée par l'État dont l'objectif est de :

- Favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes,



- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes,
- Lutter contre les violences faites aux femmes.

Une permanence juridique d'accès aux droits est assurée par une juriste chaque mois au sein de l'Espace France Services de l'Isle-sur-le-Doubs.

Le CIDFF sollicite le versement d'une subvention d'un montant de 2000 €.

Ce versement fera l'objet d'une convention dont le but sera d'encadrer le dispositif.

L'Assemblée, après en avoir délibéré,

- **Autorise le versement d'une subvention de 2 000 € au CIDFF au titre de l'exercice 2026,**
- **Précise que la dépense est inscrite au budget primitif 2026,**
- **Autorise le Président à signer la convention entre la CC2VV et le CIDFF (en annexe de la présente délibération).**

Délibération adoptée avec :

Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 63
Contre : 0
Abstention : 0

➤ **Discussion / réaction**

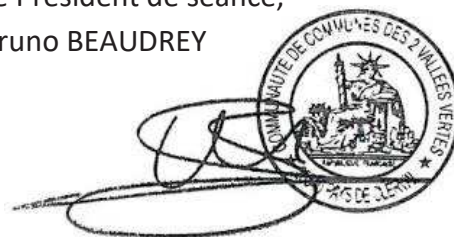
- *Christophe BOUVIER indique que la commission « Service aux communes » pourra venir en aide aux communes en difficulté concernant la problématique du Plan Communal de Sauvegarde,*
- *Séverine DUCROUX demande s'il existe une aide pour l'installation d'un médecin psychiatrique sur la commune de Rougemont, car les loyers sont importants, elle demande s'il est possible d'obtenir un geste afin de faciliter son installation, à l'instar des infirmières Azalée,*
- *Clovis ROUSSEL répond que cela dépend de la convention d'occupation, il faut voir ce qui est possible juridiquement.*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h05.

A Pays de Clerval, le 26 mai 2026

Le secrétaire de séance,
Nicolas GRUNEISEN

Le Président de séance,
Bruno BEAUDREY

ANNEXES





REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER



Table des matières

PREAMBULE.....	3
DISPOSITIONS GÉNÉRALES	4
1.Cadre juridique applicable :	4
2. Validité et révision du règlement budgétaire et financier	4
3. Périmètre d'application.....	4
TITRE 1 - LE CADRE BUDGÉTAIRE.....	5
1. Les grands principes budgétaires	5
1.1. Le principe de l'annualité budgétaire	5
1.2. Le principe de l'universalité budgétaire	5
1.3. Le principe de l'unité budgétaire.....	5
1.4. Le principe de spécialité budgétaire	6
1.5. Le principe de sincérité et d'équilibre	6
2- Le budget et le cycle budgétaire.....	6
2.1. Définition et éléments généraux concernant le budget.....	6
2.2. Le débat d'orientation budgétaire	6
2.3. Le budget primitif	7
2.4. Les décisions modificatives (DM)	9
2.5. Le budget supplémentaire (BS)	9
2.6. Le Compte Financier Unique	9
3. Présentation du budget et niveau de vote.....	10
3.1. Présentation du budget.....	10
3.2. Mode et niveau de vote	10
TITRE 2 : L'EXÉCUTION DU BUDGET	12
1- Les grands principes comptables	12
1.1. Le principe de la séparation de l'ordonnateur et du comptable	12
1.2. Autres principes comptables	12
2- L'exécution des dépenses	12
2.1. La comptabilité d'engagement.....	12
2.2. La liquidation	13
2.3. Le mandatement	14
2.4. Le paiement.....	14
2.5. Les délais de paiement	14
2.6. Les écritures de régularisation	15
2.7. La dématérialisation de la chaîne comptable.....	15



3. L'exécution des recettes.....	15
3.1. La comptabilité d'engagement.....	15
3.2. La liquidation	15
3.3. L'ordonnancement (émission du titre de recette)	15
3.4. Le recouvrement	15
3.5. Les écritures de régularisation	16
3.6. La limite au recouvrement : l'admission en non-valeur	16
4. Les opérations de fin d'exercice	16
4.1. La journée complémentaire	17
4.2. Le rattachement des charges et des produits à l'exercice	17
4.3. Les reports (restes à réaliser)	17
TITRE 3 - GESTION DE LA PLURIANNUALITÉ	18
1. Cadre législatif et réglementaire	19
1.1. La gestion en autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP).....	19
1.2. La gestion en autorisations d'engagement et crédits de paiement (AE/CP)	19
2. Typologie des autorisations de programme (AP)	20
2.1. Autorisation de programme de projet	20
2.2. Autorisation de programme de subvention d'équipement ou de fonds de concours.....	20
2.3. Autorisation de programme d'investissements récurrents	20
3. Cycle de vie des autorisations de programme (AP).....	20
3.1. Création/vote des AP.....	20
3.2. Affectation d'une AP	21
3.3. Engagement.....	21
3.4. Mouvements de crédits entre AP et à l'intérieur de chaque AP	21
3.5. Lissage/échelonnement des crédits de paiement (CP) de chaque AP	21
3.6. Cas exceptionnel : le report de crédits de paiement d'une année N en N+1	22
3.7. Révision d'une AP	22
3.8. Caducité des AP	22
3.9. Clôture des AP	22
3.10. Modalités d'information du conseil communautaire	22
TITRE 4 - DISPOSITIONS DIVERSES.....	23
1.L'inventaire des immobilisations.....	23
2. Les amortissements.....	24
3. Les provisions	24
4. Les charges à étaler	25



PREAMBULE

Conformément à l'article L.5217-10-8 susvisé, le règlement précise notamment :

1° Les modalités de gestion des autorisations de programme, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement y afférents, et notamment les règles relatives à la caducité et à l'annulation des autorisations de programme et des autorisations d'engagement ;

2° Les modalités d'information du conseil de la CC2VV sur la gestion des engagements pluriannuels au cours de l'exercice. »

Au-delà de ces dispositions obligatoires, le présent règlement formalise et précise les principales règles budgétaires et financières qui encadrent la gestion de la CC2VV.

Elles sont principalement issues :

- des dernières lois de décentralisation ;
- de l'ordonnance n° 2014-1490 du 11 décembre 2014 complétant et précisant les règles budgétaires, financières, fiscales et comptables applicables aux métropoles - du décret n° 2014-1746 du 29 décembre 2014 fixant les règles budgétaires, financières et comptables applicables aux métropoles ;
- des instructions budgétaires et comptables M57 et M4 (et déclinaisons de cette dernière)
- du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Ainsi :

- le titre 1 rappelle les grands principes budgétaires et comptables applicables à la cc2vv, ainsi que les principaux temps du cycle budgétaire ;
- le titre 2 décrit le processus d'exécution des dépenses publiques et de recouvrement des recettes, ainsi que les opérations comptables spécifiques de fin d'exercice (reports et restes à réaliser, rattachement des charges et des produits à l'exercice, etc.) ;
- le titre 3, « cœur » du règlement budgétaire et financier, porte sur la gestion de la pluri annualité (règles applicables en matière d'autorisations de programme et d'engagement) ;
- le titre 4, enfin, porte sur des dispositions comptables diverses (gestion de l'inventaire, amortissements, provisions, etc.).

Le présent règlement ne se substitue en aucun cas à la législation et à la réglementation nationales en matière de finances publiques. Il a uniquement pour vocation d'en rappeler les grandes lignes (tout en ayant en aucun cas vocation à le faire de manière exhaustive), et de la préciser et l'adapter lorsque cela est possible.

En cas d'évolution de la législation et la réglementation en matière budgétaire et comptable qui générerait une incompatibilité ou une contradiction avec les dispositions du présent règlement budgétaire et financier, les nouvelles dispositions législatives ou réglementaires auront, dans tous les cas, la primauté sur celui-ci.



DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Cadre juridique applicable :

L'approbation d'un règlement budgétaire et financier est rendue obligatoire pour les collectivités qui applique l'instruction budgétaire M57 en vertu de l'article L. 5217-10-8 du code général des collectivités territoriales.

Cette obligation s'applique après chaque renouvellement du conseil communautaire.

2. Validité et révision du règlement budgétaire et financier

Le présent règlement est adopté pour la durée de la mandature, jusqu'au prochain renouvellement du conseil communautaire à l'issue des élections municipales prévues au printemps 2026. Le cas échéant, il évoluera et sera complété en fonction des modifications législatives et réglementaires et de l'adaptation des règles de gestion, par délibération du conseil communautaire. Il entrera en vigueur à compter du 1er janvier 2023.

3. Périmètre d'application

Le présent règlement a principalement vocation à s'appliquer pour le budget principal et au budgets annexes de Zone et OM (budgets actuellement soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57). Toutefois, par extension, la plupart de ses dispositions sont également susceptibles de s'appliquer aux budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M4 et à ses différentes déclinaisons (sauf dispositions législatives et réglementaires spécifiques applicables aux différentes déclinaisons de la M4, qui primeront systématiquement le présent règlement).



TITRE 1 - LE CADRE BUDGÉTAIRE

1. Les grands principes budgétaires

1.1. Le principe de l'annualité budgétaire

Le budget prévoit les recettes et autorise les dépenses d'un exercice pour chaque année civile sur la période du 1er janvier au 31 décembre. En conséquence, le budget de la CC2VV, pour une année N, couvre la période du 1er janvier N au 31 décembre N. Le budget peut toutefois être adopté jusqu'au 15 avril de l'exercice auquel il se rapporte (ou jusqu'au 30 avril en cas de renouvellement du conseil communautaire).

Il existe également plusieurs dérogations à ce principe d'annualité, parmi lesquelles, entre autres :

- **la journée complémentaire**, c'est-à-dire la journée comptable du 31 décembre N prolongée jusqu'au 31 janvier N+1 pour permettre :

- L'émission des mandats correspondant à des services faits et des titres correspondant à des droits acquis au 31 décembre N pour la section de fonctionnement,
- la comptabilisation des opérations d'ordre ;

- **les reports de crédits** : les dépenses engagées vis-à-vis d'un tiers, mais non mandatées en fin d'année, peuvent être reportées sur l'exercice suivant pour permettre le paiement de ces dépenses.

- **la gestion en autorisations de programme (AP) et crédits de paiement (CP) en investissement et en autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP) en fonctionnement** qui permet de programmer des engagements dont le financement et la réalisation sont exécutés sur plusieurs années.

1.2. Le principe de l'universalité budgétaire

Le principe d'universalité budgétaire, selon lequel l'ensemble des recettes du budget couvre l'ensemble des dépenses, se décompose en deux règles :

- la règle de non-compensation, qui interdit la compensation/contraction de dépenses et de recettes ;
- la règle de non-affectation, qui interdit l'affectation d'une recette à une dépense déterminée.

Il existe toutefois plusieurs dérogations à ce principe, parmi lesquelles, notamment :

- les recettes affectées à une dépense particulière, conformément à des textes législatifs ou réglementaires (telles que, par exemple, le produit de la taxe de GEMAPI).
- les subventions d'équipement affectées au financement d'un équipement ;
- les recettes qui financent une opération pour compte de tiers (opérations sous mandat).

1.3. Le principe de l'unité budgétaire

L'ensemble des dépenses et recettes de la CC2VV doit figurer dans un document unique. Il peut être dérogé à ce principe dans des cas limitatifs, notamment pour des services nécessitant la tenue d'une comptabilité distincte afin d'identifier les coûts réels du service et le prix payé par l'utilisateur, et pour lesquels un ou plusieurs budgets dits « annexes » peuvent être créés.



1.4. Le principe de spécialité budgétaire

Les dépenses et les recettes ne sont autorisées que pour un objet particulier. Les crédits sont ouverts et votés par chapitres ou par articles. Les dépenses et les recettes sont ainsi classées, dans chacune des sections, par chapitres et par articles. Il existe toutefois des crédits pour des dépenses imprévues.

1.5. Le principe de sincérité et d'équilibre

Le budget doit être voté en équilibre réel, ce qui exige trois conditions (article L. 1612-4 du CGCT) :

- une évaluation sincère des dépenses et des recettes ;
- des sections d'investissement et de fonctionnement votées chacune en équilibre ;
- un remboursement de la dette exclusivement assuré par les recettes propres de la CC2VV.

2- Le budget et le cycle budgétaire

2.1. Définition et éléments généraux concernant le budget

Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées par l'assemblée délibérante (conseil communautaire) les recettes et les dépenses d'un exercice. Le budget est constitué de l'ensemble des décisions budgétaires annuelles ou pluriannuelles se déclinant en :

- budget primitif (BP),
- budget supplémentaire (BS),
- décisions modificatives (DM),
- autorisations d'engagement (AE) et de programme (AP).

Les éventuels budgets annexes, bien que distincts du budget principal proprement dit, sont votés dans les mêmes conditions par l'assemblée délibérante.

La constitution de budgets annexes (ou/et de régies) résulte le plus souvent d'obligations légales, et a pour objet de regrouper les services dont l'objet est de produire ou d'exercer des activités qu'il est nécessaire de suivre dans une comptabilité distincte. Il s'agit essentiellement de certains services publics locaux spécialisés (industriels et commerciaux ou administratifs).

En dépenses, les crédits votés sont limitatifs. Les engagements ne peuvent pas être créés et validés sans crédits votés préalablement.

En recettes, les prévisions sont évaluatives. Les recettes réalisées peuvent, par conséquent, être supérieures aux prévisions.

2.2. Le débat d'orientation budgétaire

En application de l'article L.5217-10-4 du code général des collectivités territoriales (CGCT), la présentation des orientations budgétaires par le président du conseil communautaire intervient dans un délai de 2 mois précédant l'examen du budget.

La CC2VV ne comprenant pas de commune de plus de 3500 habitants, elle n'est pas contrainte à l'organisation d'un DOB.



Elle s'y soumet toutefois afin que les élus puissent disposer d'une information complète en vue de l'adoption du budget.

Ce débat constitue une étape incontournable du cycle budgétaire. En effet, son objet réside dans la préparation de l'examen du budget de l'année à venir en donnant aux membres de l'assemblée délibérante, en temps utile, les informations qui leur permettront d'exercer de façon effective leur pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget. Ce débat s'appuie sur un rapport d'orientation budgétaire qui présente les orientations générales du budget de l'exercice à venir, ainsi que les engagements pluriannuels envisagés et l'évolution et les caractéristiques de l'endettement de la cc2v.

La loi n° 2018-32 du 22 janvier 2018 précise qu'à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires, chaque collectivité territoriale, ou groupement de collectivités territoriales, présente ses objectifs concernant :

- l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement ;
- l'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette ;
- ces éléments prenant en compte les budgets principaux et l'ensemble des budgets annexes.

Conformément aux dispositions prévues par la loi NOTRe, le rapport sur les orientations budgétaires fait l'objet d'une délibération spécifique du conseil communautaire prenant acte du débat.

2.3. Le budget primitif

2.3.1 Contenu du budget primitif

Le budget primitif est prévu pour la durée d'un exercice qui commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

Le budget comporte deux sections : la section de fonctionnement (dite « section d'exploitation » dans le cadre des budgets annexes de services publics industriels et commerciaux) et la section d'investissement.

Chacune des sections est présentée en équilibre en dépenses et en recettes. Le budget est présenté par chapitres et articles, avec la possibilité d'ouvrir en section d'investissement des opérations. En d'autres termes, le conseil communautaire délibère sur un vote du budget par nature de crédits, avec, en complément, une présentation fonctionnelle.

Les prévisions du budget doivent être sincères, toutes les dépenses et toutes les recettes prévisibles doivent être inscrites et ne doivent être ni sous-estimées, ni surestimées.

Les dépenses obligatoires doivent être prévues.

Le budget primitif (maquette réglementaire) doit être accompagné :

- d'un rapport de présentation ;
- d'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.



Pour mémoire, la maquette du budget primitif est également composée d'un certain nombre d'annexes obligatoires définies par les textes.

2.3.2. Le vote du budget primitif

Le projet de budget primitif est préparé par le président du conseil communautaire, qui est tenu de le communiquer aux membres dudit conseil avec les rapports correspondants avant l'ouverture de la première réunion consacrée à l'examen dudit budget.

Le conseil communautaire est seul compétent pour se prononcer sur le budget primitif présenté par l'exécutif de la CC2VV

Le budget doit être voté en équilibre réel.

Les ressources propres définitives doivent impérativement permettre le remboursement de la dette. En vertu de cette règle, la section de fonctionnement doit avoir un solde nul ou positif. La CC2VV ne peut pas couvrir ses charges de fonctionnement par le recours à l'emprunt.

Il peut être adopté jusqu'au 15 avril de l'exercice auquel il s'applique.

Par dérogation, le délai est repoussé au 30 avril, notamment lors des années de renouvellement des assemblées délibérantes.

Toujours dans l'hypothèse où le budget de l'année N n'est pas voté avant le 1er janvier N, l'exécutif de la CC2VV peut néanmoins, en début d'année N, et jusqu'au vote du budget primitif N :

- mettre en recouvrement les recettes ;
- engager, liquider et mandater les dépenses de fonctionnement dans la limite des crédits inscrits au budget précédent ;
- engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits l'année précédente sur autorisation de l'assemblée délibérante (article L. 1612-1 du CGCT).

Lorsque la section d'investissement ou la section de fonctionnement du budget comporte soit des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP), soit des autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP), le président peut, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'à son règlement en cas de non-adoption du budget, liquider et mandater les dépenses d'investissement et les dépenses de fonctionnement correspondant aux autorisations ouvertes au cours des exercices antérieurs, dans la limite d'un montant de crédits de paiement par chapitre égal au tiers des autorisations ouvertes au cours de l'exercice précédent.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption ou de son règlement.

Le comptable public est en droit de payer les mandats émis dans ces conditions.

En outre, entre la date limite de mandatement fixée au 31 janvier et la date limite de vote des taux des impositions locales prévue au 15 avril, le conseil communautaire peut, au titre de l'exercice clos et avant l'adoption de son compte financier unique, reporter de manière anticipée au budget le résultat de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement ou, le cas échéant, l'excédent de la section d'investissement ainsi que la prévision d'affectation (article 2311-5 du CGCT relatif à la reprise anticipée du résultat dès le vote du budget primitif).



Si le compte financier unique fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, le conseil communautaire procède à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte financier unique et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice.

En outre, afin d'être exécutoire, le budget doit être transmis au contrôle de légalité.

2.4. Les décisions modificatives (DM)

Au cours de l'exercice, le budget primitif peut être complété par une ou plusieurs décisions modificatives. Les décisions modificatives ont pour objectif d'ajuster les prévisions budgétaires. Elles sont nécessaires, par exemple, en cas de survenance d'événements imprévisibles ou inconnus lors de la préparation du budget primitif.

Elles n'ont pas vocation à remettre en cause les grands équilibres décidés lors du vote du budget primitif.

Le conseil communautaire est amené, à cette occasion, à voter des dépenses nouvelles et les recettes correspondantes (ressources nouvelles ou suppressions de crédits antérieurement votés). Une décision modificative s'impose dès lors que le montant d'un chapitre préalablement voté doit être modifié.

Les inscriptions nouvelles ou ajustements de crédits doivent être motivés et gagés par des recettes nouvelles, des redéploiements de crédits ou, après arbitrage, par la reprise du résultat de l'année précédente.

Les décisions modificatives (dont le budget supplémentaire) se conforment aux mêmes règles d'équilibre réel et de sincérité que le budget primitif.

2.5. Le budget supplémentaire (BS)

Pour une année N, le budget supplémentaire est une décision modificative particulière qui a pour double objet :

- de reprendre, après le vote du compte financier unique N-1, les résultats de l'exercice clos ainsi que les éventuels reports de crédits en investissement et fonctionnement (le montant des reports en dépenses et en recettes doit être conforme aux restes à réaliser constatés au compte financier unique de l'exercice écoulé) ;
- de proposer une modification du budget N dans le cadre de cette reprise. Le vote du budget supplémentaire N ne pourra intervenir qu'après adoption du compte financier unique de l'année N-1, ce qui n'exclut pas qu'une même session puisse voir le vote du compte financier unique puis le vote du budget supplémentaire.

La CC2VV n'a pas pour habitude d'établir un budget supplémentaire.

2.6. Le Compte Financier Unique

Le Compte Financier Unique remplace désormais le Compte Administratif et le Compte de Gestion. L'existence de ce document comptable résulte du principe de séparation de l'ordonnateur (président de la CC2VV) et du comptable public (trésorier municipal). L'ordonnateur et le comptable public sont chargés, ensemble mais chacun dans son rôle, de l'exécution du budget de la CC2VV. L'ordonnateur demande l'exécution des recettes et des dépenses.

Le comptable public, seul chargé du maniement et de la conservation des fonds publics, en assure le recouvrement ou le paiement, après avoir exercé, sous sa responsabilité



personnelle et pécuniaire, les contrôles visant à constater la régularité de ces recettes ou de ces dépenses, sans examiner leur opportunité.

Le Compte Financier Unique traduit la comptabilité et le bilan financier de l'ordonnateur.

Il rapproche les prévisions des réalisations effectives, et présente les résultats d'exécution du budget pour une année.

Les recettes/produits du compte financier unique comprennent les titres émis sur l'exercice sur chaque section ainsi que les crédits inscrits en « restes à réaliser » en investissement qui sont reportés sur l'exercice suivant.

Les dépenses/charges du compte financier unique retracent les mandats émis sur l'exercice ainsi que les crédits inscrits en « restes à réaliser » en investissement qui sont reportés sur l'exercice suivant.

La CC2VV ne pratique pas les restes à réaliser en section de fonctionnement, ni en dépenses ni en recettes.

Le compte financier unique constate ainsi le solde de chacune des sections et les restes à réaliser.

Le conseil communautaire adopte le compte financier unique au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice considéré.

Conformément aux dispositions prévues par l'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015, une présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles est jointe au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

3. Présentation du budget et niveau de vote

3.1. Présentation du budget

Pour chaque exercice N, le budget de la CC2VV se compose du budget primitif (BP), et d'autant de décisions modificatives (DM) que nécessaire.

Au 1er janvier 2023, la structure budgétaire de la CC2VV comporte :

- 1 budget principal et 2 budgets annexes OM et Zone soumis à la nomenclature M57 ;
- 3 budgets annexes soumis aux nomenclatures M4x (nomenclature M4 et déclinaisons de cette dernière :
 - Le budget annexe de l'eau (nomenclature comptable M49) ;
 - le budget annexe de l'assainissement (nomenclature comptable M49) ;
 - le budget annexe SPANC (nomenclature comptable M49).

3.2. Mode et niveau de vote

3.2.1. *Vote par nature, fonction ou opération*

Le budget de la CC2VV peut être voté soit par nature, soit par fonction (article L.5217-10-5 du code général des collectivités territoriales).

Si le budget est voté par nature, il comporte, en outre, une présentation croisée par fonction ; s'il est voté par fonction, il comporte une présentation croisée par nature.

La nomenclature par nature et la nomenclature par fonction sont fixées par arrêté conjoint du ministre chargé des collectivités territoriales et du ministre chargé du budget. De plus, la nomenclature M57 prévoit la possibilité d'un vote par opération d'équipement en dépenses d'investissement.



Concernant ces différents modes de vote :

- dans le cas d'un vote par nature : les crédits sont classés selon la nature économique de la dépense ou de la recette, en référence au Plan Comptable Général de 1982. Le vote intervient sur les catégories de dépenses et de recettes : achats généraux, prestations de service, subventions, charges de personnel, dette, etc. ;
- dans le cas d'un vote par fonction : les crédits sont affectés selon la destination des dépenses ou l'origine des recettes, en référence à la NFA - Nomenclature Fonctionnelle des Administrations.
- dans le cas du vote d'une opération d'équipement : l'opération est constituée par un ensemble d'acquisitions d'immobilisations, de travaux sur immobilisations et de frais d'études y afférents aboutissant à la réalisation d'un ouvrage ou de plusieurs ouvrages de même nature. Cette opération peut également comprendre des subventions d'équipement versées.

Le choix du mode de vote est pris par délibération du conseil communautaire. La CC2VV vote son budget par nature, assorti d'une présentation croisée par fonction.

La section d'investissement du budget principal et de chaque budget annexe ne fait pas l'objet d'un vote par opération.

3.2.2. Vote par chapitre ou article

L'article L. 5217-10-6 du CGCT dispose que les crédits sont votés par chapitre et, si l'assemblée délibérante en décide ainsi, par article. Dans ces deux cas, l'assemblée délibérante peut cependant spécifier que certains crédits sont spécialisés par article.

Pour ce qui concerne la CC2VV, et sauf changement de pratique décidé par le conseil communautaire en cours de mandature, le budget est voté par chapitre.

Conformément à l'alinéa 3 de ce même article, ainsi qu'à l'instruction budgétaire et comptable M57, le conseil communautaire peut déléguer au président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Dans ce cas, le président informe le conseil de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Pour ce qui concerne la CC2VV, cette délégation peut être accordée chaque année au président par le conseil communautaire à l'occasion du vote du budget (délibérations annuelles d'approbation des budgets primitifs).

3.2.3. Vote d'autorisations de programme et d'autorisations d'engagement

Conformément à l'article L. 5217-10-7 du CGCT, les crédits inscrits en dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP). De la même manière, les crédits inscrits en dépenses de fonctionnement peuvent comprendre des autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP). La gestion budgétaire en AP/CP et en AE/CP permet de combiner des autorisations annuelles de dépenses avec une gestion pluriannuelle des engagements.

3.2.4. Niveau de vote et autorisations données aux services

L'autorisation de dépenses donnée par le conseil communautaire lors du vote du budget est plafonnée aux crédits ouverts au niveau de chaque chapitre. C'est sur cette base que va ensuite porter le contrôle du disponible budgétaire.



TITRE 2 : L'EXÉCUTION DU BUDGET

1- Les grands principes comptables

1.1. Le principe de la séparation de l'ordonnateur et du comptable

L'ordonnateur : le président de la CC2VV est chargé de constater les droits et les obligations de la communauté de communes, de liquider les recettes et d'émettre les ordres de recouvrer. Il engage, liquide et ordonnance les dépenses.

Le comptable : le trésorier de la CC2VV (comptable public), agent de l'Etat, contrôle et exécute les opérations de décaissement et d'encaissement. Il est chargé d'exécuter, sous sa responsabilité personnelle et pécuniaire, le recouvrement des recettes ainsi que le paiement des dépenses de l'établissement public de coopération intercommunale, dans la limite des crédits régulièrement ouverts par la CC2VV.

1.2. Autres principes comptables

Les principaux principes comptables garantissant la production de comptes annuels fiables sont les suivants :

- La régularité : conformité aux lois et aux règlements en vigueur des opérations financières conduisant aux enregistrements comptables, en lien avec la nomenclature budgétaire ;
- La sincérité : comptabilisation des dépenses et des recettes en fonction des éléments d'information disponibles à un moment donné ;
- L'exhaustivité : enregistrements comptables reflétant la totalité des droits et obligations de la CC2VV ;
- La spécialisation des exercices : enregistrement définitif en comptabilité des opérations se rattachant à la bonne période comptable ou au bon exercice ;
- La permanence des méthodes : les mêmes règles et procédures sont appliquées chaque année afin que les informations comptables soient comparables d'un exercice à l'autre ;
- L'image fidèle : les comptes donnent une représentation du résultat de la gestion, du patrimoine et de la situation financière de la CC2VV conforme à la réalité.

2- L'exécution des dépenses

2.1. La comptabilité d'engagement

La tenue de la comptabilité d'engagement des dépenses de fonctionnement comme d'investissement constitue une obligation réglementaire pour l'ordonnateur (article L.5217-12-4 du CGCT).

2.1.1 L'engagement juridique

L'engagement juridique est l'acte par lequel la CC2VV crée ou constate à son encontre une obligation de laquelle résultera une charge.

Exemples d'engagements :

- Acte unilatéral, loi, décret, arrêté attributif de subvention, commande, etc.
- Contrat Marché, bail, crédit-bail, acquisition immobilière, etc.
- Décision de justice Condamnation aux versements de dommages et intérêts, d'une indemnité, etc.



Il doit rester dans la limite des autorisations budgétaires et ne peut être pris que par une personne habilitée.

Seul le président, ou toute personne habilitée par délégation de signature, peut engager juridiquement la CC2VV.

Les actes constitutifs des engagements juridiques sont notamment : les bons de commandes, les marchés, certains arrêtés, certaines délibérations, la plupart des conventions, etc.

2.1.2. L'engagement comptable

L'engagement comptable précède ou est concomitant à l'engagement juridique. Il permet de s'assurer de la disponibilité des crédits pour l'engagement juridique que la CC2VV s'apprête à conclure, en vue de réaliser une future dépense.

Il est constitué obligatoirement, et a minima, de trois éléments :

- un montant prévisionnel de dépenses ;
- un tiers concerné par la prestation ;
- une imputation budgétaire (chapitre et article, fonction).

2.2. La liquidation

La liquidation a pour objet de vérifier la réalité de la dette et à arrêter le montant de la dépense.

Elle comporte :

- d'une part, la certification du service fait, par laquelle l'ordonnateur atteste la conformité à l'engagement de la livraison ou de la prestation ;
- d'autre part, la détermination du montant de la dépense au vu des titres ou décisions établissant les droits acquis par les créanciers.

La certification (ou constatation) du service fait est une procédure qui consiste à vérifier que le créancier a bien assuré la prestation commandée par la CC2VV, ou réalisé l'opération subventionnée par cette dernière dans les conditions prévues.

La liquidation en elle-même a pour objet de vérifier :

- les éléments financiers et comptables de la facture ou de la demande de paiement
- leur conformité par rapport à la commande ou à l'opération
- la disponibilité sur l'engagement ;
- l'exactitude des calculs effectués par le créancier ;
- la validité du tiers.

Elle permet de vérifier que la facture présentée est conforme au bon de commande et/ou aux dispositions contractuelles.

La liquidation est rattachée à l'engagement initial. Si ce dernier se révèle insuffisant, son abondement préalable est impératif.

Si la dépense est inférieure à l'engagement initial et couvre l'intégralité du coût, et qu'aucune nouvelle dépense ne fera l'objet d'une liquidation sur l'engagement concerné, alors ce dernier sera soldé.



Lors de la transmission au format électronique de la facture par le fournisseur, celle-ci doit impérativement comporter le numéro d'engagement Chorus Pro figurant sur le bon de commande.

2.3. Le mandatement

Le mandat est l'acte administratif donnant, conformément aux résultats de la liquidation, l'ordre de payer la dette au créancier. Cet ordre de payer est accompagné des pièces justificatives prévues par l'annexe I mentionnée à l'article D. 1617-19 du CGCT.

En dehors des procédures spécifiques de paiement sans ordonnancement préalable ou de paiement par les régisseurs, aucune dépense ne peut être acquittée si elle n'a pas été préalablement ordonnancée/mandatée.

Le mandatement s'effectue sous la responsabilité du service des finances. Les mandats émis, accompagnés des pièces justificatives et des bordereaux signés par le président, et toute personne ayant reçu délégation de signature, sont adressés au comptable public.

2.4. Le paiement

Hors cas spécifique des régies d'avances, le paiement effectif des dépenses de la CC2VV ne peut être effectué que par le comptable public.

Le comptable public effectue les contrôles de régularité auxquels il est tenu, sous peine d'engager sa responsabilité personnelle et pécuniaire.

Ces contrôles portent notamment sur :

- la qualité de l'ordonnateur ou de son délégué ;
- la disponibilité des crédits budgétaires ;
- l'exacte imputation budgétaire de la dépense ;
- la validité de la créance, matérialisée par la justification du service fait et l'exactitude des calculs de la liquidation ;
- le caractère libératoire du règlement.

2.5. Les délais de paiement

La CC2VV et son comptable public sont soumis au respect d'un délai de paiement pour tout achat public ayant donné lieu à un marché formalisé ou non, y compris pour les délégations de services publics.

Le délai global de paiement est fixé par voie réglementaire.

Conformément au décret n°2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique, ce délai ne peut aujourd'hui excéder 30 jours calendaires, qui se répartissent en 20 jours pour l'ordonnateur et 10 jours pour le comptable public.

Ce délai démarre à la date de réception de la facture, ou du service fait lorsque celui-ci est postérieur à la réception de la facture, et cesse à la date du virement bancaire opéré par le comptable.

La date de réception de la facture correspond à la date de mise à disposition de cette dernière dans Chorus Pro à destination de la CC2VV ou, le cas échéant, de la demande de paiement à destination du maître d'œuvre délégué.



2.6. Les écritures de régularisation

Les réductions ou annulations de dépenses ont généralement pour objet de rectifier des erreurs matérielles.

Afin de déterminer le traitement comptable approprié, il convient de distinguer la période au cours de laquelle intervient la rectification.

- Si l'annulation ou la réduction de la dépense mandatée intervient sur l'exercice en cours, elle fait l'objet d'un mandat d'annulation. Le mandat rectificatif vaut alors ordre de reversement et peut être rendu exécutoire dans les mêmes conditions qu'un titre de recettes.
- Si l'annulation ou la réduction de la dépense mandatée intervient sur un exercice clos, elle fait l'objet d'un titre de recettes.

2.7. La dématérialisation de la chaîne comptable

Obligatoire depuis le 1er janvier 2020 pour tous les types d'entreprises, les factures des fournisseurs de la CC2VV doivent être déposées de façon dématérialisée sur le portail de facturation dit « Chorus Pro », et non plus envoyées sous le format papier (ordonnance n° 2014-697 du 26 juin 2014 relative au développement de la facturation électronique).

De plus, en application de la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM), les bordereaux des mandats et des titres ainsi que l'ensemble des pièces justificatives mises à l'appui sont transmises au comptable public de façon dématérialisée.

3. L'exécution des recettes

3.1. La comptabilité d'engagement

Toute recette identifiée doit faire l'objet d'un engagement comptable lorsqu'elle est certaine.

3.2. La liquidation

La liquidation des recettes permet de vérifier l'existence de la recette de la CC2VV, et d'en déterminer le montant précis dès que la créance est exigible.

Elle se matérialise généralement par un appel de fonds auprès du tiers (avis de somme à payer, etc.).

3.3. L'ordonnancement (émission du titre de recette)

Cette opération consiste, conformément aux résultats de la liquidation, à transmettre un ordre de recouvrement (titre de recette) au comptable public pour toute recette exigible en faveur de la CC2VV accompagné des pièces justificatives nécessaires.

3.4. Le recouvrement

Le recouvrement des créances relève exclusivement de la responsabilité du comptable public. Les titres de recettes sont exécutoires dès leur émission et seul le comptable public est habilité à accorder des facilités de paiement sur demande motivée du débiteur.

L'action en recouvrement des comptes publics locaux se prescrit par quatre ans à compter de la prise en charge du titre de recettes.

Le comptable public a l'obligation de recouvrer les créances dans les meilleurs délais.



À défaut de recouvrement amiable, il procède au recouvrement contentieux en mettant en œuvre les voies de recours dont il dispose.

Le recouvrement peut avoir lieu après émission de titre : après avoir effectué ses contrôles, le comptable public procède au recouvrement des titres de recettes s'il n'a détecté aucune anomalie.

Dans le cas contraire, il rejette les titres concernés et retourne les pièces justificatives aux services de l'ordonnateur.

Le recouvrement peut également avoir lieu avant émission de titre : le comptable public porte alors en compte d'attente les recettes perçues avant émission des titres et en informe la CC2VV au moyen d'un état du compte d'attente.

Ce n'est qu'après réception des titres et contrôle des pièces justificatives associées, que le comptable pourra procéder à la comptabilisation des recettes dans les comptes définitifs et apurer les comptes d'attente.

3.5. Les écritures de régularisation

Les réductions ou annulations de titres ont généralement pour objet de rectifier des erreurs matérielles.

Le traitement comptable diffère selon la période au cours de laquelle intervient la rectification :

- si l'annulation ou la réduction du titre de recette porte sur un exercice en cours, la régularisation se matérialisera par un titre d'annulation ou de réduction ;
- si elle porte sur un exercice déjà clos, le document rectificatif sera un mandat.

3.6. La limite au recouvrement : l'admission en non-valeur

Le comptable public doit mettre en œuvre les moyens nécessaires pour parvenir au recouvrement des titres de recettes émis par l'ordonnateur.

À défaut de recouvrement amiable, il procède au recouvrement contentieux.

Lorsqu'une créance sur les exercices antérieurs est estimée irrécouvrable par le comptable public, elle est soumise à l'approbation du conseil communautaire, qui peut décider de l'admettre en non-valeur au vu des justifications produites.

Plusieurs raisons possibles peuvent justifier l'admission en non-valeur, parmi lesquelles, notamment, l'insolvabilité ou la disparition des débiteurs et la caducité des créances.

4. Les opérations de fin d'exercice

Les opérations de fin d'exercice constituent un élément de la description patrimoniale des comptes.

Le plus souvent, elles ne se traduisent ni par un encaissement, ni par un décaissement, mais ont généralement une incidence budgétaire.

Le calendrier de clôture budgétaire est établi chaque année par la direction des finances après échanges et articulation avec le comptable public.

Il vise à fluidifier les opérations de clôture et une reprise rapide de l'exécution budgétaire en N+1.



4.1. La journée complémentaire

Les documents de fin d'exercice sont établis après la clôture de l'exercice, c'est-à-dire au terme de la journée dite « complémentaire » (31 janvier N+1).

Celle-ci permet, pour le service des finances, la comptabilisation des dernières opérations de l'exercice N, à savoir :

- prise en charge des derniers titres et mandats de la seule section de fonctionnement, notamment dans le cadre de mise en œuvre des délibérations du dernier conseil communautaire de l'année N,
- opérations d'ordre budgétaire et non budgétaire,
- opérations de rattachement des charges et produits,
- opérations relative aux charges et produits constatés d'avance.

4.2. Le rattachement des charges et des produits à l'exercice

En application du principe d'indépendance des exercices, la CC2VV est tenue de faire apparaître dans le résultat d'un exercice donné tous les produits et charges qui s'y rapportent.

Seule la section de fonctionnement est donc concernée.

La procédure de rattachement consiste à intégrer dans le résultat annuel :

- en dépenses : les crédits engagés non mandatés correspondant à des charges pour lesquelles le service a été réalisé (règle du service fait).

En d'autres termes, les charges qui peuvent être rattachées sont celles pour lesquelles :

- la dépense est engagée ;
- le service est fait avant le 31 décembre de l'année en cours ;
- la facture n'est pas parvenue avant la fin de la journée complémentaire.

- en recettes : les crédits engagés non titrés correspondant aux produits pour lesquels un droit acquis au cours de l'exercice considéré, mais qui n'ont pu être comptabilisés en raison de la non-réception par l'ordonnateur de la pièce justificative.

L'obligation de rattachement est modulée au regard de l'incidence significative sur le résultat. Pour éviter des mouvements trop nombreux et sans incidence significative sur le résultat de l'exercice,

4.3. Les reports (restes à réaliser)

La CC2VV ne pratique pas les restes à réaliser en section de fonctionnement.

Les restes à réaliser concernent donc exclusivement la section d'investissement et correspondent :

- aux dépenses d'investissement engagées non mandatées à la clôture de l'exercice
- aux recettes d'investissement certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre.

Les restes à réaliser d'un exercice N sont pris en compte pour le calcul du solde du compte financier unique N et sont repris dans le budget de l'exercice suivant (N+1).



L'état des restes à réaliser est établi chaque année par l'ordonnateur (président), puis transmis au comptable public pour visa de celui-ci.

L'établissement des restes à réaliser de l'exercice N permet notamment au comptable public, dès avant le vote du budget de l'année N+1, de procéder au règlement de toutes dépenses correspondantes (dépenses réelles d'investissement engagées avant le 31/12/N, n'ayant pas donné lieu à mandatement avant la clôture de l'exercice N, reportées en conséquence en N+1, et figurant à ce titre dans l'état des restes à réaliser susvisé signé par l'ordonnateur et le comptable public).

TITRE 3 - GESTION DE LA PLURIANNUALITÉ

Les opérations pluriannuelles peuvent être suivies budgétairement de deux façons :

- dans le cadre d'opérations hors AP/CP, avec une gestion des crédits annuels similaire à une gestion classique, le montant pluriannuel n'étant renseigné qu'à titre indicatif ;
- dans le cadre de la procédure d'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP).

La gestion en AP/CP, prévue à l'article L. 5217-10-7 du code général des collectivités territoriales (CGCT), constitue un mode de gestion et de planification du financement pluriannuel d'une dépense réelle d'investissement (qu'il s'agisse de la construction d'un équipement, d'une subvention d'équipement à un tiers ou, le cas échéant, d'un ensemble cohérent de projets d'investissement).

Ce mode de gestion permet de déroger au principe d'annualité budgétaire, en proposant, dans une délibération spécifique, le vote du conseil communautaire sur un montant pluriannuel (autorisation de programme - AP) et en inscrivant uniquement au budget - annuel - la dépense à régler au cours de l'exercice concerné (crédits de paiement - CP).

Outil de pilotage des crédits, la gestion en AP/CP permet en effet une plus grande lisibilité du budget communautaire par une meilleure identification des crédits engagés pour les projets ou interventions dont l'exécution est pluriannuelle.

La gestion en AP/CP permet également d'accroître la qualité de l'information budgétaire et comptable :

- en présentant l'impact financier pluriannuel des projets décidés par la collectivité ;
- en définissant le volume maximum des investissements par projet ;
- en limitant la mobilisation prématurée de ressources pour le financement desdits projets, qu'il s'agisse de la fiscalité ou du recours à l'emprunt ;
- en ajustant les ressources nécessaires au fur et à mesure de la réalisation du projet.

Plus largement, par son caractère structurant, cette gestion a pour ambition d'améliorer le pilotage des projets.



1. Cadre législatif et réglementaire

1.1. La gestion en autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP)

Si le conseil communautaire le décide, les dotations affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP).

1.1.1 Les autorisations de programme

Les autorisations de programme (AP) constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour l'exécution des investissements.

Elles demeurent valables, sans limitation de durée, jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées.

Elles définissent l'évaluation financière globale du projet et permettent une gestion des dépenses sur plusieurs exercices à travers un échéancier de crédits de paiement (CP) représentant la répartition des dépenses prévisionnelles.

L'équilibre budgétaire de chaque exercice N s'apprécie en tenant seulement compte des seuls crédits de paiement ouverts au budget dudit exercice.

1.1.2 Les crédits de paiement

Les crédits de paiement sont inscrits au budget de l'année à laquelle ils se rapportent.

Cette inscription permet de procéder à la liquidation et au mandatement des dépenses dans le cadre d'une gestion en AP/CP.

Les crédits de paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes.

L'équilibre budgétaire de la section d'investissement s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement.

Lorsque le budget n'est pas voté en fin d'année N-1, et pendant la période avant son vote en année N, l'ordonnateur peut liquider et mandater des dépenses correspondant aux autorisations de programme ouvertes sur des exercices antérieurs dans la limite d'un montant de crédits de paiement par chapitre égal au tiers des autorisations ouvertes l'exercice précédent (article L. 5217-10-9 du Code général des collectivités territoriales).

1.2. La gestion en autorisations d'engagement et crédits de paiement (AE/CP)

Le conseil communautaire peut également décider de mettre en place une gestion pluriannuelle en autorisations d'engagement - crédits de paiement (AE/CP) pour les dépenses de fonctionnement.

Cette faculté est réservée aux seules dépenses résultant de conventions, de délibérations ou de décisions au titre desquelles la CC2VV s'engage, au-delà d'un exercice budgétaire, dans le cadre de l'exercice de ses compétences, à verser une subvention, une participation ou une rémunération à un tiers, à l'exclusion toutefois des frais de personnel.

Au-delà des caractéristiques spécifiques susvisées, le cadre juridique applicable aux autorisations d'engagement et à leurs crédits de paiement est le même que pour les autorisations de programme. (Jusqu'au 15 avril N en année « normale », et jusqu'au 30 avril N en année électorale).



2. Typologie des autorisations de programme (AP)

Trois types d'autorisations de programme peuvent être identifiés :

- l'autorisation de programme de projet ;
- l'autorisation de programme de subvention d'équipement / fonds de concours ;
- l'autorisation de programme d'investissements récurrents.

2.1. Autorisation de programme de projet

Une AP de projet a une durée variable en fonction de la durée du projet. Elle concerne par exemple des projets liés à des opérations structurantes.

Une AP de projet doit être mise en place, à l'occasion d'une session budgétaire, si elle répond aux critères cumulatifs suivants :

- une opération spécifique et ciblée ;
- une opération à caractère pluriannuel (couvrant a minima 2 exercices budgétaires consécutifs) ;
- dont la durée est limitée dans le temps ;
- d'un montant pluriannuel supérieur ou égal à cinq millions d'euros (5 M€) hors taxes, afin de systématiquement retracer en AP/CP les opérations d'un montant significatif à l'échelle de la collectivité.

En l'absence de respect de ces quatre critères cumulatifs, une AP de projet pourra être mise en place pour le suivi budgétaire de n'importe quel autre projet, quel que soit son coût, dès lors que celui-ci présente un caractère pluriannuel et que le conseil communautaire le jugera opportun.

2.2. Autorisation de programme de subvention d'équipement ou de fonds de concours

Elle concerne des projets d'investissement portés par des tiers et auxquels la CC2VV apporte son financement sous forme de subventions d'équipement ou de fonds de concours.

Les AP fonds de concours ont une durée variable en fonction de la durée du projet subventionné.

2.3. Autorisation de programme d'investissements récurrents

Une AP récurrente peut concerner un ensemble cohérent d'opérations correspondant à des interventions concourant à mettre en œuvre une politique publique.

3. Cycle de vie des autorisations de programme (AP)

Seul le conseil communautaire est compétent pour voter l'ouverture des AP, les réviser et les clôturer.

Ces décisions font l'objet de délibérations distinctes pouvant être prises à l'occasion de toute session budgétaire (toute séance du conseil communautaire consacrée à l'adoption du budget primitif, ou d'une décision modificative).

3.1. Création/vote des AP

Les AP sont proposées par le président, et votées par le conseil communautaire lors de toute session budgétaire, par délibération distincte du budget lui-même.



À chaque AP créée est associé un échéancier indicatif de crédits de paiements (CP).

La somme de l'échéancier prévisionnel des CP doit toujours être égale au montant global de l'AP.

Le détail est porté dans les annexes « Présentation des AP/AE votées » prévues dans le document comptable (maquette budgétaire type M57).

3.2. Affectation d'une AP

L'affectation est la décision par laquelle la CC2VV décide de mettre en réserve un montant de crédits destinés à la réalisation d'une opération d'investissement identifiée et financièrement évaluée.

L'affectation est préalable à l'engagement, et autorise l'engagement des dépenses.

3.3. Engagement

La tenue d'une comptabilité d'engagement au sein de la comptabilité administrative constitue une obligation.

L'article 30 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique dispose que « l'engagement est l'acte juridique par lequel une personne morale crée ou constate à son encontre une obligation de laquelle résultera une dépense. L'engagement respecte l'objet et les limites de l'autorisation budgétaire ».

Dans le cadre d'une gestion en AP/CP, l'autorisation de programme constitue l'autorisation budgétaire et l'engagement est annuel ou, plus généralement, pluriannuel.

Pour ce qui concerne la distinction entre engagement juridique et engagement comptable, il est fait renvoi aux dispositions de droit commun des engagements du présent règlement

3.4. Mouvements de crédits entre AP et à l'intérieur de chaque AP

- Mouvements de crédits entre AP

Aucun mouvement de crédits n'est possible entre deux AP sans révision de chacune des deux AP par délibération du conseil communautaire

- Mouvements de crédits entre opérations gérées en AP et opérations gérées hors AP

Aucun mouvement de crédits n'est possible entre opérations en AP et hors AP, sans qu'il n'ait été préalablement procédé à une révision de l'AP (nécessitant également une délibération spécifique).

- Mouvements de crédits internes à une AP

Les modifications de montant de CP de l'exercice en cours, ou du montant global de l'AP, ne peuvent être réalisées, entre chapitres différents, que dans le cadre d'une décision budgétaire.

Les virements de CP entre articles, au sein d'une même AP, sont possibles, dans le respect du montant total de l'AP.

3.5. Lissage/échelonnement des crédits de paiement (CP) de chaque AP

L'excédent de CP d'un exercice est lissé automatiquement, soit sur le dernier exercice de l'AP, soit sur tout autre exercice en fonction des nécessités.



Lorsque les crédits sont lissés sur l'exercice qui suit, ces lissages sont pris en compte, soit au moment du vote du budget primitif, soit du vote de la décision modificative n°1, en fonction du calendrier budgétaire.

3.6. Cas exceptionnel : le report de crédits de paiement d'une année N en N+1

Le recours aux AP/CP a notamment pour intérêt, et pour objectif, de très fortement diminuer les reports de crédits (restes à réaliser).

La procédure de reports de crédits doit donc rester strictement exceptionnelle dans le cadre de la gestion en autorisation de programme.

3.7. Révision d'une AP

La révision d'AP consiste en la modification du montant d'une AP déjà votée (à la baisse comme à la hausse).

La révision d'une AP entraîne nécessairement une mise à jour de l'échéancier des crédits de paiement.

La révision d'une AP fait l'objet d'une délibération spécifique en conseil communautaire lors de toute session budgétaire

3.8. Caducité des AP

Afin de réguler le stock des AP/CP, il est nécessaire de déterminer des règles de caducité.

Ainsi, les AP n'ayant donné lieu à aucun engagement ou mandatement sur une période de trois exercices comptables consécutifs sont considérées comme caduques.

3.9. Clôture des AP

En application de l'article L. 5217-10-7 du CGCT, les AP demeurent valables, sans limitation de durée, jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation/clôture.

Le conseil communautaire est compétent pour prononcer la clôture d'une AP, sauf dans les cas de caducité précédemment définis, pour lesquels l'annulation est automatique.

3.10. Modalités d'information du conseil communautaire

Le conseil communautaire se prononce lors des sessions budgétaires sur les créations, modifications et les annulations d'autorisations de programme et d'engagement.

Une présentation de l'état d'avancement des AP/CP, pouvant prendre la forme d'un tableau récapitulatif, est effectuée chaque année lors du débat d'orientation budgétaire.

Un état de la situation des AP-AE/CP (état annexe de la maquette budgétaire) est joint au budget primitif.

En cas de révision des AP-AE/CP existantes ou de création d'une nouvelle AP ou AE lors de la session budgétaire de vote d'une décision modificative (dont le budget supplémentaire), cet état annexe est également joint à la maquette budgétaire de ladite décision modificative.

Un bilan de la gestion pluriannuelle, et notamment un point sur la réalisation des crédits de paiement, est présenté au conseil communautaire à l'occasion du vote du compte financier unique.

La maquette budgétaire du compte financier unique intègre également un état annexé relatif à la situation des autorisations de programme et d'engagement.



TITRE 4 - DISPOSITIONS DIVERSES

1.L'inventaire des immobilisations

La responsabilité du suivi des immobilisations incombe conjointement :

- à l'ordonnateur, chargé plus spécifiquement du recensement des biens et de leur identification dans un inventaire ;
- au comptable public, chargé de leur enregistrement et de leur suivi dans l'état de l'actif du bilan. Les immobilisations suivies sont les dépenses imputables en section d'investissement (classe 2 du bilan), destinées à servir de manière durable à l'activité de la CC2VV qu'elles soient acquises en pleine propriété, affectées ou mises à disposition.

Sont aussi des dépenses d'investissement, les acquisitions de biens meubles considérés comme des immobilisations par nature, dans la mesure où ils remplissent des conditions de durabilité et de consistance.

Dès lors que ces dépenses sont considérées comme des dépenses d'investissement, elles peuvent faire l'objet d'une attribution du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) sous réserve des autres conditions d'éligibilité.

Les immobilisations regroupent principalement :

- les immobilisations corporelles : terrains, constructions, installations techniques, matériels, etc. ;
- les immobilisations incorporelles : subventions d'équipement versées, frais d'études et d'insertions, logiciels, licences, etc. ;
- les immobilisations en cours : travaux non terminés à la fin de l'exercice, avances et acomptes versés, etc. ;
- les immobilisations affectées, concédées, affermées ou mises à disposition ; - les immobilisations reçues en affectation ;
- les immobilisations financières : créances et titres de participation, etc.

Pour effectuer le suivi des biens acquis, un numéro d'inventaire comptable doit être attribué par l'ordonnateur à chaque bien individualisable afin de connaître le coût historique de chaque élément du patrimoine.

Ce numéro d'inventaire est rappelé lors des mouvements patrimoniaux affectant le bien (cession, mise à disposition, réforme, destruction, don, etc.).

Les mouvements patrimoniaux de l'exercice sont repris dans les annexes du compte financier unique relatives aux variations du patrimoine (états des entrées et des sorties d'immobilisations pendant l'exercice).

Le service en charge de l'exécution comptable est responsable du suivi de l'inventaire physique.

Il attribue aux immobilisations corporelles un numéro d'inventaire qui doit être rappelé lors de chaque mouvement patrimonial.

Les services opérationnels sont tenus de faire remonter les sorties d'actif au service des finances pour qu'elle procède aux écritures comptables qui en découlent.

La nomenclature M57 pose le principe de la comptabilisation des immobilisations par composants lorsque les enjeux le justifient. Cette modalité de comptabilisation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas.



2. Les amortissements

La CC2VV procède à l'amortissement de ses immobilisations, y compris celles reçues à disposition ou en affectation (article D. 5217.20 du CGCT).

Par exception, cet amortissement ne s'applique :

- ni aux immeubles non productifs de revenus.
- ni aux immobilisations propriété de la CC2VV qui sont remises en affectation ou à disposition ;
- ni aux terrains (autres que les terrains de gisement) ;
- ni aux aménagements et agencements de terrains (à l'exception des plantations d'arbres et d'arbustes) ;
- ni aux biens historiques et culturels dits sous-jacents (collections, œuvres d'art, etc.) ;
- ni aux frais d'études et d'insertion suivis de réalisation.

L'amortissement est la constatation comptable de l'amoindrissement de la valeur des immobilisations résultant de l'usage, du temps, du changement de technique ou de toute autre cause, par une écriture d'ordre donnant lieu à l'ouverture concomitante de crédits budgétaires :

- en dépense de fonctionnement, pour constater la dépréciation par la dotation aux amortissements
- en recette d'investissement, à due concurrence.

Il appartient au conseil communautaire, de fixer les méthodes/durées d'amortissement par bien, ou catégorie de biens.

Les subventions d'équipement servant à réaliser ou financer des immobilisations qui font l'objet d'une dotation aux amortissements sont amortissables au même rythme que l'amortissement du bien dont il est question.

Tous les biens, même complètement amortis, restent inscrits à l'inventaire jusqu'à leur sortie.

Tout plan d'amortissement commencé doit être poursuivi jusqu'à son terme, sauf en cas de fin d'utilisation du bien (cession, affectation, mise à disposition, réforme ou destruction).

Le plan d'amortissement ne peut être modifié qu'en cas de changement significatif dans les conditions d'utilisation du bien.

(Neutralisation

Les dotations aux amortissements participent à l'équilibre et à la sincérité du budget.

Toutefois, l'article D. 5217-21 du CGCT et la nomenclature M57 permettent aux collectivités qui le souhaitent de mettre en œuvre un dispositif de neutralisation budgétaire de l'amortissement (par le biais d'une dépense de la section d'investissement et une recette de la section de fonctionnement).

3. Les provisions

La constitution d'une provision s'inscrit dans le cadre du principe comptable de prudence.



De manière générale, une provision permet de constater comptablement un risque ou une charge probable, ou encore d'étaler une charge.

L'article D. 5217-22 du CGCT dispose que la constitution de provisions pour risques et charges est obligatoire dès lors qu'il y a apparition du risque.

La constatation de dépréciations est obligatoire en cas de perte de valeur d'un actif.

La CC2VV constate la dépréciation ou constitue la provision à hauteur de la perte de valeur constatée ou à hauteur du risque.

La dépréciation ou la provision est ajustée annuellement en fonction de l'évolution de la perte de valeur ou de l'évolution du risque.

Elle donne lieu à reprise lorsqu'elle est devenue sans objet, c'est-à-dire en cas de disparition de la perte de valeur ou de réalisation du risque ou lorsque ce risque n'est plus susceptible de se réaliser. La dépréciation ou la provision ainsi que son suivi et son emploi sont retracées sur l'état des dépréciations et des provisions constituées joint au budget et au compte financier unique.

4. Les charges à étaler

Certaines charges peuvent faire l'objet d'un étalement permettant de répartir leur poids financier sur plusieurs exercices, bien que la dépense soit constatée financièrement au cours d'un seul exercice.

C'est le cas notamment pour :

- les indemnités de renégociation de la dette capitalisée sur la durée résiduelle de l'emprunt ;
- les frais d'émission d'un emprunt obligataire sur la durée de l'emprunt.

Le cas échéant, cet étalement, ainsi que sa durée, doit faire l'objet d'une délibération et doit être détaillé dans un état annexe du compte financier unique.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2026 05 03

CC2VV DEUX VALLEES VERTES

Numéro SIRET : 20006829400152

POSTE COMPTABLE : 025025 SGC VALDAHON - BAUME-LES-DAMES

Compte financier unique (M57)

Voté par Nature
BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2025



Sommaire
Le Compte Financier Unique

Arrêté et signatures
ECCE

			Origine des données	Page
I. Informations générales et synthétiques				
A	Informations statistiques, fiscales et financières	Ordonnateur		5
B1	Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	Ordonnateur		6
B2	Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	Comptable		7
B3.1	Liste des organismes de regroupement	Ordonnateur		8
B3.2	Liste des établissements publics créés	Ordonnateur		9
B3.3	Liste des services individualisés dans un budget annexe	Ordonnateur		10
C1	Détail des restes à réaliser - Dépenses	Ordonnateur		11
C2	Détail des restes à réaliser - Recettes	Ordonnateur		12
D	Bilan synthétique	Comptable		13
E	Compte de résultat synthétique	Comptable		14
F	Taux des contributions et produits afférents en N	Ordonnateur		16
II. Exécution budgétaire				
A	Modalités de vote du budget	Ordonnateur		17
Vue d'ensemble				
A1.1	Dépenses d'investissement	Ordonnateur		18
A1.2	Recettes d'investissement	Ordonnateur		19
A2.1	Dépenses de fonctionnement	Ordonnateur		20
A2.2	Recettes de fonctionnement	Ordonnateur		22
Vue détaillée				
B1	Dépenses d'investissement	Comptable		23
B2	Recettes d'investissement	Comptable		25
C1	Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Ordonnateur		27
D1	Dépenses de fonctionnement	Comptable		28
D2	Recettes de fonctionnement	Comptable		33
III. États financiers				
A	Bilan	Comptable		36
B	Compte de résultat	Comptable		40
C	Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	Ordonnateur / Comptable - Pièce jointe		42
D	Balance des comptes	Comptable		43
IV. États annexés				

		Origine des données	Page
<i>A. Présentation croisée et agrégée</i>			
A1	Présentation croisée, section d'investissement – vue d'ensemble	Ordonnateur	
A2	Présentation croisée, section de fonctionnement – vue d'ensemble	Ordonnateur	
A3	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Ordonnateur	
<i>B. États annexés patrimoniaux</i>			
B1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Ordonnateur	
B1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	Ordonnateur	
B1.3	État de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Ordonnateur	
B1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Ordonnateur	
B1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	Ordonnateur	
B1.6	État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Ordonnateur	
B1.7	État de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Ordonnateur	
B1.8	État de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Ordonnateur	
B1.9	État de la dette - Autres dettes	Ordonnateur	
B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	Ordonnateur	
B3	État des provisions	Ordonnateur	
B4	État des charges transférées	Ordonnateur	
B5	Détail des opérations pour le compte de tiers	Ordonnateur	
B6	Prêts	Ordonnateur	
B7.1	État synthétique des engagements donnés	Ordonnateur	
B7.2	État synthétique des engagements reçus	Ordonnateur	
B7.3	État des emprunts garantis	Ordonnateur	
B7.4	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Ordonnateur	
B7.5	État des contrats de crédit-bail	Ordonnateur	
B7.6	État des marchés de partenariat	Ordonnateur	
B7.7	État des recettes grevées d'une affectation spéciale	Ordonnateur	
B7.8	Autres engagements donnés	Ordonnateur	
B7.9	Autres engagements reçus	Ordonnateur	
B8	Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Ordonnateur	
B9	État du personnel	Ordonnateur	



		Origine des données	Page
B10	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Ordonnateur	
B11.1	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Ordonnateur	
B11.2	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Ordonnateur	
<i>C. États annexés budgétaires</i>			
C1.1	Équilibre budgétaire	Ordonnateur	
C1.2	Équilibre budgétaire - dépenses	Ordonnateur	
C1.3	Équilibre budgétaire - recettes	Ordonnateur	
C2.1	Situation des autorisations de programme	Ordonnateur	
C2.2	Situation des autorisations d'engagement	Ordonnateur	
C3.1	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par nature	Ordonnateur	
C3.2	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par fonction	Ordonnateur	
<i>D. Autres éléments d'information</i>			
D1	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Ordonnateur	
D2	Gestion des fonds européens	Ordonnateur	
D3	Actions de formation des élus	Ordonnateur	
D4	État relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Ordonnateur	
D5	Identification des flux croisés	Ordonnateur	
D6.1	États de la répartition de la TEOM – investissement	Ordonnateur	
D6.2	États de la répartition de la TEOM – fonctionnement	Ordonnateur	
D7.1	États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement	Ordonnateur	
D7.2	États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	Ordonnateur	
D8.1	Suivi des opérations au titre du NPNRU – État de synthèse	Ordonnateur	
D8.2	Suivi des opérations au titre du NPNRU – Détail	Ordonnateur	
V. Arrêté et signatures			
A	<u>Arrêté et signatures</u>	Ordonnateur / Comptable	68



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	15 963

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	268,31

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	362,01
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	409,11
3	Dépenses d'équipement brut / population	14,10
4	Encours de dette / population (2)(3)	186,98
5	DGF / population	34,27
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	31,52 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	92,99 %
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	11,51 %
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	7,01 %
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	45,70 %
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	3,97

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	875 937,71	6 093 086,00	6 969 023,71
	Recettes réalisées (1)	B	275 310,12	6 532 091,52	6 807 401,64
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	953 530,00	6 902 757,00	7 856 287,00
	Dépenses réalisées (1)	E	614 802,87	5 876 170,22	6 490 973,09
	Restes à réaliser	F	50 000,00	0,00	50 000,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-339 492,75	655 921,30	316 428,55
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	77 592,29	3 278 174,16	3 355 766,45
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-261 900,46	3 934 095,46	3 672 195,00
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-50 000,00	0,00	-50 000,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-311 900,46	3 934 095,46	3 622 195,00

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés					B2
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	77 592,29		-339 492,75		-261 900,46
Fonctionnement	3 414 121,85	135 947,71	655 921,30		3 934 095,44
TOTAL I	3 491 714,14	135 947,71	316 428,55		3 672 194,98
II - Budgets des services à caractère administratif					
07601-DECHETS CCPC CCPR CC2VV					
Investissement	145 784,64		-44 632,85		101 151,79
Fonctionnement	391 938,10		55 273,42		447 211,52
Sous-Total	537 722,74		10 640,57		548 363,31
07631-ZONES D'ACTIVITES CC2VV					
Investissement	-253 080,78		-198 817,42		-451 898,20
Fonctionnement	-157 131,61		598 425,90		441 294,29
Sous-Total	-410 212,39		399 608,48		-10 603,91
TOTAL II	127 510,35		410 249,05		537 759,40
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
07650-EAU CC2VV DEUX VALLEES VERTES					
Investissement	1 115 108,00		-413 306,71		701 801,29
Fonctionnement	711 327,29		334 532,39		1 045 859,68
Sous-Total	1 826 435,29		-78 774,32		1 747 660,97
07654-ASSAINISSEMENT CC2VV					
Investissement	511 825,30		-335 380,98		176 444,32
Fonctionnement	597 400,46		457 689,80		1 055 090,26
Sous-Total	1 109 225,76		122 308,82		1 231 534,58
TOTAL III	2 935 661,05		43 534,50		2 979 195,55
TOTAL I + II + III	6 554 885,54	135 947,71	770 212,10		7 189 149,93

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITE	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES		I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES		C1

Chap. / art. (2)	Libellé	Depenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(1)
018	RSA	50 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(11)
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser détaillés conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES		I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES		C2

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (recues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser détaillés conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)		D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	9 857,44
Subventions d'investissement versées	373,06	Neutralisations et régularisations	-1 101,29
Autres immobilisations incorporelles	134,20	Réserves	6 591,50
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	3 278,17
Terrains	570,14	Résultat de l'exercice	655,92
Constructions	15 941,99	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	2 227,31
Réseaux et installations de voirie	834,56	TOTAL FONDS PROPRES (I)	21 509,05
Réseaux divers	2,99	PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel	84,19	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	
Autres	43,93	Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours	1 176,46	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	2 633,47
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	449,92	Dettes financières et autres emprunts	4,21
Immobilisations financières (nettes)	829,24	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	2 637,68
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	20 440,67	DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53,88
Stocks		Autres dettes non financières	449,00
Créances	1 382,96	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	502,87
Trésorerie	2 829,60	TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	4 212,56	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	3 140,55
Comptes de régularisation (III)	0,28	Comptes de régularisation (III)	3,91
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	24 653,51	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	24 653,51

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)		E
POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état	550,03	538,61
Participations	441,54	421,97
Compensations, autres attributions et autres participations	774,35	669,90
Dons et legs		
Impôts et taxes	2 407,58	2 243,01
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	257,73	83,38
Produits des cessions d'actifs		13,64
Autres produits de gestion	102,12	339,07
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif	1,50	
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	4 534,84	4 309,58
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	773,36	936,28
Charges de personnel	1 731,50	1 646,49
Indemnités des élus (et membres du CESR)	82,70	87,86
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	15,32	9,18
Impôts et taxes	60,86	55,51
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	97,34	91,75
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		2,96
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		10,68
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	2 761,08	2 840,71

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)		E
POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	764,50	478,87
Autres charges	305,70	348,93
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	1 070,20	827,80
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	703,56	641,07
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	47,64	53,62
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-47,64	-53,62
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	655,92	587,45



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFERENTS EN N					F
Libellés		Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources					
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources					
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources					
TFPB		3,96	0,00	614 671,00	2,59
TFPNB		7,09	0,00	87 491,00	1,65
CFE		21,40	0,00	1 028 270,00	3,31
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		5,18	0,00	55 737,00	-18,79
TOTAL				1 786 169,00	2,12

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.



II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...



II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	69 800,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	245 000,00	94 572,75	38,60	0,00
21	Immobilisations corporelles	334 880,00	225 042,37	67,20	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		649 680,00	319 615,12	49,20	50 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	300 350,00	293 687,75	97,78	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		300 350,00	293 687,75	97,78	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		950 030,00	613 302,87	64,56	50 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	3 500,00	1 500,00	42,86	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		3 500,00	1 500,00	42,86	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		953 530,00	614 802,87	64,48	50 000,00
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		953 530,00	614 802,87		50 000,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.
(2) Voir l'état II-C1,1 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) DI 040 = RF 042
(5) DI 041 = RI 041
(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 840,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	350,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	195 947,71	157 970,25	80,62	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	20 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		220 137,71	177 970,25	80,84	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	556 800,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	99 000,00	97 339,87	98,32	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		655 800,00	97 339,87	14,84	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		875 937,71	275 310,12	31,43	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		77 592,29			
Total des recettes de la section d'investissement		953 530,00	275 310,12		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.
(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).
(4) DI 040 = RF 042
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) DI 041 = RI 041
(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	915 727,00	773 324,00	0,00	773 324,00	84,45	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 987 805,00	1 821 565,34	0,00	1 821 565,34	91,64	0,00
014	Atténuations de produits	2 044 745,00	1 968 071,84	0,00	1 968 071,84	96,25	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 248 180,00	1 168 230,44	0,00	1 168 230,44	93,59	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 196 457,00	5 731 191,62	0,00	5 731 191,62	92,49	0,00
66	Charges financières	50 500,00	47 638,73	0,00	47 638,73	94,33	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		6 246 957,00	5 778 830,35	0,00	5 778 830,35	92,51	0,00
023	Virement à la section d'investissement	556 800,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	99 000,00	97 339,87	0,00	97 339,87	98,32	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		655 800,00	97 339,87	0,00	97 339,87	14,84	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		6 902 757,00	5 876 170,22	0,00	5 876 170,22	85,13	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		6 902 757,00	5 876 170,22	0,00	5 876 170,22		0,00



Cté de communes 2 Vallées Vertes - Budget Général CC2VV (650) - CFU - 2025

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RJ 040 ; DF 043 = RF 043



II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	25 000,00	29 175,35	0,00	29 175,35	116,70	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	187 500,00	257 732,10	0,00	257 732,10	137,46	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 768 000,00	1 738 473,00	0,00	1 738 473,00	98,33	0,00
731	Fiscalité locale	2 463 500,00	2 637 181,48	0,00	2 637 181,48	107,05	0,00
74	Dotations et participations	1 547 614,00	1 765 913,51	0,00	1 765 913,51	114,11	0,00
75	Autres produits de gestion courante	97 972,00	102 102,08	0,00	102 102,08	104,22	0,00
Total des recettes de gestion des services		6 089 586,00	6 530 577,52	0,00	6 530 577,52	107,24	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	14,00	0,00	14,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		6 089 586,00	6 530 591,52	0,00	6 530 591,52	107,24	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	3 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	42,86	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		3 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	42,86	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		6 093 086,00	6 532 091,52	0,00	6 532 091,52	107,20	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		3 278 174,16					
Total des recettes de la section de fonctionnement		9 371 260,16	6 532 091,52	0,00	6 532 091,52		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.
(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(3) RF 042 = DI 040



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						B1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	69 800,00				69 800,00
2041412	Bâtiments et installations		48 835,75		48 835,75	
20421	Biens mobiliers, matériel et études		20 000,00		20 000,00	
20422	Bâtiments et installations		25 737,00		25 737,00	
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	245 000,00	94 572,75		94 572,75	150 427,25
2128	Autres agencements et aménagements		5 004,00		5 004,00	
21318	Autres bâtiments publics		179 642,64		179 642,64	
21351	Bâtiments publics		16 764,00		16 764,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		12 792,12		12 792,12	
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers		6 420,02		6 420,02	
21838	Autre matériel informatique		4 419,59		4 419,59	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	334 880,00	225 042,37		225 042,37	109 837,63
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
Total des dépenses d'équipement		649 680,00	319 615,12		319 615,12	330 064,88
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
1641	Emprunts en euros		293 223,75		293 223,75	
165	Dépôts et cautionnements reçus		464,00		464,00	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	300 350,00	293 687,75		293 687,75	6 662,25
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						B1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses financières		300 350,00	293 687,75		293 687,75	6 662,25
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		950 030,00	613 302,87		613 302,87	336 727,13
13918	Autres		1 500,00		1 500,00	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	3 500,00	1 500,00		1 500,00	2 000,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre en investissement		3 500,00	1 500,00		1 500,00	2 000,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		953 530,00	614 802,87		614 802,87	338 727,13
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des dépenses de la section d'investissement		953 530,00	614 802,87		614 802,87	338 727,13



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'investissement - Vue détaillée						B2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
total chapitre 13	Subventions d'investissement	3 840,00				3 840,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	350,00				350,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	20 000,00				20 000,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
10222	F.C.T.V.A.		22 022,54		22 022,54	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		135 947,71		135 947,71	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	195 947,71	157 970,25		157 970,25	37 977,46
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
27638	Autres établissements publics		20 000,00		20 000,00	
total chapitre 27	Autres immobilisations financières		20 000,00		20 000,00	-20 000,00
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		220 137,71	177 970,25		177 970,25	42 167,46
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	556 800,00				
28031	Frais d'études		2 019,00		2 019,00	
28041412	Bâtiments et installations		5 521,35		5 521,35	
280421	Biens mobiliers, matériel et études		16 509,00		16 509,00	
280422	Bâtiments et installations		748,32		748,32	
2805	Concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires		4 404,00		4 404,00	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'investissement - Vue détaillée						B2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
281318	Autres bâtiments publics		249,00		249,00	
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile		397,04		397,04	
2815731	Matériel roulant		12 634,11		12 634,11	
2815738	Autre matériel et outillage de voirie		10 942,65		10 942,65	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques		5 958,54		5 958,54	
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers		837,78		837,78	
281828	Autres matériels de transport		2 950,00		2 950,00	
281838	Autre matériel informatique		25 097,46		25 097,46	
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		4 623,23		4 623,23	
28188	Autres		4 448,39		4 448,39	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	99 000,00	97 339,87		97 339,87	1 660,13
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre en investissement		655 800,00	97 339,87		97 339,87	558 460,13
Total des recettes d'investissement de l'exercice		875 937,71	275 310,12		275 310,12	600 627,59
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		77 592,29				
Total des recettes de la section d'investissement		953 530,00	275 310,12		275 310,12	678 219,88



II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
60226	Habillement et vêtements de travail		360,55		360,55	
6045	Achats d'études et de prestations de services (terrains à aménager)		864,00		864,00	
60611	Eau et assainissement		5 910,24		5 910,24	
60612	Énergie - Électricité		63 473,63		63 473,63	
60618	Autres fournitures		107,26		107,26	
60621	Combustibles		30 716,72		30 716,72	
60622	Carburants		12 382,15		12 382,15	
60624	Produits de traitement		123,30		123,30	
60628	Autres fournitures non stockées		270,32		270,32	
60631	Fournitures d'entretien		14 777,86		14 777,86	
60632	Fournitures de petit équipement		12 857,48		12 857,48	
60636	Habillement et Vêtements de travail		2 283,10		2 283,10	
6064	Fournitures administratives		8 078,42		8 078,42	
6065	Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et médiathèques)		32,41		32,41	
611	Contrats de prestations de services		235 187,84		235 187,84	
6132	Locations immobilières		7 618,71		7 618,71	
61358	Autres		25 402,61		25 402,61	
615221	Bâtiments publics		15 381,63		15 381,63	
615231	Voiries		3 682,80		3 682,80	
61551	Matériel roulant		9 511,44		9 511,44	
61558	Autres biens mobiliers		6 429,77	4 952,76	1 477,01	
6156	Maintenance		94 662,72		94 662,72	
6161	Multirisques		29 427,01	95,99	29 331,02	
617	Études et recherches		11 738,40		11 738,40	
6182	Documentation générale et technique		5 115,56	304,21	4 811,35	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6184	Versements à des organismes de formation		5 742,40	400,00	5 342,40	
6188	Autres frais divers		16 591,68		16 591,68	
62268	Autres honoraires, conseils...		5 621,52		5 621,52	
6228	Divers		5 706,69		5 706,69	
6232	Fêtes et cérémonies		19 329,93		19 329,93	
6234	Réceptions		949,80		949,80	
6236	Catalogues et imprimés		12 034,87		12 034,87	
6238	Divers		2 786,80		2 786,80	
6241	Transports de biens		1 620,00		1 620,00	
6248	Divers		564,55		564,55	
6251	Voyages, déplacements et missions		5 077,07		5 077,07	
6261	Frais d'affranchissement		7 794,07		7 794,07	
6262	Frais de télécommunications		20 045,07	7,14	20 037,93	
627	Services bancaires et assimilés.		244,99		244,99	
6281	Concours divers (cotisations...)		8 457,55		8 457,55	
6283	Frais de nettoyage des locaux		21 375,16		21 375,16	
6284	Redevance pour services rendus		2 385,64		2 385,64	
628721	non dotés de la personnalité morale		40,00		40,00	
62875	Aux communes membres du GFP		21 850,00		21 850,00	
62878	A des tiers		7 177,80		7 177,80	
6288	Autres		220,00		220,00	
63512	Taxes foncières		17 126,00	93,00	17 033,00	
63513	Autres impôts locaux		39,58		39,58	
total chapitre 011	Charges à caractère général	915 727,00	779 177,10	5 853,10	773 324,00	142 403,00
6211	Personnel affecté par la collectivité de rattachement		2 537,72		2 537,72	
6218	Autre personnel extérieur		14 568,40		14 568,40	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6331	Versement mobilité		2 207,70		2 207,70	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.		5 373,44		5 373,44	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale		32 884,92		32 884,92	
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations		3 317,87		3 317,87	
64111	Rémunération principale		621 694,56		621 694,56	
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence		13 350,81		13 350,81	
64113	NBI		14 348,88		14 348,88	
64118	Autres indemnités.		123 913,05		123 913,05	
64131	Rémunérations		370 380,63		370 380,63	
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence		4 912,02		4 912,02	
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi		3 417,95		3 417,95	
64138	Primes et autres indemnités		60 267,30		60 267,30	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		236 333,65		236 333,65	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		232 662,38		232 662,38	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C		17 590,40		17 590,40	
6455	Cotisations pour assurance du personnel		53 645,77	8 033,31	45 612,46	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.		3 396,28		3 396,28	
6474	Versements aux oeuvres sociales		12 654,00		12 654,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie		140,92		140,92	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	1 987 805,00	1 829 598,65	8 033,31	1 821 565,34	166 239,66
7391118	Autres restitutions au titre des dégrèvements sur contributions directes		3 080,00		3 080,00	
73918	Autres reversements et restitutions sur fiscalité locale		2 498,34		2 498,34	
739211	Attribution de compensation		1 557 436,00		1 557 436,00	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
739221	FNGIR		404 745,00		404 745,00	
73928	Autres prélèvements pour reversements de fiscalité		312,50		312,50	
total chapitre 014	Atténuations de produits	2 044 745,00	1 968 071,84		1 968 071,84	76 673,16
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
65311	Indemnités de fonction		69 348,31		69 348,31	
65313	Cotisations de retraite		3 368,51		3 368,51	
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale		9 301,21		9 301,21	
65315	Formation		530,01		530,01	
653172	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat		154,06		154,06	
65568	Autres contributions		305 700,22		305 700,22	
657358	Autres groupements		78 164,75		78 164,75	
65736221	non dotés de la personnalité morale		600 000,00		600 000,00	
657382	Organismes publics divers		3 000,00		3 000,00	
65748	Autres personnes de droit privé		83 338,50		83 338,50	
65818	Autres		15 323,32		15 323,32	
65888	Autres		1,55		1,55	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 248 180,00	1 168 230,44		1 168 230,44	79 949,56
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)					
Total des dépenses de gestion des services		6 196 457,00	5 745 078,03	13 886,41	5 731 191,62	465 265,38
66111	Intérêts réglés à l'échéance		47 398,73		47 398,73	
6688	Autres		240,00		240,00	
total chapitre 66	Charges financières	50 500,00	47 638,73		47 638,73	2 861,27
total chapitre 67	Charges spécifiques					
total chapitre 68	Dotations aux provisions					



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses réelles et mixtes		6 246 957,00	5 792 716,76	13 886,41	5 778 830,35	468 126,65
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	556 800,00				
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		97 339,87		97 339,87	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	99 000,00	97 339,87		97 339,87	1 660,13
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		655 800,00	97 339,87		97 339,87	558 460,13
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		6 902 757,00	5 890 056,63	13 886,41	5 876 170,22	1 026 586,78
002 Résultat de fonctionnement reporté						
Total des dépenses de la section de fonctionnement		6 902 757,00	5 890 056,63	13 886,41	5 876 170,22	1 026 586,78

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXECUTION BUDGETAIRE						II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée						D2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		27 585,68		27 585,68	
6479	Remboursements sur autres charges sociales		1 589,67		1 589,67	
total chapitre 013	Atténuations de charges	25 000,00	29 175,35		29 175,35	-4 175,35
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
70632	A caractère de loisirs		103 961,90	15 317,05	88 644,85	
70875	par les communes membres du GFP		25 032,81	1 503,00	23 529,81	
70878	par des tiers		144 783,94		144 783,94	
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrages...)		773,50		773,50	
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	187 500,00	274 552,15	16 820,05	257 732,10	-70 232,10
73211	Attribution de compensation		23 894,00		23 894,00	
732221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales		141 122,00		141 122,00	
7351	Fraction compensatoire de la TFPB et de la taxe d'habitation sur les résidences principales		933 813,00		933 813,00	
7352	Fraction compensatoire de la CVAE		635 903,00		635 903,00	
7358	Autres		3 741,00		3 741,00	
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 768 000,00	1 738 473,00		1 738 473,00	29 527,00
73111	Impôts directs locaux		1 791 938,00		1 791 938,00	
73113	Taxe sur les surfaces commerciales		179 427,00		179 427,00	
73114	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux		498 721,00		498 721,00	
73118	Autres contributions directes		31 269,00		31 269,00	
73136	Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations		86 190,00		86 190,00	
73158	Autres taxes liées aux transports, aux véhicules et aux droits de stationnement		22 739,00		22 739,00	
731721	Taxe de séjour		24 462,81		24 462,81	



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée						D2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
731722	Taxe additionnelle à la taxe de séjour		2 434,67		2 434,67	
total chapitre 731	Fiscalité locale	2 463 500,00	2 637 181,48		2 637 181,48	-173 681,48
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI		378 748,00		378 748,00	
741126	Dotation de compensation des EPCI		168 369,00		168 369,00	
744	FCTVA		2 908,63		2 908,63	
74718	Autres		168 096,00		168 096,00	
7473	Départements		58 164,00		58 164,00	
74741	Communes membres du GFP		106 161,55		106 161,55	
747888	Autres		109 117,20		109 117,20	
74832	État - Compensation au titre de la Contribution Économique Territoriale (CVAE et CFE)		1 108 744,58	498 129,00	610 615,58	
74833	État - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières		128 398,00	64 072,00	64 326,00	
74834	État - compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation		423,00		423,00	
7485	Dotation pour les titres sécurisés		28 583,00		28 583,00	
74888	Autres		70 401,55		70 401,55	
total chapitre 74	Dotations et participations	1 547 614,00	2 328 114,51	562 201,00	1 765 913,51	-218 299,51
752	Revenus des immeubles		92 501,50	2 870,41	89 631,09	
75738	Autres		12 469,44		12 469,44	
75888	Autres		1,55		1,55	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	97 972,00	104 972,49	2 870,41	102 102,08	-4 130,08
Total des recettes de gestion des services		6 089 586,00	7 112 468,98	581 891,46	6 530 577,52	-440 991,52
total chapitre 76	Produits financiers					
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale		14,00		14,00	
total chapitre 77	Produits spécifiques		14,00		14,00	-14,00
total chapitre 78	Reprises sur provisions					



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée						D2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes réelles et mixtes		6 089 586,00	7 112 482,98	581 891,46	6 530 591,52	-441 005,52
777	Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat		1 500,00		1 500,00	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 500,00	1 500,00		1 500,00	2 000,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 500,00	1 500,00		1 500,00	2 000,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		6 093 086,00	7 113 982,98	581 891,46	6 532 091,52	-439 005,52
002 Résultat de fonctionnement reporté		3 278 174,16				
Total des recettes de la section de fonctionnement		9 371 260,16	7 113 982,98	581 891,46	6 532 091,52	2 839 168,64



III – ÉTATS FINANCIERS					III
Bilan (en euros)					A
ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées		462 509,19	89 446,91	373 062,28	301 268,20
Autres immobilisations incorporelles		229 855,25	95 658,12	134 197,13	140 620,13
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		570 135,80		570 135,80	565 131,80
Constructions		15 943 235,08	1 245,00	15 941 990,08	15 745 832,44
Réseaux et installations de voirie		846 657,90	12 096,00	834 561,90	834 561,90
Réseaux divers		2 990,24		2 990,24	2 990,24
Installations techniques, agencements et matériel		245 203,19	161 015,06	84 188,13	101 328,35
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		457 663,54	413 732,62	43 930,92	71 048,17
Immobilisations corporelles en cours		1 176 456,86		1 176 456,86	1 176 456,86
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		449 916,32		449 916,32	449 916,32
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		829 241,30		829 241,30	849 241,30
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		21 213 864,67	773 193,71	20 440 670,96	20 238 395,71
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		318 030,82		318 030,82	110 090,50
Créances sur les redevables et comptes rattachés		58 922,55	4 300,00	54 622,55	16 860,27
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		373 443,73		373 443,73	373 443,73
Créances sur budgets annexes		617 956,58		617 956,58	952 480,19
Créances sur les autres débiteurs		18 907,81		18 907,81	20 645,69
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					

III – ÉTATS FINANCIERS					III
Bilan (en euros)					A
ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		1 387 261,49	4 300,00	1 382 961,49	1 473 520,38
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		2 829 597,44		2 829 597,44	2 676 781,21
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		2 829 597,44		2 829 597,44	2 676 781,21
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		278,85		278,85	3 761,25
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		25 431 002,45	777 493,71	24 653 508,74	24 392 458,55



III – ÉTATS FINANCIERS			III
Bilan (en euros)			A
FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations		514 482,05	514 482,05
Fonds globalisés		2 506 922,37	2 484 899,83
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable		274 198,39	275 698,39
Rattachées à un actif non amortissable		6 561 837,84	6 561 837,84
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-1 101 291,68	-1 101 291,68
RÉSERVES		6 591 495,48	6 455 547,77
REPORT A NOUVEAU		3 278 174,14	2 826 675,26
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		655 921,30	587 446,59
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		2 227 309,74	2 159 386,91
TOTAL FONDS PROPRES (I)		21 509 049,63	20 764 682,96
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		2 633 473,82	2 994 620,40
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		4 205,00	4 669,00
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		2 637 678,82	2 999 289,40
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		53 876,28	52 975,38
Dettes fiscales et sociales		176,00	1 265,00
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		339 581,22	339 581,22

III – ÉTATS FINANCIERS			III
Bilan (en euros)			A
FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes			
Autres dettes non financières		109 238,50	226 384,69
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		502 872,00	620 206,29
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		3 140 550,82	3 619 495,69
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		3 908,29	8 279,90
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		24 653 508,74	24 392 458,55



III – ÉTATS FINANCIERS				III
Compte de résultat (en euros)				B
	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état		550 025,63	538 605,22	11 420,41
Participations		441 538,75	421 973,31	19 565,44
Compensations, autres attributions et autres participations		774 349,13	669 898,73	104 450,40
Dons et legs				
Impôts et taxes		2 407 582,64	2 243 014,74	164 567,90
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		257 732,10	83 376,92	174 355,18
Produits des cessions d'actifs			13 638,19	-13 638,19
Autres produits de gestion		102 116,08	339 069,90	-236 953,82
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif		1 500,00		1 500,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		4 534 844,33	4 309 577,01	225 267,32
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		773 357,54	936 281,95	-162 924,41
Charges de personnel		1 731 499,94	1 646 487,03	85 012,91
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses		1 184 699,52	1 125 086,82	59 612,70
Dont charges sociales		546 800,42	521 400,21	25 400,21
Indemnités des élus (et membres du CESR)		82 702,10	87 864,03	-5 161,93
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		15 324,87	9 181,09	6 143,78
Impôts et taxes		60 856,51	55 510,76	5 345,75
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		97 339,87	91 749,53	5 590,34
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés			2 960,00	-2 960,00
Neutralisation des dépréciations et provisions				

III – ÉTATS FINANCIERS				III
Compte de résultat (en euros)				B
	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession			10 678,19	-10 678,19
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		2 761 080,83	2 840 712,58	-79 631,75
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		764 503,25	478 866,16	285 637,09
Dont ménages				
Dont personnes morales de droit privé		83 338,50	36 000,00	47 338,50
Dont collectivités territoriales				
Dont autres organismes publics		681 164,75	442 866,16	238 298,59
Dont établissements d'enseignement				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges		305 700,22	348 930,13	-43 229,91
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		1 070 203,47	827 796,29	242 407,18
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		703 560,03	641 068,14	62 491,89
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts		47 398,73	53 341,55	-5 942,82
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières		240,00	280,00	-40,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		47 638,73	53 621,55	-5 982,82
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-47 638,73	-53 621,55	5 982,82
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		655 921,30	587 446,59	68 474,71

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.



III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations		514 482,05						514 482,05		514 482,05
10222	F.C.T.V.A.		2 483 571,24				22 022,54		2 505 593,78		2 505 593,78
10228	Autres fonds d'investissement		1 328,59						1 328,59		1 328,59
	Sous Total compte 1022		2 484 899,83				22 022,54		2 506 922,37		2 506 922,37
1027	Mise à disposition (chez le bénéficiaire)		2 159 386,91						2 159 386,91		2 159 386,91
	Sous Total compte 102		5 158 768,79				22 022,54		5 180 791,33		5 180 791,33
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		6 455 547,77				135 947,71		6 591 495,48		6 591 495,48
	Sous Total compte 106		6 455 547,77				135 947,71		6 591 495,48		6 591 495,48
	Sous Total compte 10		11 614 316,56				157 970,25		11 772 286,81		11 772 286,81
110	Report à nouveau (solde créditeur)		2 826 675,26	135 947,71	587 446,59			135 947,71	3 414 121,85		3 278 174,14
	Sous Total compte 11		2 826 675,26	135 947,71	587 446,59			135 947,71	3 414 121,85		3 278 174,14
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou)		587 446,59	587 446,59				587 446,59	587 446,59		
	Sous Total compte 12		587 446,59	587 446,59				587 446,59	587 446,59		
1312	Régions		6 100,00						6 100,00		6 100,00
1313	Départements		210 000,00						210 000,00		210 000,00
1318	Autres		24 386,98						24 386,98		24 386,98
	Sous Total compte 131		240 486,98						240 486,98		240 486,98
1321	État et établissements nationaux		998 218,37						998 218,37		998 218,37
1322	Régions		1 128 038,91						1 128 038,91		1 128 038,91
1323	Départements		1 987 538,79						1 987 538,79		1 987 538,79
13241	Communes membres du GFP		536 341,25						536 341,25		536 341,25
13248	Autres communes		5 700,00						5 700,00		5 700,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 1324		542 041,25						542 041,25		542 041,25
13258	Autres groupements		1 832,00						1 832,00		1 832,00
	Sous Total compte 1325		1 832,00						1 832,00		1 832,00
13271	Fonds social européen		550 634,98						550 634,98		550 634,98
13273	FEADER		346 109,16						346 109,16		346 109,16
	Sous Total compte 1327		896 744,14						896 744,14		896 744,14
1328	Autres		241 632,30						241 632,30		241 632,30
	Sous Total compte 132		5 796 045,76						5 796 045,76		5 796 045,76
13361	Dotation d'équipement des territoires ru		3 395,21						3 395,21		3 395,21
	Sous Total compte 1336		3 395,21						3 395,21		3 395,21
1338	Autres		53 000,00						53 000,00		53 000,00
	Sous Total compte 133		56 395,21						56 395,21		56 395,21
13461	Dotation d'équipement des territoires ru		414 752,68						414 752,68		414 752,68
13462	Dotation de soutien à l'investissement I		351 039,40						351 039,40		351 039,40
	Sous Total compte 1346		765 792,08						765 792,08		765 792,08
	Sous Total compte 134		765 792,08						765 792,08		765 792,08
13912	Régions	4 880,00						4 880,00		4 880,00	
13918	Autres	16 303,80				1 500,00		17 803,80		17 803,80	
	Sous Total compte 1391	21 183,80				1 500,00		22 683,80		22 683,80	
	Sous Total compte 139	21 183,80				1 500,00		22 683,80		22 683,80	
	Sous Total compte 13	21 183,80	6 858 720,03			1 500,00		22 683,80	6 858 720,03		6 836 036,23
1641	Emprunts en euros		2 994 620,40	67 922,83		293 223,75		361 146,58	2 994 620,40		2 633 473,82

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 164		2 994 620,40	67 922,83		293 223,75		361 146,58	2 994 620,40		2 633 473,82
165	Dépôts et cautionnements reçus		4 669,00			464,00		464,00	4 669,00		4 205,00
	Sous Total compte 16		2 999 289,40	67 922,83		293 687,75		361 610,58	2 999 289,40		2 637 678,82
181	Compte de liaison : affectation à... (bu	322 999,28						322 999,28		322 999,28	
	Sous Total compte 18	322 999,28						322 999,28		322 999,28	
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo	677 539,71						677 539,71		677 539,71	
193	Autres neutralisations et régularisation	423 751,97						423 751,97		423 751,97	
	Sous Total compte 19	1 101 291,68						1 101 291,68		1 101 291,68	
	Total classe 1	1 445 474,76	24 886 447,84	791 317,13	587 446,59	295 187,75	157 970,25	2 531 979,64	25 631 864,68	1 446 974,76	24 546 859,80
2031	Frais d'études	185 890,61						185 890,61		185 890,61	
	Sous Total compte 203	185 890,61						185 890,61		185 890,61	
2041412	Bâtiments et installations	165 541,38				48 835,75		214 377,13		214 377,13	
	Sous Total compte 204141	165 541,38				48 835,75		214 377,13		214 377,13	
	Sous Total compte 20414	165 541,38				48 835,75		214 377,13		214 377,13	
	Sous Total compte 2041	165 541,38				48 835,75		214 377,13		214 377,13	
20421	Biens mobiliers, matériel et études	132 171,52				20 000,00		152 171,52		152 171,52	
20422	Bâtiments et installations	70 223,54				25 737,00		95 960,54		95 960,54	
	Sous Total compte 2042	202 395,06				45 737,00		248 132,06		248 132,06	
	Sous Total compte 204	367 936,44				94 572,75		462 509,19		462 509,19	
2051	Concessions et droits similaires	43 964,64						43 964,64		43 964,64	
	Sous Total compte 205	43 964,64						43 964,64		43 964,64	
	Sous Total compte 20	597 791,69				94 572,75		692 364,44		692 364,44	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2111	Terrains nus	108 509,53						108 509,53		108 509,53	
2112	Terrains de voirie	1 650,60						1 650,60		1 650,60	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	33 483,54						33 483,54		33 483,54	
2115	Terrains bâtis	18 613,36						18 613,36		18 613,36	
	Sous Total compte 211	162 257,03						162 257,03		162 257,03	
2128	Autres agencements et aménagements	402 874,77				5 004,00		407 878,77		407 878,77	
	Sous Total compte 212	402 874,77				5 004,00		407 878,77		407 878,77	
21312	Bâtiments scolaires	432 040,21						432 040,21		432 040,21	
21314	Bâtiments culturels et sportifs	6 350 768,34						6 350 768,34		6 350 768,34	
21318	Autres bâtiments publics	4 750 531,59				179 642,64		4 930 174,23		4 930 174,23	
	Sous Total compte 2131	11 533 340,14				179 642,64		11 712 982,78		11 712 982,78	
21351	Bâtiments publics	1 211 567,06				16 764,00		1 228 331,06		1 228 331,06	
	Sous Total compte 2135	1 211 567,06				16 764,00		1 228 331,06		1 228 331,06	
2138	Autres constructions	102 653,85						102 653,85		102 653,85	
	Sous Total compte 213	12 847 561,05				196 406,64		13 043 967,69		13 043 967,69	
2151	Réseaux de voirie	263 431,88						263 431,88		263 431,88	
2152	Installations de voirie	583 226,02						583 226,02		583 226,02	
21534	Réseaux d'électrification	1 700,00						1 700,00		1 700,00	
21538	Autres réseaux	1 290,24						1 290,24		1 290,24	
	Sous Total compte 2153	2 990,24						2 990,24		2 990,24	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie e	1 985,22						1 985,22		1 985,22	
	Sous Total compte 2156	1 985,22						1 985,22		1 985,22	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
215731	Matériel roulant	111 425,60						111 425,60		111 425,60	
215738	Autre matériel et outillage de voirie	68 327,23						68 327,23		68 327,23	
	Sous Total compte 21573	179 752,83						179 752,83		179 752,83	
	Sous Total compte 2157	179 752,83						179 752,83		179 752,83	
2158	Autres installations, matériel et outill	50 673,02				12 792,12		63 465,14		63 465,14	
	Sous Total compte 215	1 082 059,21				12 792,12		1 094 851,33		1 094 851,33	
21738	Autres constructions	2 899 267,39						2 899 267,39		2 899 267,39	
	Sous Total compte 2173	2 899 267,39						2 899 267,39		2 899 267,39	
	Sous Total compte 217	2 899 267,39						2 899 267,39		2 899 267,39	
2181	Installations générales, agencements et	6 626,38				6 420,02		13 046,40		13 046,40	
21828	Autres matériels de transport	58 705,21						58 705,21		58 705,21	
	Sous Total compte 2182	58 705,21						58 705,21		58 705,21	
21838	Autre matériel informatique	189 006,18				4 419,59		193 425,77		193 425,77	
	Sous Total compte 2183	189 006,18				4 419,59		193 425,77		193 425,77	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	95 112,20						95 112,20		95 112,20	
	Sous Total compte 2184	95 112,20						95 112,20		95 112,20	
2185	Matériel de téléphonie	524,50						524,50		524,50	
2188	Autres	96 849,46						96 849,46		96 849,46	
	Sous Total compte 218	446 823,93				10 839,61		457 663,54		457 663,54	
	Sous Total compte 21	17 840 843,38				225 042,37		18 065 885,75		18 065 885,75	
2313	Constructions	1 150,00						1 150,00		1 150,00	
2315	Installations, matériel et outillage tec	1 175 306,86						1 175 306,86		1 175 306,86	



III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 231	1 176 456,86						1 176 456,86		1 176 456,86	
	Sous Total compte 23	1 176 456,86						1 176 456,86		1 176 456,86	
2421	de la collectivité territoriale	126 917,04						126 917,04		126 917,04	
	Sous Total compte 242	126 917,04						126 917,04		126 917,04	
2492	Mises à disposition dans le cadre du tra				67 922,83				67 922,83		67 922,83
	Sous Total compte 249				67 922,83				67 922,83		67 922,83
	Sous Total compte 24	126 917,04			67 922,83			126 917,04	67 922,83	58 994,21	
266	Autres formes de participation	25,92						25,92		25,92	
	Sous Total compte 26	25,92						25,92		25,92	
275	Dépôts et cautionnements versés	2 804,84						2 804,84		2 804,84	
276341	Communes membres du GFP	86,54						86,54		86,54	
	Sous Total compte 27634	86,54						86,54		86,54	
27638	Autres établissements publics	846 324,00				20 000,00		846 324,00	20 000,00	826 324,00	
	Sous Total compte 2763	846 410,54				20 000,00		846 410,54	20 000,00	826 410,54	
	Sous Total compte 276	846 410,54				20 000,00		846 410,54	20 000,00	826 410,54	
	Sous Total compte 27	849 215,38				20 000,00		849 215,38	20 000,00	829 215,38	
28031	Frais d'études		69 340,71	8 089,41	8 089,41	2 019,00		8 089,41	79 449,12		71 359,71
	Sous Total compte 2803		69 340,71	8 089,41	8 089,41	2 019,00		8 089,41	79 449,12		71 359,71
28041412	Bâtiments et installations		16 888,60			5 521,35			22 409,95		22 409,95
	Sous Total compte 2804141		16 888,60			5 521,35			22 409,95		22 409,95
	Sous Total compte 280414		16 888,60			5 521,35			22 409,95		22 409,95
	Sous Total compte 28041		16 888,60			5 521,35			22 409,95		22 409,95

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
280421	Biens mobiliers, matériel et études		49 527,00				16 509,00		66 036,00		66 036,00
280422	Bâtiments et installations		252,64				748,32		1 000,96		1 000,96
	Sous Total compte 28042		49 779,64				17 257,32		67 036,96		67 036,96
	Sous Total compte 2804		66 668,24				22 778,67		89 446,91		89 446,91
2805	Concessions, brevets, licences, droits e		19 894,41				4 404,00		24 298,41		24 298,41
	Sous Total compte 280		155 903,36	8 089,41	8 089,41		29 201,67	8 089,41	193 194,44		185 105,03
281314	Bâtiments culturels et sportifs		747,00						747,00		747,00
281318	Autres bâtiments publics		249,00				249,00		498,00		498,00
	Sous Total compte 28131		996,00				249,00		1 245,00		1 245,00
	Sous Total compte 2813		996,00				249,00		1 245,00		1 245,00
28152	Installations de voirie		12 096,00						12 096,00		12 096,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie e		794,08				397,04		1 191,12		1 191,12
	Sous Total compte 28156		794,08				397,04		1 191,12		1 191,12
2815731	Matériel roulant		63 659,44				12 634,11		76 293,55		76 293,55
2815738	Autre matériel et outillage de voirie		42 884,49	2 116,20	2 116,20		10 942,65	2 116,20	55 943,34		53 827,14
	Sous Total compte 281573		106 543,93	2 116,20	2 116,20		23 576,76	2 116,20	132 236,89		130 120,69
	Sous Total compte 28157		106 543,93	2 116,20	2 116,20		23 576,76	2 116,20	132 236,89		130 120,69
28158	Autres installations, matériel et outill		23 744,71				5 958,54		29 703,25		29 703,25
	Sous Total compte 2815		143 178,72	2 116,20	2 116,20		29 932,34	2 116,20	175 227,26		173 111,06
28181	Installations générales, agencements et		4 440,97	3 313,20	3 313,20		837,78	3 313,20	8 591,95		5 278,75
281828	Autres matériels de transport		45 781,45				2 950,00		48 731,45		48 731,45

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 28182		45 781,45				2 950,00		48 731,45		48 731,45
281838	Autre matériel informatique		159 806,02				25 097,46		184 903,48		184 903,48
	Sous Total compte 28183		159 806,02				25 097,46		184 903,48		184 903,48
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		87 385,91	5 306,34	5 306,34		4 623,23	5 306,34	97 315,48		92 009,14
	Sous Total compte 28184		87 385,91	5 306,34	5 306,34		4 623,23	5 306,34	97 315,48		92 009,14
28188	Autres		78 361,41	6 444,00	6 444,00		4 448,39	6 444,00	89 253,80		82 809,80
	Sous Total compte 2818		375 775,76	15 063,54	15 063,54		37 956,86	15 063,54	428 796,16		413 732,62
	Sous Total compte 281		519 950,48	17 179,74	17 179,74		68 138,20	17 179,74	605 268,42		588 088,68
	Sous Total compte 28		675 853,84	25 269,15	25 269,15		97 339,87	25 269,15	798 462,86		773 193,71
	Total classe 2	20 591 250,27	675 853,84	25 269,15	93 191,98	319 615,12	117 339,87	20 936 134,54	886 385,69	20 890 865,39	841 116,54
4011	Fournisseurs		52 975,38	768 162,49	762 643,37			768 162,49	815 618,75		47 456,26
	Sous Total compte 401		52 975,38	768 162,49	762 643,37			768 162,49	815 618,75		47 456,26
4041	Fournisseurs d'immobilisations			238 354,41	244 774,43			238 354,41	244 774,43		6 420,02
	Sous Total compte 404			238 354,41	244 774,43			238 354,41	244 774,43		6 420,02
	Sous Total compte 40		52 975,38	1 006 516,90	1 007 417,80			1 006 516,90	1 060 393,18		53 876,28
411	Redevables			196 129,07	153 491,25			196 129,07	153 491,25	42 637,82	
414	Locataires-acquéreurs et locataires	12 321,31		92 447,07	97 076,23			104 768,38	97 076,23	7 692,15	
4161	Créances douteuses	8 838,96		1 284,00	1 530,38			10 122,96	1 530,38	8 592,58	
	Sous Total compte 416	8 838,96		1 284,00	1 530,38			10 122,96	1 530,38	8 592,58	
	Sous Total compte 41	21 160,27		289 860,14	252 097,86			311 020,41	252 097,86	58 922,55	
421	Personnel - Rémunérations dues			1 194 287,22	1 194 287,22			1 194 287,22	1 194 287,22		
425	Personnel - Avances et acomptes			530,45	530,45			530,45	530,45		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
427	Personnel - Oppositions			231,64	231,64			231,64	231,64		
	Sous Total compte 42			1 195 049,31	1 195 049,31			1 195 049,31	1 195 049,31		
431	Sécurité sociale			236 333,65	236 333,65			236 333,65	236 333,65		
437	Autres organismes sociaux			320 124,17	320 124,17			320 124,17	320 124,17		
	Sous Total compte 43			556 457,82	556 457,82			556 457,82	556 457,82		
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			20 437,55	20 437,55			20 437,55	20 437,55		
	Sous Total compte 442			20 437,55	20 437,55			20 437,55	20 437,55		
44311	Dépenses			408 337,20	408 337,20			408 337,20	408 337,20		
44312	Recettes - Amiable			4 412 178,41	4 412 048,64			4 412 178,41	4 412 048,64	129,77	
	Sous Total compte 4431			4 820 515,61	4 820 385,84			4 820 515,61	4 820 385,84	129,77	
44331	Dépenses			1 986,14	1 986,14			1 986,14	1 986,14		
44332	Recettes - Amiable			40 000,00				40 000,00		40 000,00	
	Sous Total compte 4433			41 986,14	1 986,14			41 986,14	1 986,14	40 000,00	
44341	Dépenses		126 265,00	1 757 236,97	1 630 971,97			1 757 236,97	1 757 236,97		
44342	Recettes - Amiable	3 376,00		131 194,36	25 997,81			134 570,36	25 997,81	108 572,55	
	Sous Total compte 4434	3 376,00	126 265,00	1 888 431,33	1 656 969,78			1 891 807,33	1 783 234,78	108 572,55	
44351	Dépenses		74 610,91	155 201,30	80 590,39			155 201,30	155 201,30		
44352	Recettes - Amiable	106 514,50		134 664,50	109 755,50			241 179,00	109 755,50	131 423,50	
44356	Recettes - Contentieux	200,00			200,00			200,00	200,00		
	Sous Total compte 4435	106 714,50	74 610,91	289 865,80	190 545,89			396 580,30	265 156,80	131 423,50	
44381	Dépenses			600 154,06	603 154,06			600 154,06	603 154,06		3 000,00
44382	Recettes - Amiable			20 000,00				20 000,00		20 000,00	
	Sous Total compte 4438			620 154,06	603 154,06			620 154,06	603 154,06	17 000,00	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 443	110 090,50	200 875,91	7 660 952,94	7 273 041,71			7 771 043,44	7 473 917,62	297 125,82	
44551	T.V.A. à décaisser		1 192,00	1 192,00				1 192,00	1 192,00		
	Sous Total compte 4455		1 192,00	1 192,00				1 192,00	1 192,00		
44562	T.V.A. sur immobilisations			19 732,06	19 732,06			19 732,06	19 732,06		
44566	T.V.A. sur autres biens et services			978,58	978,58			978,58	978,58		
44567	Crédit de T.V.A. à reporter			73 496,00	55 591,00			73 496,00	55 591,00	17 905,00	
	Sous Total compte 4456			94 206,64	76 301,64			94 206,64	76 301,64	17 905,00	
44571	T.V.A. collectée		73,00	2 805,03	2 908,03			2 805,03	2 981,03		176,00
	Sous Total compte 4457		73,00	2 805,03	2 908,03			2 805,03	2 981,03		176,00
445888	Autres taxes sur le chiffre d'affaires à		239,00						239,00		239,00
	Sous Total compte 44588		239,00						239,00		239,00
	Sous Total compte 4458		239,00						239,00		239,00
	Sous Total compte 445		1 504,00	98 203,67	79 209,67			98 203,67	80 713,67	17 490,00	
447	Autres impôts, taxes et versements assim			60 949,51	60 949,51			60 949,51	60 949,51		
	Sous Total compte 44	110 090,50	202 379,91	7 840 543,67	7 433 638,44			7 950 634,17	7 636 018,35	314 615,82	
4511	Compte de rattachement avec... (à subdiv	384 991,04		865 657,32	1 099 250,00			1 250 648,36	1 099 250,00	151 398,36	
45111	Compte de rattachement avec... (à subdiv	567 489,15		1 877 077,69	1 978 008,62			2 444 566,84	1 978 008,62	466 558,22	
	Sous Total compte 451	952 480,19		2 742 735,01	3 077 258,62			3 695 215,20	3 077 258,62	617 956,58	
4581	Dépenses (à subdiviser par mandat)	373 443,73			373 443,73			373 443,73	373 443,73		
45811	Dépenses (à subdiviser par mandat)			373 443,73				373 443,73		373 443,73	
	Sous Total compte 4581			373 443,73				373 443,73		373 443,73	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4582	Recettes (à subdiviser par mandat)		339 581,22	339 581,22				339 581,22	339 581,22		
45821	Recettes (à subdiviser par mandat)				339 581,22				339 581,22		339 581,22
	Sous Total compte 4582				339 581,22				339 581,22		339 581,22
	Sous Total compte 458	373 443,73	339 581,22	713 024,95	713 024,95			1 086 468,68	1 052 606,17	33 862,51	
	Sous Total compte 45	1 325 923,92	339 581,22	3 455 759,96	3 790 283,57			4 781 683,88	4 129 864,79	651 819,09	
4632	Intérêts à payer			955,25	955,25			955,25	955,25		
	Sous Total compte 463			955,25	955,25			955,25	955,25		
466	Excédents de versement		508,78	8 055,09	7 831,94			8 055,09	8 340,72		285,63
46711	Autres comptes créditeurs		25 000,00	450 653,37	531 591,24			450 653,37	556 591,24		105 937,87
	Sous Total compte 4671		25 000,00	450 653,37	531 591,24			450 653,37	556 591,24		105 937,87
46721	Débiteurs divers - Amiable	20 045,69		66 019,33	72 016,89			86 065,02	72 016,89	14 048,13	
46726	Débiteurs divers - Contentieux	600,00		13 781,24	9 521,56			14 381,24	9 521,56	4 859,68	
	Sous Total compte 4672	20 645,69		79 800,57	81 538,45			100 446,26	81 538,45	18 907,81	
46752	Mandataire - Opérations déléguées - Rece			125,66	125,66			125,66	125,66		
	Sous Total compte 4675			125,66	125,66			125,66	125,66		
	Sous Total compte 467	20 645,69	25 000,00	530 579,60	613 255,35			551 225,29	638 255,35		87 030,06
	Sous Total compte 46	20 645,69	25 508,78	539 589,94	622 042,54			560 235,63	647 551,32		87 315,69
4711	Versements des régisseurs			773,50	788,50			773,50	788,50		15,00
4712	Virements réimputés			1 089,76	1 089,76			1 089,76	1 089,76		
47131	Versements sur contributions directes			5 002 999,38	5 003 062,20			5 002 999,38	5 003 062,20		62,82
47132	Versements sur dotation globale de fonct			688 239,00	688 239,00			688 239,00	688 239,00		
47134	Subventions			344 969,00	344 969,00			344 969,00	344 969,00		



III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47138	Autres		3 992,89	388 172,27	385 836,34			388 172,27	389 829,23		1 656,96
	Sous Total compte 4713		3 992,89	6 424 379,65	6 422 106,54			6 424 379,65	6 426 099,43		1 719,78
471411	Excédent à réimputer - Personnes physique		191,35	6 441,47	6 652,12			6 441,47	6 843,47		402,00
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales			1 288,10	1 398,79			1 288,10	1 398,79		110,69
	Sous Total compte 47141		191,35	7 729,57	8 050,91			7 729,57	8 242,26		512,69
47143	Flux d'encaissements à réimputer			7 636,72	7 684,14			7 636,72	7 684,14		47,42
	Sous Total compte 4714		191,35	15 366,29	15 735,05			15 366,29	15 926,40		560,11
47171	Recettes relevé BDF - hors Héra				34,06				34,06		34,06
	Sous Total compte 4717				34,06				34,06		34,06
4718	Autres recettes à régulariser		3 855,00	259 511,52	257 010,24			259 511,52	260 865,24		1 353,72
	Sous Total compte 471		8 039,24	6 701 120,72	6 696 764,15			6 701 120,72	6 704 803,39		3 682,67
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt	2 381,96		536 984,09	539 366,05			539 366,05	539 366,05		
47218	Autres dépenses	1 379,29		35 561,77	36 701,10			36 941,06	36 701,10	239,96	
	Sous Total compte 4721	3 761,25		572 545,86	576 067,15			576 307,11	576 067,15	239,96	
4722	Commissions bancaires en instance de man			1 152,18	1 113,29			1 152,18	1 113,29	38,89	
4728	Autres dépenses à régulariser			777 644,88	777 644,88			777 644,88	777 644,88		
	Sous Total compte 472	3 761,25		1 351 342,92	1 354 825,32			1 355 104,17	1 354 825,32	278,85	
4784	Arrondis sur déclaration de TVA		1,66	0,61	0,57			0,61	2,23		1,62
	Sous Total compte 478		1,66	0,61	0,57			0,61	2,23		1,62
	Sous Total compte 47	3 761,25	8 040,90	8 052 464,25	8 051 590,04			8 056 225,50	8 059 630,94		3 405,44
4911	Dépréciations des comptes de redevables		4 300,00						4 300,00		4 300,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 491		4 300,00						4 300,00		4 300,00
	Sous Total compte 49		4 300,00						4 300,00		4 300,00
	Total classe 4	1 481 581,63	632 786,19	22 936 241,99	22 908 577,38			24 417 823,62	23 541 363,57	1 387 540,34	511 080,29
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			272 012,87	272 012,87			272 012,87	272 012,87		
5116	T.I.P. à l'encaissement			132 347,39	132 347,39			132 347,39	132 347,39		
51172	Chèques impayés			82,27	82,27			82,27	82,27		
51176	T.I.P. impayés			212,91	212,91			212,91	212,91		
51178	Autres valeurs impayées			2 118,53	2 118,53			2 118,53	2 118,53		
	Sous Total compte 5117			2 413,71	2 413,71			2 413,71	2 413,71		
5118	Autres valeurs à l'encaissement			26 349,03	26 349,03			26 349,03	26 349,03		
	Sous Total compte 511			433 123,00	433 123,00			433 123,00	433 123,00		
515	Compte au Trésor	2 676 541,21		10 077 422,53	9 924 616,30			12 753 963,74	9 924 616,30	2 829 347,44	
	Sous Total compte 51	2 676 541,21		10 510 545,53	10 357 739,30			13 187 086,74	10 357 739,30	2 829 347,44	
5412	Régisseurs de recettes (fonds de caisse)	240,00		50,00	40,00			290,00	40,00	250,00	
	Sous Total compte 541	240,00		50,00	40,00			290,00	40,00	250,00	
	Sous Total compte 54	240,00		50,00	40,00			290,00	40,00	250,00	
580	Opérations d'ordre budgétaires			98 839,87	98 839,87			98 839,87	98 839,87		
584	Encaissement par lecture optique			552 173,61	552 173,61			552 173,61	552 173,61		
586	Opérations financières entre le budget p			111,91	111,91			111,91	111,91		
	Sous Total compte 58			651 125,39	651 125,39			651 125,39	651 125,39		
	Total classe 5	2 676 781,21		11 161 720,92	11 008 904,69			13 838 502,13	11 008 904,69	2 829 597,44	
60226	Habillement et vêtements de travail					360,55		360,55		360,55	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6045	Sous Total compte 6022					360,55		360,55		360,55	
	Sous Total compte 602					360,55		360,55		360,55	
	Achats d'études et de prestations de ser					864,00		864,00		864,00	
	Sous Total compte 604					864,00		864,00		864,00	
60611	Eau et assainissement					5 910,24		5 910,24		5 910,24	
60612	Énergie - Électricité					63 473,63		63 473,63		63 473,63	
60618	Autres fournitures					107,26		107,26		107,26	
	Sous Total compte 6061					69 491,13		69 491,13		69 491,13	
60621	Combustibles					30 716,72		30 716,72		30 716,72	
60622	Carburants					12 382,15		12 382,15		12 382,15	
60624	Produits de traitement					123,30		123,30		123,30	
60628	Autres fournitures non stockées					270,32		270,32		270,32	
	Sous Total compte 6062					43 492,49		43 492,49		43 492,49	
60631	Fournitures d'entretien					14 777,86		14 777,86		14 777,86	
60632	Fournitures de petit équipement					12 857,48		12 857,48		12 857,48	
60636	Habillement et Vêtements de travail					2 283,10		2 283,10		2 283,10	
	Sous Total compte 6063					29 918,44		29 918,44		29 918,44	
6064	Fournitures administratives					8 078,42		8 078,42		8 078,42	
6065	Livres, disques, cassettes ... (biblioth					32,41		32,41		32,41	
	Sous Total compte 606					151 012,89		151 012,89		151 012,89	
	Sous Total compte 60					152 237,44		152 237,44		152 237,44	
611	Contrats de prestations de services					235 187,84		235 187,84		235 187,84	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6132	Locations immobilières					7 618,71		7 618,71		7 618,71	
61358	Autres					25 402,61		25 402,61		25 402,61	
	Sous Total compte 6135					25 402,61		25 402,61		25 402,61	
	Sous Total compte 613					33 021,32		33 021,32		33 021,32	
615221	Bâtiments publics					15 381,63		15 381,63		15 381,63	
	Sous Total compte 61522					15 381,63		15 381,63		15 381,63	
615231	Voiries					3 682,80		3 682,80		3 682,80	
	Sous Total compte 61523					3 682,80		3 682,80		3 682,80	
	Sous Total compte 6152					19 064,43		19 064,43		19 064,43	
61551	Matériel roulant					9 511,44		9 511,44		9 511,44	
61558	Autres biens mobiliers					6 429,77	4 952,76	6 429,77	4 952,76	1 477,01	
	Sous Total compte 6155					15 941,21	4 952,76	15 941,21	4 952,76	10 988,45	
6156	Maintenance					94 662,72		94 662,72		94 662,72	
	Sous Total compte 615					129 668,36	4 952,76	129 668,36	4 952,76	124 715,60	
6161	Multirisques					29 427,01	95,99	29 427,01	95,99	29 331,02	
	Sous Total compte 616					29 427,01	95,99	29 427,01	95,99	29 331,02	
617	Études et recherches					11 738,40		11 738,40		11 738,40	
6182	Documentation générale et technique					5 115,56	304,21	5 115,56	304,21	4 811,35	
6184	Versements à des organismes de formation					5 742,40	400,00	5 742,40	400,00	5 342,40	
6188	Autres frais divers					16 591,68		16 591,68		16 591,68	
	Sous Total compte 618					27 449,64	704,21	27 449,64	704,21	26 745,43	
	Sous Total compte 61					466 492,57	5 752,96	466 492,57	5 752,96	460 739,61	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6211	Personnel affecté par la collectivité de					2 537,72		2 537,72		2 537,72	
6218	Autre personnel extérieur					14 568,40		14 568,40		14 568,40	
	Sous Total compte 621					17 106,12		17 106,12		17 106,12	
62268	Autres honoraires, conseils...					5 621,52		5 621,52		5 621,52	
	Sous Total compte 6226					5 621,52		5 621,52		5 621,52	
6228	Divers					5 706,69		5 706,69		5 706,69	
	Sous Total compte 622					11 328,21		11 328,21		11 328,21	
6232	Fêtes et cérémonies					19 329,93		19 329,93		19 329,93	
6234	Réceptions					949,80		949,80		949,80	
6236	Catalogues et imprimés					12 034,87		12 034,87		12 034,87	
6238	Divers					2 786,80		2 786,80		2 786,80	
	Sous Total compte 623					35 101,40		35 101,40		35 101,40	
6241	Transports de biens					1 620,00		1 620,00		1 620,00	
6248	Divers					564,55		564,55		564,55	
	Sous Total compte 624					2 184,55		2 184,55		2 184,55	
6251	Voyages, déplacements et missions					5 077,07		5 077,07		5 077,07	
	Sous Total compte 625					5 077,07		5 077,07		5 077,07	
6261	Frais d'affranchissement					7 794,07		7 794,07		7 794,07	
6262	Frais de télécommunications					20 045,07	7,14	20 045,07	7,14	20 037,93	
	Sous Total compte 626					27 839,14	7,14	27 839,14	7,14	27 832,00	
627	Services bancaires et assimilés.					244,99		244,99		244,99	
6281	Concours divers (cotisations...)					8 457,55		8 457,55		8 457,55	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6283	Frais de nettoyage des locaux					21 375,16		21 375,16		21 375,16	
6284	Redevance pour services rendus					2 385,64		2 385,64		2 385,64	
628721	non dotés de la personnalité morale					40,00		40,00		40,00	
	Sous Total compte 62872					40,00		40,00		40,00	
62875	Aux communes membres du GFP					21 850,00		21 850,00		21 850,00	
62878	A des tiers					7 177,80		7 177,80		7 177,80	
	Sous Total compte 6287					29 067,80		29 067,80		29 067,80	
6288	Autres					220,00		220,00		220,00	
	Sous Total compte 628					61 506,15		61 506,15		61 506,15	
	Sous Total compte 62					160 387,63	7,14	160 387,63	7,14	160 380,49	
6331	Versement mobilité					2 207,70		2 207,70		2 207,70	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.					5 373,44		5 373,44		5 373,44	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges					32 884,92		32 884,92		32 884,92	
6338	Autres impôts, taxes et versements assim					3 317,87		3 317,87		3 317,87	
	Sous Total compte 633					43 783,93		43 783,93		43 783,93	
63512	Taxes foncières					17 126,00	93,00	17 126,00	93,00	17 033,00	
63513	Autres impôts locaux					39,58		39,58		39,58	
	Sous Total compte 6351					17 165,58	93,00	17 165,58	93,00	17 072,58	
	Sous Total compte 635					17 165,58	93,00	17 165,58	93,00	17 072,58	
	Sous Total compte 63					60 949,51	93,00	60 949,51	93,00	60 856,51	
64111	Rémunération principale					621 694,56		621 694,56		621 694,56	
64112	Supplément familial de traitement et ind					13 350,81		13 350,81		13 350,81	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64113	NBI					14 348,88		14 348,88		14 348,88	
64118	Autres indemnités.					123 913,05		123 913,05		123 913,05	
	Sous Total compte 6411					773 307,30		773 307,30		773 307,30	
64131	Rémunérations					370 380,63		370 380,63		370 380,63	
64132	Supplément familial de traitement et ind					4 912,02		4 912,02		4 912,02	
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi					3 417,95		3 417,95		3 417,95	
64138	Primes et autres indemnités					60 267,30		60 267,30		60 267,30	
	Sous Total compte 6413					438 977,90		438 977,90		438 977,90	
6419	Remboursements sur rémunérations du pers						27 585,68		27 585,68		27 585,68
	Sous Total compte 641					1 212 285,20	27 585,68	1 212 285,20	27 585,68	1 184 699,52	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.					236 333,65		236 333,65		236 333,65	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					232 662,38		232 662,38		232 662,38	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C					17 590,40		17 590,40		17 590,40	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					53 645,77	8 033,31	53 645,77	8 033,31	45 612,46	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux					3 396,28		3 396,28		3 396,28	
	Sous Total compte 645					543 628,48	8 033,31	543 628,48	8 033,31	535 595,17	
6474	Versements aux oeuvres sociales					12 654,00		12 654,00		12 654,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie					140,92		140,92		140,92	
6479	Remboursements sur autres charges sociales						1 589,67		1 589,67		1 589,67
	Sous Total compte 647					12 794,92	1 589,67	12 794,92	1 589,67	11 205,25	
	Sous Total compte 64					1 768 708,60	37 208,66	1 768 708,60	37 208,66	1 731 499,94	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65311	Indemnités de fonction					69 348,31		69 348,31		69 348,31	
65313	Cotisations de retraite					3 368,51		3 368,51		3 368,51	
65314	Cotisations de sécurité sociale - part p					9 301,21		9 301,21		9 301,21	
65315	Formation					530,01		530,01		530,01	
653172	Cotisations au fonds de financement de I					154,06		154,06		154,06	
	Sous Total compte 65317					154,06		154,06		154,06	
	Sous Total compte 6531					82 702,10		82 702,10		82 702,10	
	Sous Total compte 653					82 702,10		82 702,10		82 702,10	
65568	Autres contributions					305 700,22		305 700,22		305 700,22	
	Sous Total compte 6556					305 700,22		305 700,22		305 700,22	
	Sous Total compte 655					305 700,22		305 700,22		305 700,22	
657358	Autres groupements					78 164,75		78 164,75		78 164,75	
	Sous Total compte 65735					78 164,75		78 164,75		78 164,75	
65736221	non dotés de la personnalité morale					600 000,00		600 000,00		600 000,00	
	Sous Total compte 6573622					600 000,00		600 000,00		600 000,00	
	Sous Total compte 657362					600 000,00		600 000,00		600 000,00	
	Sous Total compte 65736					600 000,00		600 000,00		600 000,00	
657382	Organismes publics divers					3 000,00		3 000,00		3 000,00	
	Sous Total compte 65738					3 000,00		3 000,00		3 000,00	
	Sous Total compte 6573					681 164,75		681 164,75		681 164,75	
65748	Autres personnes de droit privé					83 338,50		83 338,50		83 338,50	
	Sous Total compte 6574					83 338,50		83 338,50		83 338,50	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65818	Sous Total compte 657					764 503,25		764 503,25		764 503,25	
	Autres					15 323,32		15 323,32		15 323,32	
	Sous Total compte 6581					15 323,32		15 323,32		15 323,32	
65888	Autres					1,55		1,55		1,55	
	Sous Total compte 6588					1,55		1,55		1,55	
	Sous Total compte 658					15 324,87		15 324,87		15 324,87	
66111	Sous Total compte 65					1 168 230,44		1 168 230,44		1 168 230,44	
	Intérêts réglés à l'échéance					47 398,73		47 398,73		47 398,73	
	Sous Total compte 6611					47 398,73		47 398,73		47 398,73	
6688	Sous Total compte 661					47 398,73		47 398,73		47 398,73	
	Autres					240,00		240,00		240,00	
	Sous Total compte 668					240,00		240,00		240,00	
6811	Sous Total compte 66					47 638,73		47 638,73		47 638,73	
	Dotations aux amortissements des immobil					97 339,87		97 339,87		97 339,87	
	Sous Total compte 681					97 339,87		97 339,87		97 339,87	
	Sous Total compte 68					97 339,87		97 339,87		97 339,87	
	Total classe 6					3 921 984,79	43 061,76	3 921 984,79	43 061,76	3 908 098,38	29 175,35
70632	A caractère de loisirs					15 317,05	103 961,90	15 317,05	103 961,90		88 644,85
	Sous Total compte 7063					15 317,05	103 961,90	15 317,05	103 961,90		88 644,85
	Sous Total compte 706					15 317,05	103 961,90	15 317,05	103 961,90		88 644,85
70875	par les communes membres du GFP					1 503,00	25 032,81	1 503,00	25 032,81		23 529,81
70878	par des tiers						144 783,94		144 783,94		144 783,94

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7088	Sous Total compte 7087					1 503,00	169 816,75	1 503,00	169 816,75		168 313,75
	Autres produits d'activités annexes (abo						773,50		773,50		773,50
	Sous Total compte 708					1 503,00	170 590,25	1 503,00	170 590,25		169 087,25
	Sous Total compte 70					16 820,05	274 552,15	16 820,05	274 552,15		257 732,10
73111	Impôts directs locaux						1 791 938,00		1 791 938,00		1 791 938,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales						179 427,00		179 427,00		179 427,00
73114	Imposition forfaitaire sur les entreprises						498 721,00		498 721,00		498 721,00
73118	Autres contributions directes						31 269,00		31 269,00		31 269,00
	Sous Total compte 7311						2 501 355,00		2 501 355,00		2 501 355,00
73136	Taxe pour la gestion des milieux aquatique						86 190,00		86 190,00		86 190,00
	Sous Total compte 7313						86 190,00		86 190,00		86 190,00
73158	Autres taxes liées aux transports, aux v						22 739,00		22 739,00		22 739,00
	Sous Total compte 7315						22 739,00		22 739,00		22 739,00
731721	Taxe de séjour						24 462,81		24 462,81		24 462,81
731722	Taxe additionnelle à la taxe de séjour						2 434,67		2 434,67		2 434,67
	Sous Total compte 73172						26 897,48		26 897,48		26 897,48
	Sous Total compte 7317						26 897,48		26 897,48		26 897,48
	Sous Total compte 731						2 637 181,48		2 637 181,48		2 637 181,48
73211	Attribution de compensation						23 894,00		23 894,00		23 894,00
	Sous Total compte 7321						23 894,00		23 894,00		23 894,00
732221	Fonds de péréquation des ressources comm						141 122,00		141 122,00		141 122,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 73222						141 122,00		141 122,00		141 122,00
	Sous Total compte 7322						141 122,00		141 122,00		141 122,00
	Sous Total compte 732						165 016,00		165 016,00		165 016,00
7351	Fraction compensatoire de la TFPB et de						933 813,00		933 813,00		933 813,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE						635 903,00		635 903,00		635 903,00
7358	Autres						3 741,00		3 741,00		3 741,00
	Sous Total compte 735						1 573 457,00		1 573 457,00		1 573 457,00
7391118	Autres restitutions au titre des dégrèvements					3 080,00		3 080,00		3 080,00	
	Sous Total compte 739111					3 080,00		3 080,00		3 080,00	
	Sous Total compte 73911					3 080,00		3 080,00		3 080,00	
73918	Autres reversements et restitutions sur					2 498,34		2 498,34		2 498,34	
	Sous Total compte 7391					5 578,34		5 578,34		5 578,34	
739211	Attribution de compensation					1 557 436,00		1 557 436,00		1 557 436,00	
	Sous Total compte 73921					1 557 436,00		1 557 436,00		1 557 436,00	
739221	FNGIR					404 745,00		404 745,00		404 745,00	
	Sous Total compte 73922					404 745,00		404 745,00		404 745,00	
73928	Autres prélèvements pour reversements de					312,50		312,50		312,50	
	Sous Total compte 7392					1 962 493,50		1 962 493,50		1 962 493,50	
	Sous Total compte 739					1 968 071,84		1 968 071,84		1 968 071,84	
	Sous Total compte 73					1 968 071,84	4 375 654,48	1 968 071,84	4 375 654,48		2 407 582,64
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI						378 748,00		378 748,00		378 748,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
741126	Dotation de compensation des EPCI						168 369,00		168 369,00		168 369,00
	Sous Total compte 74112						547 117,00		547 117,00		547 117,00
	Sous Total compte 7411						547 117,00		547 117,00		547 117,00
	Sous Total compte 741						547 117,00		547 117,00		547 117,00
744	FCTVA						2 908,63		2 908,63		2 908,63
74718	Autres						168 096,00		168 096,00		168 096,00
	Sous Total compte 7471						168 096,00		168 096,00		168 096,00
7473	Départements						58 164,00		58 164,00		58 164,00
74741	Communes membres du GFP						106 161,55		106 161,55		106 161,55
	Sous Total compte 7474						106 161,55		106 161,55		106 161,55
747888	Autres						109 117,20		109 117,20		109 117,20
	Sous Total compte 74788						109 117,20		109 117,20		109 117,20
	Sous Total compte 7478						109 117,20		109 117,20		109 117,20
	Sous Total compte 747						441 538,75		441 538,75		441 538,75
74832	État - Compensation au titre de la Contr					498 129,00	1 108 744,58	498 129,00	1 108 744,58		610 615,58
74833	État - Compensation au titre des exonéra					64 072,00	128 398,00	64 072,00	128 398,00		64 326,00
74834	État - compensation au titre des exonéra						423,00		423,00		423,00
	Sous Total compte 7483					562 201,00	1 237 565,58	562 201,00	1 237 565,58		675 364,58
7485	Dotation pour les titres sécurisés						28 583,00		28 583,00		28 583,00
74888	Autres						70 401,55		70 401,55		70 401,55
	Sous Total compte 7488						70 401,55		70 401,55		70 401,55
	Sous Total compte 748					562 201,00	1 336 550,13	562 201,00	1 336 550,13		774 349,13

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 74					562 201,00	2 328 114,51	562 201,00	2 328 114,51		1 765 913,51
752	Revenus des immeubles					2 870,41	92 501,50	2 870,41	92 501,50		89 631,09
75738	Autres						12 469,44		12 469,44		12 469,44
	Sous Total compte 7573						12 469,44		12 469,44		12 469,44
	Sous Total compte 757						12 469,44		12 469,44		12 469,44
75888	Autres						1,55		1,55		1,55
	Sous Total compte 7588						1,55		1,55		1,55
	Sous Total compte 758						1,55		1,55		1,55
	Sous Total compte 75					2 870,41	104 972,49	2 870,41	104 972,49		102 102,08
773	Mandats annulés (sur exercices antérieur						14,00		14,00		14,00
777	Recettes et quote-part des subventions d						1 500,00		1 500,00		1 500,00
	Sous Total compte 77						1 514,00		1 514,00		1 514,00
	Total classe 7					2 549 963,30	7 084 807,63	2 549 963,30	7 084 807,63	1 968 071,84	6 502 916,17
	Total général	26 195 087,87	26 195 087,87	34 914 549,19	34 598 120,64	7 086 750,96	7 403 179,51	68 196 388,02	68 196 388,02	32 431 148,15	32 431 148,15



État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.



V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d’édition : 10/04/2026

Comptable(s)	Ayant exercé au cours de la gestion
M JEAN-PAUL COMMAN du 01/01/2025	au 10/04/2026
Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.	
<u>Observations :</u>	
NOEL Philippe (1013779464-0), Contrôleur principal des Finances Publiques	A DDFIP DE FRANCHE-COMTE ET DU..., le 13/04/2026
Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.	
COMMAN Jean-Paul (1013451842-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe	A VALDAHON - BAUME-LES-DAMES, le 15/04/2026
Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 26/05/2026 par l'organe délibérant.	
BEAUDREY BRUNO (bbeaudrey-xt), LE PRESIDENT	A PAYS DE CLERVAL, le 29/05/2026

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
DU CFU 2025
(COMPTE FINANCIER UNIQUE)**

CADRE GENERAL

L'article L 2313.-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit qu'une présentation brève et synthétique, retraçant les informations financières essentielles, est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation pour la communauté de communes ; elle est disponible sur le site internet de la collectivité.

Le budget (acte de prévision) retrace l'ensemble des dépenses et recettes prévues et autorisées pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables.

Le cycle budgétaire est le suivant : budget primitif, décision(s) modificative(s), compte financier unique.

Le compte financier unique (CFU) présente les résultats de l'exécution du budget définissant les opérations réalisées au cours de l'année.

Le compte financier unique 2025 a été adopté par le conseil communautaire le 26 mai 2026.



VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE
FINANCIER UNIQUE 2025

Il comporte 2 grandes sections bien distinctes :

- La section de fonctionnement qui concerne la gestion courante de la collectivité,
- La section d'investissement qui porte sur les opérations annuelles et/ou pluriannuelles,

Contrairement à un budget, qui doit être équilibré pour chaque section, le CFU retrace les mouvements effectués, fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section.

Cette comptabilité permet de suivre la consommation des crédits et de dégager les résultats budgétaires de l'exercice.

I- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les dépenses de fonctionnement correspondent à la consommation des fluides (eau, gaz, électricité, ...) des bâtiments communaux, aux achats de fournitures, aux prestations de services, aux assurances, aux salaires, aux indemnités d'élus, aux subventions versées aux associations, aux intérêts d'emprunts,

Plus spécifiquement, la rémunération du personnel, le montant (chapitre 012) s'élève à 1 821 565.35€ pour un effectif au 31.12.2025 de 54 agents.



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025	Réalisations 2025
Charges à caractère général	915 727,00 €	773 324,00 €
Charges de personnel	1 987 805,00 €	1 821 565,34 €
Atténuation de produits	2 044 745,00 €	1 968 071,84 €
Autres charges de gestion courante	1 248 180,00 €	1 168 230,44 €
Charges financières	50 500,00 €	47 638,73 €
Dotation aux provisions et dépréciations		
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	6 246 957,00 €	5 778 830,35 €
Virement à la section d'investissement	556 800,00 €	- €
Opération d'ordre entre section	99 000,00 €	97 339,87 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 902 757,00 €	5 876 170,22 €

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (petite enfance, club ados, rpe, caf), des remboursements d'indemnités journalières, des impôts, des dotations, ...

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025	Réalisations 2025
Atténuations de charges	25 000,00 €	29 175,35 €
Produits des services	187 500,00 €	257 732,10 €
Impôts et Taxes	1 768 000,00 €	1 738 473,00 €
Fiscalité locale	2 463 500,00 €	2 637 181,48 €
Dotations et participations	1 547 614,00 €	1 765 913,51 €
Autres produits de gestion courante	97 972,00 €	102 102,08 €
Produits exceptionnels		14,00 €
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	6 089 586,00 €	6 530 591,52 €
Opération d'ordre entre section	3 500,00 €	1 500,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	6 093 086,00 €	6 532 091,52 €
Résultat reporté	3 278 174,16 €	3 278 174,16 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 371 260,16 €	9 810 265,68 €



La fiscalité

Les taux d'imposition 2025 restent inchangés :

- Pour la taxe foncière sur le bâti : 3.96 %
- Pour la taxe foncière sur le non bâti : 7.09 %
- Pour la taxe d'habitation additionnelle : 5,18 %
- Pour la Cotisation Foncière des Entreprises : 21.40 %

II- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la collectivité à moyen ou long terme.

Les dépenses d'investissement correspondent à l'achat de biens mobiliers et immobiliers, de matériel divers (informatique, mobilier scolaire, ...), de véhicules, et travaux, ...

Ces dernières faisant varier la valeur du patrimoine de la collectivité.



DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2025	Réalisations 2025
Opération d'ordre entre section	3 500,00 €	1 500,00 €
Dotations, fonds divers et réserves		
Emprunts et dettes assimilées	300 350 €	293 687,75 €
Immobilisations incorporelles	69 000,00 €	
Subventions d'équipement versées	245 000 €	94 572,75 €
Immobilisations corporelles	339 880,00 €	225 042,37 €
Solde d'exécution		
TOTAL DEPENSES CUMULEES	953 530,00 €	614 802,87 €

Les recettes d'investissement correspondent entre autres aux subventions liées aux projets (département, région, ...) et au 1068.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2025	Réalisations 2025
Subventions d'investissement	3 840,00 €	1 585,20 €
Virement de section fonctionnement	556 800,00 €	
Opération d'ordre entre section	99 000,00 €	97 339,87 €
Dotations, fonds divers et réserves	195 947,71 €	157 970,25 €
Emprunts et dettes assimilées	350,00 €	
Immobilisations corporelles	20 000,00 €	
Autres immobilisations financières		20 000,00 €
Résultat reporté	77 592,29 €	77 952,29 €
TOTAL RECETTES CUMULEES	953 530,00 €	352 902,41 €

III- RECAPITULATIF

Résultats de clôture de l'exercice

SECTION	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
INVESTISSEMENT	614 802€	352 902€	-261 900€
FONCTIONNEMENT	5 876 170€	9 810 265€	3 934 095€
TOTAL	6 490 972€	10 163 167€	3 672 195€

Solde RAR en investissement : 50 000€



IV- ELEMENTS D'ANALYSE FINANCIERE

a. Epargnes

- *L'épargne brute* constitue la différence entre les recettes réelles (hors produits de cession) et les dépenses réelles de fonctionnement (hors immobilisations cédées). Elle représente le socle de richesse financière. L'épargne brute de la collectivité s'élève à 751 761 € pour l'année 2025, soit 47,09 € par habitant,
- *Le taux d'épargne brute* est un indicateur majeur de l'analyse de la solvabilité, qui complète l'étude de la capacité de désendettement. Il exprime la part des ressources courantes qui ne sont pas mobilisées par la couverture des charges courantes et qui sont disponibles pour rembourser la dette et pour investir. Pour 2025, ce taux s'élève à 11.51%. La cour des comptes préconise un taux d'épargne supérieur à 8%.
- *L'épargne nette* constitue l'épargne brute moins le remboursement du capital de la dette. L'épargne nette permet de mesurer l'équilibre annuel.
Pour la CC2VV, elle s'élève à 458 074 € pour 2025, soit 28.69 € par habitant.

b. Emprunts et l'encours de la dette

L'encours total de la dette au 31.12.2025 s'élève à 2 974 184€ € soit 186€ par habitant.

Le ratio de désendettement (capital restant dû/épargne brute) est de 3.97 ans pour la CC2VV. C'est par ce ratio que l'on mesure la capacité d'une collectivité à rembourser plus ou moins rapidement l'encours de sa dette grâce à son autofinancement. (Le seuil critique du ratio de désendettement est fixé entre 10 et 12 ans).



2026 05 04

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECHETS CCPC CCPR CC2VV

RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE CC2VV DEUX VALLEES VERTES

Numéro SIRET : 20006829400087

POSTE COMPTABLE : 025025 SGC VALDAHON - BAUME-LES-DAMES

Compte financier unique (M57)

Voté par Nature
BUDGET ANNEXE

ANNEE 2025



Sommaire
Le Compte Financier Unique

Arrêté et signatures
ECCE

			Origine des données	Page
I. Informations générales et synthétiques				
A	Informations statistiques, fiscales et financières	Ordonnateur		5
B1	Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	Ordonnateur		6
B2	Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	Comptable		7
B3.1	Liste des organismes de regroupement	Ordonnateur		8
B3.2	Liste des établissements publics créés	Ordonnateur		9
B3.3	Liste des services individualisés dans un budget annexe	Ordonnateur		10
C1	Détail des restes à réaliser - Dépenses	Ordonnateur		11
C2	Détail des restes à réaliser - Recettes	Ordonnateur		12
D	Bilan synthétique	Comptable		13
E	Compte de résultat synthétique	Comptable		14
F	Taux des contributions et produits afférents en N	Ordonnateur		16
II. Exécution budgétaire				
A	Modalités de vote du budget	Ordonnateur		17
Vue d'ensemble				
A1.1	Dépenses d'investissement	Ordonnateur		18
A1.2	Recettes d'investissement	Ordonnateur		19
A2.1	Dépenses de fonctionnement	Ordonnateur		20
A2.2	Recettes de fonctionnement	Ordonnateur		22
Vue détaillée				
B1	Dépenses d'investissement	Comptable		23
B2	Recettes d'investissement	Comptable		25
C1	Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Ordonnateur		27
D1	Dépenses de fonctionnement	Comptable		28
D2	Recettes de fonctionnement	Comptable		30
III. États financiers				
A	Bilan	Comptable		31
B	Compte de résultat	Comptable		35
C	Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	Ordonnateur / Comptable - Pièce jointe		37
D	Balance des comptes	Comptable		38
IV. États annexés				

		Origine des données	Page
<i>A. Présentation croisée et agrégée</i>			
A1	Présentation croisée, section d'investissement – vue d'ensemble	Ordonnateur	
A2	Présentation croisée, section de fonctionnement – vue d'ensemble	Ordonnateur	
A3	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Ordonnateur	
<i>B. États annexés patrimoniaux</i>			
B1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Ordonnateur	
B1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	Ordonnateur	
B1.3	État de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Ordonnateur	
B1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Ordonnateur	
B1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	Ordonnateur	
B1.6	État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Ordonnateur	
B1.7	État de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Ordonnateur	
B1.8	État de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Ordonnateur	
B1.9	État de la dette - Autres dettes	Ordonnateur	
B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	Ordonnateur	
B3	État des provisions	Ordonnateur	
B4	État des charges transférées	Ordonnateur	
B5	Détail des opérations pour le compte de tiers	Ordonnateur	
B6	Prêts	Ordonnateur	
B7.1	État synthétique des engagements donnés	Ordonnateur	
B7.2	État synthétique des engagements reçus	Ordonnateur	
B7.3	État des emprunts garantis	Ordonnateur	
B7.4	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Ordonnateur	
B7.5	État des contrats de crédit-bail	Ordonnateur	
B7.6	État des marchés de partenariat	Ordonnateur	
B7.7	État des recettes grevées d'une affectation spéciale	Ordonnateur	
B7.8	Autres engagements donnés	Ordonnateur	
B7.9	Autres engagements reçus	Ordonnateur	
B8	Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Ordonnateur	
B9	État du personnel	Ordonnateur	



		Origine des données	Page
B10	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Ordonnateur	
B11.1	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Ordonnateur	
B11.2	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Ordonnateur	
<i>C. États annexés budgétaires</i>			
C1.1	Équilibre budgétaire	Ordonnateur	
C1.2	Équilibre budgétaire - dépenses	Ordonnateur	
C1.3	Équilibre budgétaire - recettes	Ordonnateur	
C2.1	Situation des autorisations de programme	Ordonnateur	
C2.2	Situation des autorisations d'engagement	Ordonnateur	
C3.1	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par nature	Ordonnateur	
C3.2	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par fonction	Ordonnateur	
<i>D. Autres éléments d'information</i>			
D1	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Ordonnateur	
D2	Gestion des fonds européens	Ordonnateur	
D3	Actions de formation des élus	Ordonnateur	
D4	État relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Ordonnateur	
D5	Identification des flux croisés	Ordonnateur	
D6.1	États de la répartition de la TEOM – investissement	Ordonnateur	
D6.2	États de la répartition de la TEOM – fonctionnement	Ordonnateur	
D7.1	États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement	Ordonnateur	
D7.2	États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	Ordonnateur	
D8.1	Suivi des opérations au titre du NPNRU – État de synthèse	Ordonnateur	
D8.2	Suivi des opérations au titre du NPNRU – Détail	Ordonnateur	
V. Arrêté et signatures			
A	<u>Arrêté et signatures</u>	Ordonnateur / Comptable	46



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Ratios de niveau	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3 Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4 Encours de dette / population (2)(3)	0,00
5 DGF / population	0,00
Ratios de structure et d'analyse financière	Valeurs
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	1,05 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	99,09 %
8 Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	3,62 %
9 Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	0,91 %
10 Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	0,00 %
11 Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	0,00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 000,00	1 593 405,00	1 595 405,00
	Recettes réalisées (1)	B	1 526,45	1 562 283,27	1 563 809,72
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	82 355,00	1 632 350,00	1 714 705,00
	Dépenses réalisées (1)	E	46 159,30	1 507 009,85	1 553 169,15
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-44 632,85	55 273,42	10 640,57
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	145 784,64	391 938,10	537 722,74
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	101 151,79	447 211,52	548 363,31
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	101 151,79	447 211,52	548 363,31

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés					B2
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
DECHETS CCPC CCPR CC2VV					
Investissement	145 784,64		-44 632,85		101 151,79
Fonctionnement	391 938,10		55 273,42		447 211,52
Sous-Total	537 722,74		10 640,57		548 363,31
TOTAL II	537 722,74		10 640,57		548 363,31
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	537 722,74		10 640,57		548 363,31

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITE	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES		I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES		C1

Chap. / art. (2)	Libellé	Depenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(1)
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(11)
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser détaillés conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	I C2

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (recues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser détaillés conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES			I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)			D
ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	144,06
Subventions d'investissement versées		Neutralisations et régularisations	-48,95
Autres immobilisations incorporelles		Réserves	431,05
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	391,94
Terrains	31,32	Résultat de l'exercice	55,27
Constructions	396,80	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	649,60
Réseaux et installations de voirie		TOTAL FONDS PROPRES (I)	1 622,98
Réseaux divers		PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel	6,45	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	
Autres	8,99	Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	631,05	Dettes financières et autres emprunts	
Immobilisations financières (nettes)		TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	1 074,61	DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0,04
Stocks		Autres dettes non financières	482,51
Créances	1 071,24	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	482,55
Trésorerie	0,63	TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	1 071,87	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	482,55
Comptes de régularisation (III)	0,05	Comptes de régularisation (III)	41,01
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	2 146,54	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	2 146,54

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)		E
POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état		
Participations		
Compensations, autres attributions et autres participations		
Dons et legs		
Impôts et taxes		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	1 517,80	1 557,86
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion	44,49	1,19
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	1 562,28	1 559,05
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	1 500,44	1 472,67
Charges de personnel		
Indemnités des élus (et membres du CESR)	3,83	3,83
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	1,51	51,93
Impôts et taxes		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	1,23	1,38
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	1 507,01	1 529,81

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)		E
POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre		
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - III)	55,27	29,24
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	55,27	29,24



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N					F
Libellés		Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources					
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources					
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources					
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL				0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.



II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...



II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	40 000,00	3 804,30	9,51	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		40 000,00	3 804,30	9,51	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	42 355,00	42 355,00	100,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		42 355,00	42 355,00	100,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		82 355,00	46 159,30	56,05	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		82 355,00	46 159,30	56,05	0,00
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		82 355,00	46 159,30		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.



II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	296,50	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	296,50	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	2 000,00	1 229,95	61,50	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		2 000,00	1 229,95	61,50	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		2 000,00	1 526,45	76,32	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		145 784,64			
Total des recettes de la section d'investissement		147 784,64	1 526,45		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.
(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).
(4) DI 040 = RF 042
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) DI 041 = RI 041
(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	1 521 000,00	1 484 690,17	0,00	1 484 690,17	97,61	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	32 000,00	15 753,70	0,00	15 753,70	49,23	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	59 350,00	3 827,40	0,00	3 827,40	6,45	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 612 350,00	1 504 271,27	0,00	1 504 271,27	93,30	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	12 000,00	1 508,63	0,00	1 508,63	12,57	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		1 630 350,00	1 505 779,90	0,00	1 505 779,90	92,36	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	2 000,00	1 229,95	0,00	1 229,95	61,50	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		2 000,00	1 229,95	0,00	1 229,95	61,50	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		1 632 350,00	1 507 009,85	0,00	1 507 009,85	92,32	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		1 632 350,00	1 507 009,85	0,00	1 507 009,85		0,00



Cté de communes 2 Vallées Vertes - Budget Ordures Ménagères 655 - CFU - 2025

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RJ 040 ; DF 043 = RF 043



II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 550 000,00	1 517 797,50	0,00	1 517 797,50	97,92	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	43 405,00	44 485,77	0,00	44 485,77	102,49	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 593 405,00	1 562 283,27	0,00	1 562 283,27	98,05	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		1 593 405,00	1 562 283,27	0,00	1 562 283,27	98,05	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		1 593 405,00	1 562 283,27	0,00	1 562 283,27	98,05	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		391 938,10					
Total des recettes de la section de fonctionnement		1 985 343,10	1 562 283,27	0,00	1 562 283,27		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						B1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
2188	Autres		3 804,30		3 804,30	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	40 000,00	3 804,30		3 804,30	36 195,70
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
Total des dépenses d'équipement		40 000,00	3 804,30		3 804,30	36 195,70
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
165	Dépôts et cautionnements reçus		42 355,00		42 355,00	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	42 355,00	42 355,00		42 355,00	
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
Total des dépenses financières		42 355,00	42 355,00		42 355,00	
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		82 355,00	46 159,30		46 159,30	36 195,70
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections					
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre en investissement						

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						B1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		82 355,00	46 159,30		46 159,30	36 195,70
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des dépenses de la section d'investissement		82 355,00	46 159,30		46 159,30	36 195,70



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'investissement - Vue détaillée						B2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
10222	F.C.T.V.A.		296,50		296,50	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves		296,50		296,50	-296,50
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régions non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement			296,50		296,50	-296,50
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement					
281838	Autre matériel informatique		868,00		868,00	
28188	Autres		361,95		361,95	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	2 000,00	1 229,95		1 229,95	770,05
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre en investissement		2 000,00	1 229,95		1 229,95	770,05
Total des recettes d'investissement de l'exercice		2 000,00	1 526,45		1 526,45	473,55

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'investissement - Vue détaillée						B2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		145 784,64				
Total des recettes de la section d'investissement		147 784,64	1 526,45		1 526,45	146 258,19



II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
611	Contrats de prestations de services		1 854 701,10	370 940,22	1 483 760,88	
6261	Frais d'affranchissement		22,10		22,10	
627	Services bancaires et assimilés.		907,19		907,19	
total chapitre 011	Charges à caractère général	1 521 000,00	1 855 630,39	370 940,22	1 484 690,17	36 309,83
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement		15 753,70		15 753,70	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	32 000,00	15 753,70		15 753,70	16 246,30
total chapitre 014	Atténuations de produits					
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
65311	Indemnités de fonction		3 650,70		3 650,70	
65313	Cotisations de retraite		149,16		149,16	
65315	Formation		27,54		27,54	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	59 350,00	3 827,40		3 827,40	55 522,60
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)					
Total des dépenses de gestion des services		1 612 350,00	1 875 211,49	370 940,22	1 504 271,27	108 078,73
total chapitre 66	Charges financières					
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		1 508,63		1 508,63	
total chapitre 67	Charges spécifiques	12 000,00	1 508,63		1 508,63	10 491,37
total chapitre 68	Dotations aux provisions	6 000,00				6 000,00
Total des dépenses réelles et mixtes		1 630 350,00	1 876 720,12	370 940,22	1 505 779,90	124 570,10
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement					
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		1 229,95		1 229,95	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 000,00	1 229,95		1 229,95	770,05
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 000,00	1 229,95		1 229,95	770,05
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		1 632 350,00	1 877 950,07	370 940,22	1 507 009,85	125 340,15
002 Résultat de fonctionnement reporté						
Total des dépenses de la section de fonctionnement		1 632 350,00	1 877 950,07	370 940,22	1 507 009,85	125 340,15

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée						D2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges					
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
70611	Redevance d'enlèvement des ordures ménagères		2 336 976,86	819 179,36	1 517 797,50	
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 550 000,00	2 336 976,86	819 179,36	1 517 797,50	32 202,50
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)					
total chapitre 731	Fiscalité locale					
total chapitre 74	Dotations et participations					
7584	Recouvrement sur créances admises en non valeur		2 130,77		2 130,77	
75888	Autres		42 355,00		42 355,00	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	43 405,00	44 485,77		44 485,77	-1 080,77
Total des recettes de gestion des services		1 593 405,00	2 381 462,63	819 179,36	1 562 283,27	31 121,73
total chapitre 76	Produits financiers					
total chapitre 77	Produits spécifiques					
total chapitre 78	Reprises sur provisions					
Total des recettes réelles et mixtes		1 593 405,00	2 381 462,63	819 179,36	1 562 283,27	31 121,73
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		1 593 405,00	2 381 462,63	819 179,36	1 562 283,27	31 121,73
002 Résultat de fonctionnement reporté		391 938,10				
Total des recettes de la section de fonctionnement		1 985 343,10	2 381 462,63	819 179,36	1 562 283,27	423 059,83



III – ÉTATS FINANCIERS					III
Bilan (en euros)					A
ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		31 317,80		31 317,80	31 317,80
Constructions		396 798,14		396 798,14	396 798,14
Réseaux et installations de voirie					
Réseaux divers					
Installations techniques, agencements et matériel		6 451,20		6 451,20	6 451,20
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		31 455,73	22 461,44	8 994,29	6 419,94
Immobilisations corporelles en cours					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		631 050,95		631 050,95	631 050,95
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		1 097 073,82	22 461,44	1 074 612,38	1 072 038,03
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		296,50		296,50	
Créances sur les redevables et comptes rattachés		1 093 347,11	22 400,00	1 070 947,11	1 104 417,28
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs					
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					

III – ÉTATS FINANCIERS					III
Bilan (en euros)					A
ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		1 093 643,61	22 400,00	1 071 243,61	1 104 417,28
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		628,48		628,48	1 646,71
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		628,48		628,48	1 646,71
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		53,53		53,53	0,33
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		2 191 399,44	44 861,44	2 146 538,00	2 178 102,35

III – ÉTATS FINANCIERS			III
Bilan (en euros)			A
FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations		30 943,03	30 943,03
Fonds globalisés		113 114,99	112 818,49
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable			
Rattachées à un actif non amortissable			
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-48 947,83	-48 947,83
RÉSERVES		431 049,99	431 049,99
REPORT A NOUVEAU		391 938,10	362 696,79
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		55 273,42	29 241,31
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		649 603,99	649 603,99
TOTAL FONDS PROPRES (I)		1 622 975,69	1 567 405,77
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT			
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS			42 355,00
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)			42 355,00
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		38,89	3,15
Dettes fiscales et sociales			
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			

III – ÉTATS FINANCIERS			III
Bilan (en euros)			A
FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes		466 558,22	567 489,15
Autres dettes non financières		15 950,91	358,25
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		482 548,02	567 850,55
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		482 548,02	610 205,55
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		41 014,29	491,03
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		2 146 538,00	2 178 102,35



III – ÉTATS FINANCIERS				III
Compte de résultat (en euros)				B
	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état				
Participations				
Compensations, autres attributions et autres participations				
Dons et legs				
Impôts et taxes				
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		1 517 797,50	1 557 859,27	-40 061,77
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion		44 485,77	1 188,47	43 297,30
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		1 562 283,27	1 559 047,74	3 235,53
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		1 500 443,87	1 472 673,28	27 770,59
Charges de personnel				
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>				
<i>Dont charges sociales</i>				
Indemnités des élus (et membres du CESR)		3 827,40	3 827,40	
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		1 508,63	51 930,54	-50 421,91
Impôts et taxes				
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		1 229,95	1 375,21	-145,26
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				

III – ÉTATS FINANCIERS				III
Compte de résultat (en euros)				B
	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		1 507 009,85	1 529 806,43	-22 796,58
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre				
Dont ménages				
Dont personnes morales de droit privé				
Dont collectivités territoriales				
Dont autres organismes publics				
Dont établissements d'enseignement				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)				
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		55 273,42	29 241,31	26 032,11
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)				
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)				
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		55 273,42	29 241,31	26 032,11

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.



III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations		30 943,03						30 943,03		30 943,03
10222	F.C.T.V.A.		112 818,49				296,50		113 114,99		113 114,99
	Sous Total compte 1022		112 818,49				296,50		113 114,99		113 114,99
	Sous Total compte 102		143 761,52				296,50		144 058,02		144 058,02
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		431 049,99						431 049,99		431 049,99
	Sous Total compte 106		431 049,99						431 049,99		431 049,99
	Sous Total compte 10		574 811,51				296,50		575 108,01		575 108,01
110	Report à nouveau (solde créditeur)		362 696,79		29 241,31				391 938,10		391 938,10
	Sous Total compte 11		362 696,79		29 241,31				391 938,10		391 938,10
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou		29 241,31	29 241,31				29 241,31	29 241,31		
	Sous Total compte 12		29 241,31	29 241,31				29 241,31	29 241,31		
165	Dépôts et cautionnements reçus		42 355,00			42 355,00		42 355,00	42 355,00		
	Sous Total compte 16		42 355,00			42 355,00		42 355,00	42 355,00		
181	Compte de liaison : affectation à... (bu		322 999,28						322 999,28		322 999,28
	Sous Total compte 18		322 999,28						322 999,28		322 999,28
193	Autres neutralisations et régularisation	48 947,83						48 947,83		48 947,83	
	Sous Total compte 19	48 947,83						48 947,83		48 947,83	
	Total classe 1	48 947,83	1 332 103,89	29 241,31	29 241,31	42 355,00	296,50	120 544,14	1 361 641,70	48 947,83	1 290 045,39
2111	Terrains nus	31 317,80						31 317,80		31 317,80	
	Sous Total compte 211	31 317,80						31 317,80		31 317,80	
21351	Bâtiments publics	12 528,44						12 528,44		12 528,44	
	Sous Total compte 2135	12 528,44						12 528,44		12 528,44	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2138	Autres constructions	384 269,70						384 269,70		384 269,70	
	Sous Total compte 213	396 798,14						396 798,14		396 798,14	
215731	Matériel roulant	6 451,20						6 451,20		6 451,20	
	Sous Total compte 21573	6 451,20						6 451,20		6 451,20	
	Sous Total compte 2157	6 451,20						6 451,20		6 451,20	
	Sous Total compte 215	6 451,20						6 451,20		6 451,20	
21838	Autre matériel informatique	23 492,43						23 492,43		23 492,43	
	Sous Total compte 2183	23 492,43						23 492,43		23 492,43	
2188	Autres	4 159,00				3 804,30		7 963,30		7 963,30	
	Sous Total compte 218	27 651,43				3 804,30		31 455,73		31 455,73	
	Sous Total compte 21	462 218,57				3 804,30		466 022,87		466 022,87	
2423	d'établissements publics de coopération	631 050,95						631 050,95		631 050,95	
	Sous Total compte 242	631 050,95						631 050,95		631 050,95	
2492	Mises à disposition dans le cadre du tra		326 604,71						326 604,71		326 604,71
	Sous Total compte 249		326 604,71						326 604,71		326 604,71
	Sous Total compte 24	631 050,95	326 604,71					631 050,95	326 604,71	304 446,24	
281838	Autre matériel informatique		21 231,49				868,00		22 099,49		22 099,49
	Sous Total compte 28183		21 231,49				868,00		22 099,49		22 099,49
28188	Autres						361,95		361,95		361,95
	Sous Total compte 2818		21 231,49				1 229,95		22 461,44		22 461,44
	Sous Total compte 281		21 231,49				1 229,95		22 461,44		22 461,44
	Sous Total compte 28		21 231,49				1 229,95		22 461,44		22 461,44

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 2	1 093 269,52	347 836,20			3 804,30	1 229,95	1 097 073,82	349 066,15	1 097 073,82	349 066,15
4011	Fournisseurs		3,15	1 855 206,87	1 855 242,61			1 855 206,87	1 855 245,76		38,89
	Sous Total compte 401		3,15	1 855 206,87	1 855 242,61			1 855 206,87	1 855 245,76		38,89
4041	Fournisseurs d'immobilisations			3 804,30	3 804,30			3 804,30	3 804,30		
	Sous Total compte 404			3 804,30	3 804,30			3 804,30	3 804,30		
	Sous Total compte 40		3,15	1 859 011,17	1 859 046,91			1 859 011,17	1 859 050,06		38,89
411	Redevables	211 349,86		1 526 976,86	1 541 262,58			1 738 326,72	1 541 262,58	197 064,14	
414	Locataires-acquéreurs et locataires	684,80			140,93			684,80	140,93	543,87	
4161	Créances douteuses	97 282,62		63 913,32	75 456,84			161 195,94	75 456,84	85 739,10	
	Sous Total compte 416	97 282,62		63 913,32	75 456,84			161 195,94	75 456,84	85 739,10	
4181	Redevables - Produits non encore facturé	817 500,00		810 000,00	817 500,00			1 627 500,00	817 500,00	810 000,00	
	Sous Total compte 418	817 500,00		810 000,00	817 500,00			1 627 500,00	817 500,00	810 000,00	
	Sous Total compte 41	1 126 817,28		2 400 890,18	2 434 360,35			3 527 707,46	2 434 360,35	1 093 347,11	
44312	Recettes - Amiable			296,50				296,50		296,50	
	Sous Total compte 4431			296,50				296,50		296,50	
44351	Dépenses				15 753,70				15 753,70		15 753,70
	Sous Total compte 4435				15 753,70				15 753,70		15 753,70
	Sous Total compte 443			296,50	15 753,70			296,50	15 753,70		15 457,20
	Sous Total compte 44			296,50	15 753,70			296,50	15 753,70		15 457,20
45111	Compte de rattachement avec... (à subdiv		567 489,15	1 978 008,62	1 877 077,69			1 978 008,62	2 444 566,84		466 558,22
	Sous Total compte 451		567 489,15	1 978 008,62	1 877 077,69			1 978 008,62	2 444 566,84		466 558,22
	Sous Total compte 45		567 489,15	1 978 008,62	1 877 077,69			1 978 008,62	2 444 566,84		466 558,22

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
466	Excédents de versement		358,25	7 261,27	7 100,23			7 261,27	7 458,48		197,21
46711	Autres comptes créditeurs			47 275,09	47 275,09			47 275,09	47 275,09		
	Sous Total compte 4671			47 275,09	47 275,09			47 275,09	47 275,09		
46721	Débiteurs divers - Amiable			786 366,21	786 366,21			786 366,21	786 366,21		
	Sous Total compte 4672			786 366,21	786 366,21			786 366,21	786 366,21		
	Sous Total compte 467			833 641,30	833 641,30			833 641,30	833 641,30		
	Sous Total compte 46		358,25	840 902,57	840 741,53			840 902,57	841 099,78		197,21
4712	Virements réimputés			371 186,22	371 186,22			371 186,22	371 186,22		
47134	Subventions				40 000,00				40 000,00		40 000,00
47138	Autres		294,04	2 349,83	2 518,31			2 349,83	2 812,35		462,52
	Sous Total compte 4713		294,04	2 349,83	42 518,31			2 349,83	42 812,35		40 462,52
471411	Excédent à réimputer - Personnes physiques		182,03	9 578,37	9 773,22			9 578,37	9 955,25		376,88
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales			220,94	220,94			220,94	220,94		
	Sous Total compte 47141		182,03	9 799,31	9 994,16			9 799,31	10 176,19		376,88
47143	Flux d'encaissements à réimputer		14,96	6 467,35	6 627,28			6 467,35	6 642,24		174,89
	Sous Total compte 4714		196,99	16 266,66	16 621,44			16 266,66	16 818,43		551,77
4718	Autres recettes à régulariser			169,88	169,88			169,88	169,88		
	Sous Total compte 471		491,03	389 972,59	430 495,85			389 972,59	430 986,88		41 014,29
4722	Commissions bancaires en instance de man	0,33		468,52	415,32			468,85	415,32	53,53	
4728	Autres dépenses à régulariser			452,97	452,97			452,97	452,97		
	Sous Total compte 472	0,33		921,49	868,29			921,82	868,29	53,53	
4751	Redevables sur rôle			2 053 086,41	2 053 086,41			2 053 086,41	2 053 086,41		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4757	Produits sur rôle			1 526 654,09	1 526 654,09			1 526 654,09	1 526 654,09		
	Sous Total compte 475			3 579 740,50	3 579 740,50			3 579 740,50	3 579 740,50		
	Sous Total compte 47	0,33	491,03	3 970 634,58	4 011 104,64			3 970 634,91	4 011 595,67		40 960,76
4911	Dépréciations des comptes de redevables		22 400,00						22 400,00		22 400,00
	Sous Total compte 491		22 400,00						22 400,00		22 400,00
	Sous Total compte 49		22 400,00						22 400,00		22 400,00
	Total classe 4	1 126 817,61	590 741,58	11 049 743,62	11 038 084,82			12 176 561,23	11 628 826,40	1 093 697,14	545 962,31
51172	Chèques impayés			165,45	165,45			165,45	165,45		
51178	Autres valeurs impayées			5 398,89	5 398,89			5 398,89	5 398,89		
	Sous Total compte 5117			5 564,34	5 564,34			5 564,34	5 564,34		
5118	Autres valeurs à l'encaissement	1 646,71		191 909,20	192 927,43			193 555,91	192 927,43	628,48	
	Sous Total compte 511	1 646,71		197 473,54	198 491,77			199 120,25	198 491,77	628,48	
	Sous Total compte 51	1 646,71		197 473,54	198 491,77			199 120,25	198 491,77	628,48	
580	Opérations d'ordre budgétaires			1 229,95	1 229,95			1 229,95	1 229,95		
588	Autres virements internes			67,94	67,94			67,94	67,94		
	Sous Total compte 58			1 297,89	1 297,89			1 297,89	1 297,89		
	Total classe 5	1 646,71		198 771,43	199 789,66			200 418,14	199 789,66	628,48	
611	Contrats de prestations de services					1 854 701,10	370 940,22	1 854 701,10	370 940,22	1 483 760,88	
	Sous Total compte 61					1 854 701,10	370 940,22	1 854 701,10	370 940,22	1 483 760,88	
6216	Personnel affecté par le GFP de rattaché					15 753,70		15 753,70		15 753,70	
	Sous Total compte 621					15 753,70		15 753,70		15 753,70	
6261	Frais d'affranchissement					22,10		22,10		22,10	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
627	Sous Total compte 626					22,10		22,10		22,10	
	Services bancaires et assimilés.					907,19		907,19		907,19	
	Sous Total compte 62					16 682,99		16 682,99		16 682,99	
65311	Indemnités de fonction					3 650,70		3 650,70		3 650,70	
65313	Cotisations de retraite					149,16		149,16		149,16	
65315	Formation					27,54		27,54		27,54	
	Sous Total compte 6531					3 827,40		3 827,40		3 827,40	
	Sous Total compte 653					3 827,40		3 827,40		3 827,40	
	Sous Total compte 65					3 827,40		3 827,40		3 827,40	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs					1 508,63		1 508,63		1 508,63	
	Sous Total compte 67					1 508,63		1 508,63		1 508,63	
6811	Dotations aux amortissements des immobil					1 229,95		1 229,95		1 229,95	
	Sous Total compte 681					1 229,95		1 229,95		1 229,95	
	Sous Total compte 68					1 229,95		1 229,95		1 229,95	
	Total classe 6					1 877 950,07	370 940,22	1 877 950,07	370 940,22	1 507 009,85	
70611	Redevance d'enlèvement des ordures ménag					819 179,36	2 336 976,86	819 179,36	2 336 976,86		1 517 797,50
	Sous Total compte 7061					819 179,36	2 336 976,86	819 179,36	2 336 976,86		1 517 797,50
	Sous Total compte 706					819 179,36	2 336 976,86	819 179,36	2 336 976,86		1 517 797,50
	Sous Total compte 70					819 179,36	2 336 976,86	819 179,36	2 336 976,86		1 517 797,50
7584	Recouvrement sur créances admises en non						2 130,77		2 130,77		2 130,77
75888	Autres						42 355,00		42 355,00		42 355,00
	Sous Total compte 7588						42 355,00		42 355,00		42 355,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 758						44 485,77		44 485,77		44 485,77
	Sous Total compte 75						44 485,77		44 485,77		44 485,77
	Total classe 7					819 179,36	2 381 462,63	819 179,36	2 381 462,63		1 562 283,27
	Total général	2 270 681,67	2 270 681,67	11 277 756,36	11 267 115,79	2 743 288,73	2 753 929,30	16 291 726,76	16 291 726,76	3 747 357,12	3 747 357,12



État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.



V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d’édition : 05/03/2026

Comptable(s)	Ayant exercé au cours de la gestion
M JEAN-PAUL COMMAN	du 01/01/2025
	au 05/03/2026

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

MARGUET Carine (1018466247-0), AGENT ADMINISTRATIF PRINCIPAL FIP 1E CL	A DDFIP DE FRANCHE-COMTE ET DU..., le 06/03/2026
Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.	
COMMAN Jean-Paul (1013451842-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe	A VALDAHON - BAUME-LES-DAMES, le 09/03/2026
Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 26/05/2026 par l'organe délibérant.	
BEAUDREY BRUNO (bbeaudrey-xt), LE PRESIDENT	A PAYS DE CLERVAL, le 28/05/2026

2026 05 05

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ZONES D'ACTIVITES CC2VV

RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE CC2VV DEUX VALLEES VERTES

Numéro SIRET : 20006829400046

POSTE COMPTABLE : 025025 SGC VALDAHON - BAUME-LES-DAMES

Compte financier unique (M57)

Voté par Nature
BUDGET ANNEXE

ANNEE 2025



Sommaire
Le Compte Financier Unique

Arrêté et signatures
ECCE

			Origine des données	Page
I. Informations générales et synthétiques				
A	Informations statistiques, fiscales et financières	Ordonnateur		5
B1	Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	Ordonnateur		6
B2	Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	Comptable		7
B3.1	Liste des organismes de regroupement	Ordonnateur		8
B3.2	Liste des établissements publics créés	Ordonnateur		9
B3.3	Liste des services individualisés dans un budget annexe	Ordonnateur		10
C1	Détail des restes à réaliser - Dépenses	Ordonnateur		11
C2	Détail des restes à réaliser - Recettes	Ordonnateur		12
D	Bilan synthétique	Comptable		13
E	Compte de résultat synthétique	Comptable		14
F	Taux des contributions et produits afférents en N	Ordonnateur		16
II. Exécution budgétaire				
A	Modalités de vote du budget	Ordonnateur		17
Vue d'ensemble				
A1.1	Dépenses d'investissement	Ordonnateur		18
A1.2	Recettes d'investissement	Ordonnateur		19
A2.1	Dépenses de fonctionnement	Ordonnateur		20
A2.2	Recettes de fonctionnement	Ordonnateur		22
Vue détaillée				
B1	Dépenses d'investissement	Comptable		23
B2	Recettes d'investissement	Comptable		25
C1	Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Ordonnateur		27
D1	Dépenses de fonctionnement	Comptable		28
D2	Recettes de fonctionnement	Comptable		30
III. États financiers				
A	Bilan	Comptable		31
B	Compte de résultat	Comptable		35
C	Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	Ordonnateur / Comptable - Pièce jointe		37
D	Balance des comptes	Comptable		38
IV. États annexés				

		Origine des données	Page
<i>A. Présentation croisée et agrégée</i>			
A1	Présentation croisée, section d'investissement – vue d'ensemble	Ordonnateur	
A2	Présentation croisée, section de fonctionnement – vue d'ensemble	Ordonnateur	
A3	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Ordonnateur	
<i>B. États annexés patrimoniaux</i>			
B1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Ordonnateur	
B1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	Ordonnateur	
B1.3	État de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Ordonnateur	
B1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Ordonnateur	
B1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	Ordonnateur	
B1.6	État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Ordonnateur	
B1.7	État de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Ordonnateur	
B1.8	État de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Ordonnateur	
B1.9	État de la dette - Autres dettes	Ordonnateur	
B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	Ordonnateur	
B3	État des provisions	Ordonnateur	
B4	État des charges transférées	Ordonnateur	
B5	Détail des opérations pour le compte de tiers	Ordonnateur	
B6	Prêts	Ordonnateur	
B7.1	État synthétique des engagements donnés	Ordonnateur	
B7.2	État synthétique des engagements reçus	Ordonnateur	
B7.3	État des emprunts garantis	Ordonnateur	
B7.4	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Ordonnateur	
B7.5	État des contrats de crédit-bail	Ordonnateur	
B7.6	État des marchés de partenariat	Ordonnateur	
B7.7	État des recettes grevées d'une affectation spéciale	Ordonnateur	
B7.8	Autres engagements donnés	Ordonnateur	
B7.9	Autres engagements reçus	Ordonnateur	
B8	Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Ordonnateur	
B9	État du personnel	Ordonnateur	



		Origine des données	Page
B10	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Ordonnateur	
B11.1	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Ordonnateur	
B11.2	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Ordonnateur	
<i>C. États annexés budgétaires</i>			
C1.1	Équilibre budgétaire	Ordonnateur	
C1.2	Équilibre budgétaire - dépenses	Ordonnateur	
C1.3	Équilibre budgétaire - recettes	Ordonnateur	
C2.1	Situation des autorisations de programme	Ordonnateur	
C2.2	Situation des autorisations d'engagement	Ordonnateur	
C3.1	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par nature	Ordonnateur	
C3.2	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par fonction	Ordonnateur	
<i>D. Autres éléments d'information</i>			
D1	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Ordonnateur	
D2	Gestion des fonds européens	Ordonnateur	
D3	Actions de formation des élus	Ordonnateur	
D4	État relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Ordonnateur	
D5	Identification des flux croisés	Ordonnateur	
D6.1	États de la répartition de la TEOM – investissement	Ordonnateur	
D6.2	États de la répartition de la TEOM – fonctionnement	Ordonnateur	
D7.1	États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement	Ordonnateur	
D7.2	États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	Ordonnateur	
D8.1	Suivi des opérations au titre du NPNRU – État de synthèse	Ordonnateur	
D8.2	Suivi des opérations au titre du NPNRU – Détail	Ordonnateur	
V. Arrêté et signatures			
A	<u>Arrêté et signatures</u>	Ordonnateur / Comptable	44



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Ratios de niveau	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3 Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4 Encours de dette / population (2)(3)	0,00
5 DGF / population	0,00
Ratios de structure et d'analyse financière	Valeurs
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	0,00 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	116,73 %
8 Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	-13,04 %
9 Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement	-16,73 %
10 Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	0,00 %
11 Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	0,00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 533 766,25	3 934 336,20	6 468 102,45
	Recettes réalisées (1)	B	986 766,25	1 764 537,65	2 751 303,90
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 280 464,20	2 616 184,25	4 896 648,45
	Dépenses réalisées (1)	E	1 185 583,67	1 166 111,75	2 351 695,42
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-198 817,42	598 425,90	399 608,48
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-253 080,78	-157 131,61	-410 212,39
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-451 898,20	441 294,29	-10 603,91
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-451 898,20	441 294,29	-10 603,91

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
ZONES D'ACTIVITES CC2VV					
Investissement	-253 080,78		-198 817,42		-451 898,20
Fonctionnement	-157 131,61		598 425,90		441 294,29
Sous-Total	-410 212,39		399 608,48		-10 603,91
TOTAL II	-410 212,39		399 608,48		-10 603,91
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-410 212,39		399 608,48		-10 603,91

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITE	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES		I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES		C1

Chap. / art. (2)	Libellé	Depenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(1)
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(11)
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser détaillés conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES		I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES		C2

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (recues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser détaillés conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES			I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)			D
ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	
Subventions d'investissement versées		Neutralisations et régularisations	
Autres immobilisations incorporelles		Réserves	
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	-157,13
Terrains		Résultat de l'exercice	598,43
Constructions		Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie		TOTAL FONDS PROPRES (I)	441,29
Réseaux divers		PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel		TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	
Autres		Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	518,93
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Dettes financières et autres emprunts	192,60
Immobilisations financières (nettes)		TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	711,53
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0,22
Stocks	1 163,43	Autres dettes non financières	151,40
Créances	140,89	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	151,61
Trésorerie		TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	1 304,32	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	863,15
Comptes de régularisation (III)	0,12	Comptes de régularisation (III)	
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 304,44	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 304,44

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)		E
POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état		
Participations	600,00	
Compensations, autres attributions et autres participations		
Dons et legs		
Impôts et taxes		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services		56,17
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion		0,12
Production stockée et immobilisée	676,66	-270,65
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	1 276,66	-214,36
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	678,24	37,77
Charges de personnel		
Indemnités des élus (et membres du CESR)		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		
Impôts et taxes		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	678,24	37,77

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)		E
POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre		
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - III)	598,43	-252,13
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	1,11	1,36
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	1,11	1,36
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	598,43	-252,13



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFERENTS EN N					F
Libellés		Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources					
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources					
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources					
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL				0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.



II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...



II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	35 237,00	22 154,88	62,87	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		35 237,00	22 154,88	62,87	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		35 237,00	22 154,88	62,87	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	2 245 227,20	1 163 428,79	51,82	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		2 245 227,20	1 163 428,79	51,82	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		2 280 464,20	1 185 583,67	51,99	0,00
001 Solde d'exécution négatif reporté		253 080,78			
Total des dépenses de la section d'investissement		2 533 544,98	1 185 583,67		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1,1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.



II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 047 000,00	500 000,00	24,43	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 047 000,00	500 000,00	24,43	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	486 766,25	486 766,25	100,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		486 766,25	486 766,25	100,00	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		2 533 766,25	986 766,25	38,94	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		2 533 766,25	986 766,25		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324



II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	2 127 200,00	677 127,78	0,00	677 127,78	31,83	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 127 200,00	677 127,78	0,00	677 127,78	31,83	0,00
66	Charges financières	1 109,00	1 108,86	0,00	1 108,86	99,99	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		2 128 309,00	678 236,64	0,00	678 236,64	31,87	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	486 766,25	486 766,25	0,00	486 766,25	100,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	1 109,00	1 108,86	0,00	1 108,86	99,99	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		487 875,25	487 875,11	0,00	487 875,11	100,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		2 616 184,25	1 166 111,75	0,00	1 166 111,75	44,57	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		157 131,61					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		2 773 315,86	1 166 111,75	0,00	1 166 111,75		0,00



Cté de communes 2 Vallées Vertes - ZONE D'ACTIVITES CC2VV 660 - CFU - 2025

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RJ 040 ; DF 043 = RF 043



II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 618 000,00	600 000,00	0,00	600 000,00	37,08	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 688 000,00	600 000,00	0,00	600 000,00	35,55	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		1 688 000,00	600 000,00	0,00	600 000,00	35,55	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	2 245 227,20	1 163 428,79	0,00	1 163 428,79	51,82	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	1 109,00	1 108,86	0,00	1 108,86	99,99	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		2 246 336,20	1 164 537,65	0,00	1 164 537,65	51,84	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		3 934 336,20	1 764 537,65	0,00	1 764 537,65	44,85	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des recettes de la section de fonctionnement		3 934 336,20	1 764 537,65	0,00	1 764 537,65		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						B1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
Total des dépenses d'équipement						
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
1641	Emprunts en euros		5 236,74		5 236,74	
168751	GFP de rattachement		16 918,14		16 918,14	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	35 237,00	22 154,88		22 154,88	13 082,12
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
Total des dépenses financières		35 237,00	22 154,88		22 154,88	13 082,12
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		35 237,00	22 154,88		22 154,88	13 082,12
3355	Travaux		1 163 428,79		1 163 428,79	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	2 245 227,20	1 163 428,79		1 163 428,79	1 081 798,41
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre en investissement		2 245 227,20	1 163 428,79		1 163 428,79	1 081 798,41

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		2 280 464,20	1 185 583,67		1 185 583,67	1 094 880,53
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		253 080,78				
Total des dépenses de la section d'investissement		2 533 544,98	1 185 583,67		1 185 583,67	1 347 961,31



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'investissement - Vue détaillée						B2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
1641	Emprunts en euros		500 000,00		500 000,00	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	2 047 000,00	500 000,00		500 000,00	1 547 000,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		2 047 000,00	500 000,00		500 000,00	1 547 000,00
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement					
3355	Travaux		486 766,25		486 766,25	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	486 766,25	486 766,25		486 766,25	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre en investissement		486 766,25	486 766,25		486 766,25	
Total des recettes d'investissement de l'exercice		2 533 766,25	986 766,25		986 766,25	1 547 000,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'investissement - Vue détaillée						B2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des recettes de la section d'investissement		2 533 766,25	986 766,25		986 766,25	1 547 000,00



II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6045	Achats d'études et de prestations de services (terrains à aménager)		93 852,83		93 852,83	
605	Achats de matériel, équipements et travaux		579 187,25		579 187,25	
60612	Énergie - Électricité		985,70		985,70	
615232	Réseaux		850,00		850,00	
61558	Autres biens mobiliers		613,00		613,00	
627	Services bancaires et assimilés.		750,00		750,00	
62876	Au GFP de rattachement		889,00		889,00	
total chapitre 011	Charges à caractère général	2 127 200,00	677 127,78		677 127,78	1 450 072,22
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés					
total chapitre 014	Atténuations de produits					
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)					
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)					
Total des dépenses de gestion des services		2 127 200,00	677 127,78		677 127,78	1 450 072,22
66111	Intérêts réglés à l'échéance		1 108,86		1 108,86	
total chapitre 66	Charges financières	1 109,00	1 108,86		1 108,86	0,14
total chapitre 67	Charges spécifiques					
total chapitre 68	Dotations aux provisions					
Total des dépenses réelles et mixtes		2 128 309,00	678 236,64		678 236,64	1 450 072,36
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement					
7133	Variation des en-cours de production de biens.		486 766,25		486 766,25	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	486 766,25	486 766,25		486 766,25	
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement		1 108,86		1 108,86	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	1 109,00	1 108,86		1 108,86	0,14
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		487 875,25	487 875,11		487 875,11	0,14
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		2 616 184,25	1 166 111,75		1 166 111,75	1 450 072,50
002 Résultat de fonctionnement reporté		157 131,61				
Total des dépenses de la section de fonctionnement		2 773 315,86	1 166 111,75		1 166 111,75	1 607 204,11

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée						D2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges					
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	70 000,00				70 000,00
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)					
total chapitre 731	Fiscalité locale					
74751	GFP de rattachement		600 000,00		600 000,00	
total chapitre 74	Dotations et participations	1 618 000,00	600 000,00		600 000,00	1 018 000,00
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante					
Total des recettes de gestion des services		1 688 000,00	600 000,00		600 000,00	1 088 000,00
total chapitre 76	Produits financiers					
total chapitre 77	Produits spécifiques					
total chapitre 78	Reprises sur provisions					
Total des recettes réelles et mixtes		1 688 000,00	600 000,00		600 000,00	1 088 000,00
7133	Variation des en-cours de production de biens.		1 163 428,79		1 163 428,79	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 245 227,20	1 163 428,79		1 163 428,79	1 081 798,41
796	Transferts de charges financières		1 108,86		1 108,86	
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	1 109,00	1 108,86		1 108,86	0,14
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 246 336,20	1 164 537,65		1 164 537,65	1 081 798,55
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		3 934 336,20	1 764 537,65		1 764 537,65	2 169 798,55
002 Résultat de fonctionnement reporté						
Total des recettes de la section de fonctionnement		3 934 336,20	1 764 537,65		1 764 537,65	2 169 798,55

III – ÉTATS FINANCIERS					III
Bilan (en euros)					A
ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Réseaux et installations de voirie					
Réseaux divers					
Installations techniques, agencements et matériel					
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres					
Immobilisations corporelles en cours					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)					
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS		1 163 428,79		1 163 428,79	486 766,25
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		140 888,05		140 888,05	5 829,47
Créances sur les redevables et comptes rattachés					
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs					
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					

III – ÉTATS FINANCIERS					III
Bilan (en euros)					A
ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		1 304 316,84		1 304 316,84	492 595,72
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS					
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)					
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		123,69		123,69	123,69
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		1 304 440,53		1 304 440,53	492 719,41



III – ÉTATS FINANCIERS			III
Bilan (en euros)			A
FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations			
Fonds globalisés			
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable			
Rattachées à un actif non amortissable			
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS			
RÉSERVES			
REPORT A NOUVEAU		-157 131,61	94 998,72
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		598 425,90	-252 130,33
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		441 294,29	-157 131,61
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		518 928,65	24 165,39
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		192 601,94	209 520,08
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		711 530,59	233 685,47
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		216,31	31 173,72
Dettes fiscales et sociales			
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			

III – ÉTATS FINANCIERS			III
Bilan (en euros)			A
FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes		151 398,36	384 991,04
Autres dettes non financières			
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		151 614,67	416 164,76
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		863 145,26	649 850,23
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		0,98	0,79
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		1 304 440,53	492 719,41



III – ÉTATS FINANCIERS				III
Compte de résultat (en euros)				B
	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état				
Participations		600 000,00		600 000,00
Compensations, autres attributions et autres participations				
Dons et legs				
Impôts et taxes				
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services			56 166,00	-56 166,00
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion			123,20	-123,20
Production stockée et immobilisée		676 662,54	-270 646,23	947 308,77
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		1 276 662,54	-214 357,03	1 491 019,57
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		678 236,64	37 773,30	640 463,34
Charges de personnel				
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses				
Dont charges sociales				
Indemnités des élus (et membres du CESR)				
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)				
Impôts et taxes				
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions				
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				

III – ÉTATS FINANCIERS				III
Compte de résultat (en euros)				B
	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		678 236,64	37 773,30	640 463,34
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre				
Dont ménages				
Dont personnes morales de droit privé				
Dont collectivités territoriales				
Dont autres organismes publics				
Dont établissements d'enseignement				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)				
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		598 425,90	-252 130,33	850 556,23
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges		1 108,86	1 362,24	-253,38
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		1 108,86	1 362,24	-253,38
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts		1 108,86	1 362,24	-253,38
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		1 108,86	1 362,24	-253,38
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)				
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		598 425,90	-252 130,33	850 556,23

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.



III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
110	Report à nouveau (solde créditeur)		94 998,72	94 998,72				94 998,72	94 998,72		
119	Report à nouveau (solde débiteur)			157 131,61				157 131,61		157 131,61	
	Sous Total compte 11		94 998,72	252 130,33				252 130,33	94 998,72	157 131,61	
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou	252 130,33			252 130,33			252 130,33	252 130,33		
	Sous Total compte 12	252 130,33			252 130,33			252 130,33	252 130,33		
1641	Emprunts en euros		24 165,39			5 236,74	500 000,00	5 236,74	524 165,39		518 928,65
	Sous Total compte 164		24 165,39			5 236,74	500 000,00	5 236,74	524 165,39		518 928,65
168751	GFP de rattachement		63 196,08			16 918,14		16 918,14	63 196,08		46 277,94
168758	Autres groupements		146 324,00						146 324,00		146 324,00
	Sous Total compte 16875		209 520,08			16 918,14		16 918,14	209 520,08		192 601,94
	Sous Total compte 1687		209 520,08			16 918,14		16 918,14	209 520,08		192 601,94
	Sous Total compte 168		209 520,08			16 918,14		16 918,14	209 520,08		192 601,94
	Sous Total compte 16		233 685,47			22 154,88	500 000,00	22 154,88	733 685,47		711 530,59
	Total classe 1	252 130,33	328 684,19	252 130,33	252 130,33	22 154,88	500 000,00	526 415,54	1 080 814,52	157 131,61	711 530,59
3355	Travaux	486 766,25				1 163 428,79	486 766,25	1 650 195,04	486 766,25	1 163 428,79	
	Sous Total compte 335	486 766,25				1 163 428,79	486 766,25	1 650 195,04	486 766,25	1 163 428,79	
	Sous Total compte 33	486 766,25				1 163 428,79	486 766,25	1 650 195,04	486 766,25	1 163 428,79	
	Total classe 3	486 766,25				1 163 428,79	486 766,25	1 650 195,04	486 766,25	1 163 428,79	
4011	Fournisseurs		31 173,72	842 254,58	811 297,17			842 254,58	842 470,89		216,31
	Sous Total compte 401		31 173,72	842 254,58	811 297,17			842 254,58	842 470,89		216,31
	Sous Total compte 40		31 173,72	842 254,58	811 297,17			842 254,58	842 470,89		216,31
44351	Dépenses			17 807,14	17 807,14			17 807,14	17 807,14		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44352	Recettes - Amiable			600 000,00	600 000,00			600 000,00	600 000,00		
	Sous Total compte 4435			617 807,14	617 807,14			617 807,14	617 807,14		
	Sous Total compte 443			617 807,14	617 807,14			617 807,14	617 807,14		
44566	T.V.A. sur autres biens et services	5 168,47		135 059,86	140 192,28			140 228,33	140 192,28	36,05	
44567	Crédit de T.V.A. à reporter	661,00		184 021,00	43 830,00			184 682,00	43 830,00	140 852,00	
	Sous Total compte 4456	5 829,47		319 080,86	184 022,28			324 910,33	184 022,28	140 888,05	
445888	Autres taxes sur le chiffre d'affaires à	123,69						123,69		123,69	
	Sous Total compte 44588	123,69						123,69		123,69	
	Sous Total compte 4458	123,69						123,69		123,69	
	Sous Total compte 445	5 953,16		319 080,86	184 022,28			325 034,02	184 022,28	141 011,74	
	Sous Total compte 44	5 953,16		936 888,00	801 829,42			942 841,16	801 829,42	141 011,74	
4511	Compte de rattachement avec... (à subdiv		384 991,04	1 099 250,00	865 657,32			1 099 250,00	1 250 648,36		151 398,36
	Sous Total compte 451		384 991,04	1 099 250,00	865 657,32			1 099 250,00	1 250 648,36		151 398,36
	Sous Total compte 45		384 991,04	1 099 250,00	865 657,32			1 099 250,00	1 250 648,36		151 398,36
46711	Autres comptes créditeurs			1 586,40	1 586,40			1 586,40	1 586,40		
	Sous Total compte 4671			1 586,40	1 586,40			1 586,40	1 586,40		
46721	Débiteurs divers - Amiable			500 000,00	500 000,00			500 000,00	500 000,00		
	Sous Total compte 4672			500 000,00	500 000,00			500 000,00	500 000,00		
	Sous Total compte 467			501 586,40	501 586,40			501 586,40	501 586,40		
	Sous Total compte 46			501 586,40	501 586,40			501 586,40	501 586,40		
47133	Fonds d'emprunt			499 250,00	499 250,00			499 250,00	499 250,00		
	Sous Total compte 4713			499 250,00	499 250,00			499 250,00	499 250,00		

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47211	Sous Total compte 471			499 250,00	499 250,00			499 250,00	499 250,00		
	Remboursement d'annuités d'emprunt			6 345,60	6 345,60			6 345,60	6 345,60		
	Sous Total compte 4721			6 345,60	6 345,60			6 345,60	6 345,60		
	Sous Total compte 472			6 345,60	6 345,60			6 345,60	6 345,60		
4784	Arrondis sur déclaration de TVA		0,79	1,28	1,47			1,28	2,26		0,98
	Sous Total compte 478		0,79	1,28	1,47			1,28	2,26		0,98
	Sous Total compte 47		0,79	505 596,88	505 597,07			505 596,88	505 597,86		0,98
	Total classe 4	5 953,16	416 165,55	3 885 575,86	3 485 967,38			3 891 529,02	3 902 132,93	141 011,74	151 615,65
580	Opérations d'ordre budgétaires			1 651 303,90	1 651 303,90			1 651 303,90	1 651 303,90		
	Sous Total compte 58			1 651 303,90	1 651 303,90			1 651 303,90	1 651 303,90		
	Total classe 5			1 651 303,90	1 651 303,90			1 651 303,90	1 651 303,90		
6045	Achats d'études et de prestations de ser					93 852,83		93 852,83		93 852,83	
	Sous Total compte 604					93 852,83		93 852,83		93 852,83	
605	Achats de matériel, équipements et trava					579 187,25		579 187,25		579 187,25	
60612	Énergie - Électricité					985,70		985,70		985,70	
	Sous Total compte 6061					985,70		985,70		985,70	
	Sous Total compte 606					985,70		985,70		985,70	
608	Frais accessoires sur terrains en cours					1 108,86		1 108,86		1 108,86	
	Sous Total compte 60					675 134,64		675 134,64		675 134,64	
615232	Réseaux					850,00		850,00		850,00	
	Sous Total compte 61523					850,00		850,00		850,00	
	Sous Total compte 6152					850,00		850,00		850,00	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61558	Autres biens mobiliers					613,00		613,00		613,00	
	Sous Total compte 6155					613,00		613,00		613,00	
	Sous Total compte 615					1 463,00		1 463,00		1 463,00	
	Sous Total compte 61					1 463,00		1 463,00		1 463,00	
627	Services bancaires et assimilés.					750,00		750,00		750,00	
62876	Au GFP de rattachement					889,00		889,00		889,00	
	Sous Total compte 6287					889,00		889,00		889,00	
	Sous Total compte 628					889,00		889,00		889,00	
	Sous Total compte 62					1 639,00		1 639,00		1 639,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					1 108,86		1 108,86		1 108,86	
	Sous Total compte 6611					1 108,86		1 108,86		1 108,86	
	Sous Total compte 661					1 108,86		1 108,86		1 108,86	
	Sous Total compte 66					1 108,86		1 108,86		1 108,86	
	Total classe 6					679 345,50		679 345,50		679 345,50	
7133	Variation des en-cours de production de					486 766,25	1 163 428,79	486 766,25	1 163 428,79		676 662,54
	Sous Total compte 713					486 766,25	1 163 428,79	486 766,25	1 163 428,79		676 662,54
	Sous Total compte 71					486 766,25	1 163 428,79	486 766,25	1 163 428,79		676 662,54
74751	GFP de rattachement						600 000,00		600 000,00		600 000,00
	Sous Total compte 7475						600 000,00		600 000,00		600 000,00
	Sous Total compte 747						600 000,00		600 000,00		600 000,00
	Sous Total compte 74						600 000,00		600 000,00		600 000,00
796	Transferts de charges financières						1 108,86		1 108,86		1 108,86

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 79						1 108,86		1 108,86		1 108,86
	Total classe 7					486 766,25	1 764 537,65	486 766,25	1 764 537,65		1 277 771,40
	Total général	744 849,74	744 849,74	5 789 010,09	5 389 401,61	2 351 695,42	2 751 303,90	8 885 555,25	8 885 555,25	2 140 917,64	2 140 917,64



État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.



V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d’édition : 05/03/2026

Comptable(s)

M JEAN-PAUL COMMAN

du 01/01/2025

Ayant exercé au cours de la gestion

au 05/03/2026

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

MARGUET Carine (1018466247-0), AGENT ADMINISTRATIF PRINCIPAL FIP 1E CL

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

COMMAN Jean-Paul (1013451842-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe

A DDFIP DE FRANCHE-COMTE ET DU..., le 06/03/2026

A VALDAHON - BAUME-LES-DAMES, le 09/03/2026

A PAYS DE CLERVAL, le 29/05/2026

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 26/05/2026 par l'organe délibérant.

BEAUDREY BRUNO (bbeaudrey-xt), LE PRESIDENT



2026 05 06

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EAU CC2VV DEUX VALLEES VERTES

RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE CC2VV DEUX VALLEES VERTES

Numéro SIRET : 20006829400129

POSTE COMPTABLE : 025025 SGC VALDAHON - BAUME-LES-DAMES

Compte financier unique (M49)

Service public local

BUDGET ANNEXE

ANNEE 2025



Sommaire
Le Compte Financier Unique

Arrêté et signatures
ECCE

			Origine des données	Page
I. Informations générales et synthétiques				
A	Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	Ordonnateur		5
B	Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	Comptable		6
C	Liste des services individualisés dans un budget annexe	Ordonnateur		7
D1	Détail des restes à réaliser - Dépenses	Ordonnateur		8
D2	Détail des restes à réaliser - Recettes	Ordonnateur		9
E	Bilan synthétique	Comptable		10
F	Compte de résultat synthétique	Comptable		11
II. Exécution budgétaire				
A	Modalités de vote du budget	Ordonnateur		12
Vue d'ensemble				
A1.1	Dépenses d'exploitation	Ordonnateur		13
A1.2	Recettes d'exploitation	Ordonnateur		14
A2.1	Dépenses d'investissement	Ordonnateur		15
A2.2	Recettes d'investissement	Ordonnateur		16
Vue détaillée				
B1	Dépenses d'exploitation	Comptable		17
B2	Recettes d'exploitation	Comptable		20
C1	Dépenses d'investissement	Comptable		22
C2	Recettes d'investissement	Comptable		24
D1	Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Ordonnateur		26
III. États financiers				
A	Bilan	Comptable		27
B	Compte de résultat	Comptable		32
C	Balance des comptes	Comptable		35
IV. États annexés				
A	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Ordonnateur		
B. États annexés patrimoniaux				
B1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Ordonnateur		
B1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	Ordonnateur		

		Origine des données	Page
B1.3	État de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Ordonnateur	
B1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Ordonnateur	
B1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	Ordonnateur	
B1.6	État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Ordonnateur	
B1.7	État de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Ordonnateur	
B1.8	État de la dette - Autres dettes	Ordonnateur	
B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	Ordonnateur	
B3	État des provisions et des dépréciations	Ordonnateur	
B4	État des charges transférées	Ordonnateur	
B5	Détail des opérations pour le compte de tiers	Ordonnateur	
B6.1	État des emprunts garantis	Ordonnateur	
B6.2	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Ordonnateur	
B7.1	Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Ordonnateur	
B8.1	État des contrats de crédit-bail	Ordonnateur	
B8.2	État des marchés de partenariat	Ordonnateur	
B8.3	État des autres engagements donnés	Ordonnateur	
B8.4	État des engagements reçus	Ordonnateur	
B9.1	État du personnel	Ordonnateur	
B9.2	État du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Ordonnateur	
B10	Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Ordonnateur	
<i>C. États annexés budgétaires</i>			
C1.1	Équilibre budgétaire	Ordonnateur	
C1.2	Équilibre budgétaire - Dépenses	Ordonnateur	
C1.3	Équilibre budgétaire - Recettes	Ordonnateur	
C2.1	Situation des autorisations de programme	Ordonnateur	
C2.2	Situation des autorisations d'engagement	Ordonnateur	
C3	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par nature	Ordonnateur	
<i>D. Autres éléments d'information</i>			
D1.1.1	État de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	Ordonnateur	
D1.1.2	État de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	Ordonnateur	



		Origine des données	Page
D1.2.1	État de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation	Ordonnateur	
D1.2.2	État de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement	Ordonnateur	
V. Arrêté et signatures			
A	Arrêté et signatures	Ordonnateur / Comptable	50

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE					A
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 348 954,27	2 305 790,47	3 654 744,74
	Recettes réalisées (1)	B	852 374,02	2 328 395,97	3 180 769,99
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 390 176,36	2 983 759,92	5 373 936,28
	Dépenses réalisées (1)	E	1 265 680,73	1 993 863,58	3 259 544,31
	Restes à réaliser	F	603 520,44	0,00	603 520,44
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-413 306,71	334 532,39	-78 774,32
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	1 115 108,00	711 327,29	1 826 435,29
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	701 801,29	1 045 859,68	1 747 660,97
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C – F	-603 520,44	0,00	-603 520,44
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	98 280,85	1 045 859,68	1 144 140,53

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés					B
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
EAU CC2VV DEUX VALLEES VERTES					
Investissement	1 115 108,00		-413 306,71		701 801,29
Fonctionnement	711 327,29		334 532,39		1 045 859,68
Sous-Total	1 826 435,29		-78 774,32		1 747 660,97
TOTAL III	1 826 435,29		-78 774,32		1 747 660,97
TOTAL I + II + III	1 826 435,29		-78 774,32		1 747 660,97

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE (1)	
	I
	C

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale
(2) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	
DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR DEPENSES	
	I
	D1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)	
Chap. / art. (2)	Libellé
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	
10	Dotations, fonds divers et réserves
13	Subventions d'investissement
16	Emprunts et dettes assimilées
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)
20	Immobilisations incorporelles
2051	Concessions et droits assimilés
21	Immobilisations corporelles
21531	Réseaux d'adduction d'eau
2155	Outilslge industriel
2183	Matériel de bureau et informatique
22	Immobilisations reçues en affectation
23	Immobilisations en cours
2315	Installati° , matériel et outillage technl
26	Participat° et créances rattachées
27	Autres immobilisations financières
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL	
011	Charges à caractère général
012	Charges de personnel, frais assimilés
014	Atténuations de produits
65	Autres charges de gestion courante
66	Charges financières
67	Charges exceptionnelles
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés

(1) Il s'agit des restes à réaliser détaillés conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	
DETAIL DES RESTES A REALISER - RAR RECETTES	
	I
	D2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)	
Chap. / art. (2)	Libellé
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	
10	Dotations, fonds divers et réserves
13	Subventions d'investissement
16	Emprunts et dettes assimilées
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)
20	Immobilisations incorporelles
21	Immobilisations corporelles
22	Immobilisations reçues en affectation
23	Immobilisations en cours
26	Participat° et créances rattachées
27	Autres immobilisations financières
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL	
70	Ventes produits fabriqués, prestations
73	Produits issus de la fiscalité
74	Subventions d'exploitation
75	Autres produits de gestion courante
013	Atténuations de charges
76	Produits financiers
77	Produits exceptionnels

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES			I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)			E
ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	8,29	Dotations	1 062,46
Terrains	27,11	Fonds globalisés	112,39
Constructions	5,16	Réserves	3 044,74
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	12 420,14	Différences sur réalisation d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours	3 354,24	Report à nouveau (1)	711,33
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	334,53
Autres immobilisations corporelles	74,93	Subventions transférables	4 814,99
Total immobilisations corporelles (nettes)	15 881,58	Subventions non transférables	0,00
Immobilisations financières	0,06	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	5 454,22
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	15 889,93	Provisions réglementées	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	15 534,65
Créances	1 383,26	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	2 102,95
Disponibilités	1 158,37	Fournisseurs (2)	6,61
Autres actifs circulant	0,00	Autres dettes à court terme	326,82
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 541,63	Total des dettes à court terme	333,43
Comptes de régularisation	0,00	TOTAL DETTES	2 436,37
		Comptes de régularisation	460,54
TOTAL ACTIF	18 431,56	TOTAL PASSIF	18 431,56

(1)Déduction faite des amortissements et dépréciations
(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N+1



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)		F
POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	85,06	48,09
Produits des services	1 766,57	2 085,89
Autres produits	15,88	0,46
Transferts de charges		
Produits courants non financiers	1 867,51	2 134,43
Traitements, salaires, charges sociales	253,91	231,62
Achats et charges externes	886,39	857,57
Participations et interventions	7,07	12,24
Dotations aux amortissements et provisions	439,31	772,70
Autres charges	3,05	2,74
Charges courantes non financières	1 589,73	1 876,87
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	277,78	257,56
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	65,20	71,31
RESULTAT COURANT FINANCIER	-65,20	-71,31
RESULTAT COURANT	212,58	186,25
Produits exceptionnels	160,35	543,12
Charges exceptionnelles	38,40	21,49
RESULTAT EXCEPTIONNEL	121,96	521,63
RESULTAT DE L'EXERCICE	334,53	707,87



II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	II
	A

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement :
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état D1.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article »
(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires ;
- budgétaires (délibération n° du).



II - EXECUTION BUDGETAIRE	
DEPENSES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE	
II	A1.1

DEPENSES D'EXPLOITATION						
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)
						Restes à réaliser (1)
Chapitre 011	Charges à caractère général	1 332 372,20	838 602,94	0,00	838 602,94	62,94
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	331 300,00	304 751,34	0,00	304 751,34	91,99
Chapitre 014	Atténuations de produits	311 621,72	300 534,00	0,00	300 534,00	96,44
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	18 466,00	7 068,70	0,00	7 068,70	38,28
Total des dépenses de gestion courante		1 993 759,92	1 450 956,98	0,00	1 450 956,98	72,77
Chapitre 66	Charges financières	83 000,00	65 199,06	0,00	65 199,06	78,55
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	52 000,00	33 786,97	0,00	33 786,97	64,97
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciat°	5 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	40,00
Chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 022	Depenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 133 759,92	1 551 943,01	0,00	1 551 943,01	72,73
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	400 000,00				
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	450 000,00	441 920,57	0,00	441 920,57	98,20
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		850 000,00	441 920,57	0,00	441 920,57	51,99
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		2 983 759,92	1 993 863,58	0,00	1 993 863,58	66,82
002 Résultat d'exploitation reporté		0,00				
Total des dépenses de la section d'exploitation		2 983 759,92	1 993 863,58	0,00	1 993 863,58	0,00

(1) dépenses engagées non mandatées
(2) ce chapitre n'existe pas en M49
(3) DE 042 = RI 040 ; DE 043 = RE 043



II - EXECUTION BUDGETAIRE		II
RECETTES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE		A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 013	Atténuations de charges	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 050 422,87	2 067 105,92	0,00	2 067 105,92	100,81	0,00
Chapitre 73	Produits issus de la fiscalité(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 74	Subventions d'exploitation	118 565,60	85 058,00	0,00	85 058,00	71,74	0,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	302,00	15 879,60	0,00	15 879,60	5 258,15	0,00
Total des recettes de gestion courante		2 172 290,47	2 168 043,52	0,00	2 168 043,52	99,80	0,00
Chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	5 500,00	33 894,92	0,00	33 894,92	616,27	0,00
Chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 177 790,47	2 201 938,44	0,00	2 201 938,44	101,11	0,00
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	128 000,00	126 457,53	0,00	126 457,53	98,79	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		128 000,00	126 457,53	0,00	126 457,53	98,79	0,00
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		2 305 790,47	2 328 395,97	0,00	2 328 395,97	100,98	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		711 327,29					
Total des recettes de la section d'exploitation		3 017 117,76	2 328 395,97	0,00	2 328 395,97		0,00

(1) recettes justifiées non titrées

(2) ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43

(3) RE 042 = DI 040



II - EXECUTION BUDGETAIRE		II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE		A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	6 000,00	0,00	0,00	3 000,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	163 060,00	120 726,02	74,04	25 476,02
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	1 355 942,89	365 513,91	26,96	575 044,42
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 525 002,89	466 239,93	31,86	603 520,44
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	685 700,00	652 983,27	95,23	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		685 700,00	652 983,27	95,23	0,00
	Total	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 210 702,89	1 139 223,20	51,53	603 520,44
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	128 000,00	126 457,53	98,79	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	51 473,47	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		179 473,47	126 457,53	70,46	0,00
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		2 390 176,36	1 265 680,73	52,95	603 520,44
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00			
TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 390 176,36	1 265 680,73		603 520,44

(1) dépenses engagées non mandatées
(2) voir l'état IV.55 pour les opérations d'équipement
(3) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
(4) voir l'état IV.55 pour le détail des opérations pour compte de tiers
(5) D104 = R1042
(6) D1041 = R1041



II - EXECUTION BUDGETAIRE			II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE			A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 13	Subventions d'investissement	447 480,80	410 453,45	91,73	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		447 480,80	410 453,45	91,73	0,00
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation	400 000,00			
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections	450 000,00	441 920,57	98,20	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	51 473,47	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		901 473,47	441 920,57	49,02	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		1 348 954,27	852 374,02	63,19	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		1 115 108,00			
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 464 062,27	852 374,02		0,00

(1) recettes justifiées non titrées
(2) A servir uniquement en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(3) voir l'état IV.55 pour le détail des opérations pour compte de tiers
(4) D1040 = RE 042
(5) D1040 = RE 042
(6) D1041 = RI 041



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
605	Achats d'eau		1 097,12		1 097,12	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie ...)		410 811,31	264,91	410 546,40	
6062	Produits de traitement		30 348,42	618,40	29 730,02	
6063	Autres fournitures d'entretien et de petit équipement		40 906,64	1 514,90	39 391,74	
6064	Fournitures administratives		858,44		858,44	
6066	Carburants		8 155,69		8 155,69	
6071	Achats de marchandises - compteurs		13 622,86		13 622,86	
611	Sous-traitance générale		47 940,33		47 940,33	
61523	Reseaux		179 224,11	21 005,78	158 218,33	
61551	Matériel roulant		8 107,25		8 107,25	
61558	Autres biens mobiliers		812,75		812,75	
6156	Maintenance		16 833,71		16 833,71	
6161	Multirisques		10 685,79		10 685,79	
617	Etudes et recherches		70 335,96	3 985,00	66 350,96	
6226	Honoraires		10 598,84		10 598,84	
6228	Divers		2 625,00		2 625,00	
6251	Voyages et déplacements		807,71		807,71	
6261	Frais d'affranchissement		1 954,88		1 954,88	
6262	Frais de télécommunications		9 002,56	2 714,27	6 288,29	
627	Services bancaires et assimilés		1 201,58		1 201,58	
6281	Concours divers -cotisations		2 775,25		2 775,25	
total chapitre 011	Charges à caractère général	1 332 372,20	868 706,20	30 103,26	838 602,94	493 769,26
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement		47 789,90		47 789,90	
6331	Versement mobilité		365,76		365,76	
6332	Cotisations versées au FNAL		2 175,39		2 175,39	
6338	Autres impôts taxes et versements assimilés sur rémunérations		506,00		506,00	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée						B1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6411	Salaires, appointements, commissions de base		160 906,72		160 906,72	
6413	Primes et gratifications		17 360,90		17 360,90	
6415	Supplément familial		932,64		932,64	
6451	Cotisations à l'URSSAF		48 147,65		48 147,65	
6452	Cotisations aux mutuelles		486,00		486,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		16 326,42		16 326,42	
6454	Cotisations au Pôle Emploi		5 891,19		5 891,19	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux		3 862,77		3 862,77	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	331 300,00	304 751,34		304 751,34	26 548,66
701249	Reversement aux agences de l'eau - redevance pour pollution d'origine domestique		167 617,00		167 617,00	
701269	Reversement à l'agence de l'eau Redevance sur la consommation deau potable		36 549,00		36 549,00	
706129	Reversement aux agences de l'eau -redevance pour la modernisation des reseaux de collecte		96 368,00		96 368,00	
total chapitre 014	Atténuations de produits	311 621,72	300 534,00		300 534,00	11 087,72
6518	Autres		2 633,50		2 633,50	
6531	Indemnités		3 646,44		3 646,44	
6533	Cotisations de retraite		152,02		152,02	
6535	Formation		27,54		27,54	
6542	Créances éteintes		607,10		607,10	
6588	Autres charges diverses de gestion courante		2,10		2,10	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante	18 466,00	7 068,70		7 068,70	11 397,30
Total des dépenses de gestion courante		1 993 759,92	1 481 060,24	30 103,26	1 450 956,98	542 802,94
66111	Intérêts réglés à l'écheance		57 106,43		57 106,43	
6618	Intérêts des autres dettes		8 092,63		8 092,63	
total chapitre 66	Charges financières	83 000,00	65 199,06		65 199,06	17 800,94

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée						B1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
673	Titres annulés exercices antérieurs		1 197,90		1 197,90	
678	Autres charges exceptionnelles		32 589,07		32 589,07	
total chapitre 67	Charges exceptionnelles	52 000,00	33 786,97		33 786,97	18 213,03
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants		2 000,00		2 000,00	
total chapitre 68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (semi-budgétaires)	5 000,00	2 000,00		2 000,00	3 000,00
total chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
total chapitre 022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 133 759,92	1 582 046,27	30 103,26	1 551 943,01	581 816,91
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	400 000,00				
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		4 609,33		4 609,33	
6811	Dotations aux Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles		437 311,24		437 311,24	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	450 000,00	441 920,57		441 920,57	8 079,43
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		850 000,00	441 920,57		441 920,57	408 079,43
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		2 983 759,92	2 023 966,84	30 103,26	1 993 863,58	989 896,34
002 Résultat d'exploitation reporté						
Total des dépenses de la section d'exploitation		2 983 759,92	2 023 966,84	30 103,26	1 993 863,58	989 896,34

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'exploitation - Vue détaillée						B2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges	3 000,00				3 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés		2 486 962,06	706 856,02	1 780 106,04	
701261	Redevance sur la consommation deau potable		295 852,16	9 010,56	286 841,60	
70611	Redevances d'assainissement collectif		75,55		75,55	
7068	Autres prestations de service		90,90	8,17	82,73	
total chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	2 050 422,87	2 782 980,67	715 874,75	2 067 105,92	-16 683,05
total chapitre 73	Produits issus de la fiscalité					
748	Autres subventions d'exploitation		85 058,00		85 058,00	
total chapitre 74	Subventions d'exploitation	118 565,60	85 058,00		85 058,00	33 507,60
7588	Autres		15 879,60		15 879,60	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	302,00	15 879,60		15 879,60	-15 577,60
Total des recettes de gestion courante		2 172 290,47	2 883 918,27	715 874,75	2 168 043,52	4 246,95
total chapitre 76	Produits financiers					
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale		10 665,70		10 665,70	
775	Produits des cessions d'éléments d'actif		4 166,67		4 166,67	
778	Autres produits exceptionnels		32 426,60	13 364,05	19 062,55	
total chapitre 77	Produits exceptionnels	5 500,00	47 258,97	13 364,05	33 894,92	-28 394,92
total chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations (semi-budgétaires)					
Total des recettes réelles d'exploitation		2 177 790,47	2 931 177,24	729 238,80	2 201 938,44	-24 147,97
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		126 457,53		126 457,53	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	128 000,00	126 457,53		126 457,53	1 542,47
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation					

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'exploitation - Vue détaillée						B2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes d'ordre d'exploitation		128 000,00	126 457,53		126 457,53	1 542,47
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		2 305 790,47	3 057 634,77	729 238,80	2 328 395,97	-22 605,50
002 Résultat d'exploitation reporté		711 327,33				
Total des recettes de la section d'exploitation		3 017 117,80	3 057 634,77	729 238,80	2 328 395,97	688 721,83



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						C1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	6 000,00				6 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau		72 734,55		72 734,55	
2155	Outils industriel		17 346,38		17 346,38	
2182	Matériel de transport		30 645,09		30 645,09	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	163 060,00	120 726,02		120 726,02	42 333,98
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
2315	Installations matériels et outillage techniques		365 513,91		365 513,91	
total chapitre 23	Immobilisations en cours	1 355 942,89	365 513,91		365 513,91	990 428,98
Total des dépenses d'équipement		1 525 002,89	486 239,93		486 239,93	1 038 762,96
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
1641	Emprunts en euros		635 388,85		635 388,85	
16871	Remboursements des emprunts souscrits par la collectivité de rattachement		17 594,42		17 594,42	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	685 700,00	652 983,27		652 983,27	32 716,73
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		685 700,00	652 983,27		652 983,27	32 716,73
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		2 210 702,89	1 139 223,20		1 139 223,20	1 071 479,69
139111	Agence de l'eau		13 707,30		13 707,30	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						C1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
139118	Autres		100 965,91		100 965,91	
13913	Subvention d'équipement transférées au compte de résultat - Département		7 704,02		7 704,02	
139188	des tiers		4 080,30		4 080,30	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	128 000,00	126 457,53		126 457,53	1 542,47
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	51 473,47				51 473,47
Total des dépenses d'ordre en investissement		179 473,47	126 457,53		126 457,53	53 015,94
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		2 390 176,36	1 265 680,73		1 265 680,73	1 124 495,63
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des dépenses de la section d'investissement		2 390 176,36	1 265 680,73		1 265 680,73	1 124 495,63

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'investissement - Vue détaillée						C2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
13111	Agence de l'eau		323 149,00		323 149,00	
1313	Département		45 193,00		45 193,00	
1314	Communes		3 502,55		3 502,55	
13188	des tiers		44 489,90	5 881,00	38 608,90	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	447 480,80	416 334,45	5 881,00	410 453,45	37 027,35
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
total chapitre 23	Immobilisations en cours					
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		447 480,80	416 334,45	5 881,00	410 453,45	37 027,35
total chapitre 021	Virement de la section d'exploitation	400 000,00				
2182	Matériel de transport		4 609,33		4 609,33	
28087	Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition		2 170,00		2 170,00	
28131	Bâtiments		1 810,00		1 810,00	
28153	Installations à caractère spécifique		214 377,29		214 377,29	
28155	Outils industriel		8 013,21		8 013,21	
28172	Agencements et aménagements de terrains		711,00		711,00	
28173	Constructions		242,00		242,00	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'investissement - Vue détaillée						C2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
28175	Installations matériels et outillage techniques		202 063,09		202 063,09	
28182	Matériel de transport		6 956,87		6 956,87	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique		967,78		967,78	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	450 000,00	441 920,57		441 920,57	8 079,43
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	51 473,47				51 473,47
Total des recettes d'ordre en investissement		901 473,47	441 920,57		441 920,57	459 552,90
Total des recettes d'investissement de l'exercice		1 348 954,27	858 255,02	5 881,00	852 374,02	496 580,25
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		1 115 108,00				
Total des recettes de la section d'investissement		2 464 062,27	858 255,02	5 881,00	852 374,02	1 611 688,25



II - EXECUTION BUDGETAIRE	
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	II D

Cet état ne contient pas d'information.



III – ÉTATS FINANCIERS				III
Bilan (en euros)				A
ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais d'études, de R et D	1 965,12	548,24	1 416,88	1 416,88
Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	43 756,15	39 466,03	4 290,12	4 290,12
Autres immobilisations incorporelles	54 014,02	51 428,02	2 586,00	4 756,00
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
1) En toute propriété				
Terrains	8 001,86		8 001,86	8 001,86
Constructions	18 096,70	14 478,41	3 618,29	5 428,29
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage techniques	12 190 740,24	4 732 064,42	7 458 675,82	7 590 985,39
Oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles	104 552,22	29 622,27	74 929,95	56 818,84
Immobilisations corporelles en cours	1 640 719,33		1 640 719,33	1 275 205,42
Immobilisations affectées à un service non personnalisé				
Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées				
2) Reçues au titre d'une mise à disposition				
Terrains	19 815,32	711,00	19 104,32	19 815,32
Constructions	7 137,68	5 593,54	1 544,14	1 786,14
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage techniques	9 389 294,53	4 427 827,93	4 961 466,60	3 934 281,50
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours	1 713 516,03		1 713 516,03	1 597 081,65
3) Reçues en affectation ou en concession				

III – ÉTATS FINANCIERS				III
Bilan (en euros)				A
ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage technique				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	22,91		22,91	22,91
Prêts				
Autres créances	38,11		38,11	38,11
TOTAL I	25 191 670,22	9 301 739,86	15 889 930,36	14 499 928,43
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances				
Créances				
Créances d'exploitation				
Clients et comptes rattachés	1 217 294,68	5 918,00	1 211 376,68	1 233 745,41
Créances irrécouvrables admises en non valeur				
Autres	38 024,17		38 024,17	57 105,68
Créances diverses				
Créances sur l'état et les collectivités publiques	19 612,26		19 612,26	
Créances sur les budgets annexes ou le budget principal				

III – ÉTATS FINANCIERS				III
Bilan (en euros)				A
ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
Opérations pour le compte de tiers (créances)				
Autres créances	114 251,78		114 251,78	25 657,26
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 158 365,03		1 158 365,03	1 401 276,90
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
TOTAL II	2 547 547,92	5 918,00	2 541 629,92	2 717 785,25
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer et à régulariser				
Écarts de conversion - Actif				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	27 739 218,14	9 307 657,86	18 431 560,28	17 217 713,68

III – ÉTATS FINANCIERS		III
Bilan (en euros)		A
PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds internes		
Dotations	1 062 458,87	1 062 458,87
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)	5 454 215,18	4 293 725,59
Affectation (par la collectivité de rattachement)		
Écarts de réévaluation		
Réserves	3 044 736,04	3 044 736,04
Report à nouveau (1)	711 327,29	3 454,26
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	334 532,39	707 873,03
Subventions d'investissement	4 814 988,31	4 421 799,41
Provisions réglementées		
Autres fonds		
Fonds globalisés	112 387,32	112 387,32
Droits de l'affectant		
TOTAL I	15 534 645,40	13 646 434,52
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II		
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 642 363,64	2 201 752,49
Emprunts et dettes financières divers	460 582,29	478 176,71
Crédits et lignes de trésorerie		300 000,00
Avances		
Dettes d'exploitation		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 813,60	46 061,96

III – ÉTATS FINANCIERS		III
Bilan (en euros)		A
PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Dettes fiscales et sociales	-204,89	-163,67
Autres		
Dettes diverses		
Fournisseurs d'immobilisations		
Dettes envers l'État et les collectivités publiques	47 508,40	
Dettes envers les budgets annexes ou le budget principal		
Opérations pour le compte de tiers (dettes)	266 522,34	229 868,17
Autres dettes	12 788,55	16 890,73
Produits constatés d'avance		
TOTAL III	2 436 373,93	3 272 586,39
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Recettes à classer ou à régulariser	460 540,95	298 692,77
Écart de conversion - Passif		
TOTAL IV	460 540,95	298 692,77
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	18 431 560,28	17 217 713,68

(1) Précédé du signe moins en cas de déficit
(2) Égal au résultat de l'exercice apparaissant en section d'exploitation (tableau I-B)



III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services	-96 209,72	27 784,32
Divers	1 862 781,64	2 058 102,54
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	85 058,00	48 085,00
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	15 879,60	455,70
TOTAL I	1 867 509,52	2 134 427,56
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	13 622,86	10 307,77
Variation de stock		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	872 769,98	847 267,16
Impôts, taxes, et versements assimilés		
Sur rémunérations	3 047,15	2 700,61
Autres		42,00
Salaires et traitements	179 200,26	165 960,55
Charges sociales	74 714,03	65 655,22
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	437 311,24	770 781,50
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	2 000,00	1 918,00
Dotations aux provisions pour risques et charges		



III – ÉTATS FINANCIERS		III
Compte de résultat (en euros)		B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Autres charges	7 068,70	12 239,48
TOTAL II	1 589 734,22	1 876 872,29
A - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	277 775,30	257 555,27
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	65 199,06	71 308,77
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	65 199,06	71 308,77
B - RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	-65 199,06	-71 308,77
A + B - RÉSULTAT COURANT	212 576,24	186 246,50
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations	10 665,70	1 450,24
Sur opérations en capital		
Produits des cessions d'immobilisations	4 166,67	
Autres opérations	145 520,08	541 665,27
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		

III – ÉTATS FINANCIERS		III
Compte de résultat (en euros)		B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
TOTAL V	160 352,45	543 115,51
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations	1 197,90	477,39
Sur opérations en capital		
Valeur comptable des immobilisations cédées	4 609,33	
Autres opérations	32 589,07	21 011,59
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI	38 396,30	21 488,98
C - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	121 956,15	521 626,53
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	2 027 861,97	2 677 543,07
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	1 693 329,58	1 969 670,04
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	334 532,39	707 873,03

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		1 062 458,87						1 062 458,87		1 062 458,87
10222	FCTVA		8 299,40						8 299,40		8 299,40
10228	Autres fonds d'investissement		104 087,92						104 087,92		104 087,92
	Sous Total compte 1022		112 387,32						112 387,32		112 387,32
1027	Mise à disposition chez le bénéficiaire		4 293 725,59	970 343,93	2 130 833,52			970 343,93	6 424 559,11		5 454 215,18
	Sous Total compte 102		5 468 571,78	970 343,93	2 130 833,52			970 343,93	7 599 405,30		6 629 061,37
1068	Autres réserves		3 044 736,04						3 044 736,04		3 044 736,04
	Sous Total compte 106		3 044 736,04						3 044 736,04		3 044 736,04
	Sous Total compte 10		8 513 307,82	970 343,93	2 130 833,52			970 343,93	10 644 141,34		9 673 797,41
110	Report à nouveau solde créditeur		3 454,26		707 873,03				711 327,29		711 327,29
	Sous Total compte 11		3 454,26		707 873,03				711 327,29		711 327,29
12	Résultat exercice bénéf ou perte		707 873,03	707 873,03				707 873,03	707 873,03		
	Sous Total compte 12		707 873,03	707 873,03				707 873,03	707 873,03		
13111	Agence de l'eau		1 324 710,00				323 149,00		1 647 859,00		1 647 859,00
13118	Autres		13 676,00						13 676,00		13 676,00
	Sous Total compte 1311		1 338 386,00				323 149,00		1 661 535,00		1 661 535,00
1313	Dépt		1 074 073,30		85 891,46		45 193,00		1 205 157,76		1 205 157,76
1314	Cnes		63 469,97				3 502,55		66 972,52		66 972,52
13188	des tiers		3 961 427,93		121 082,82	5 881,00	44 489,90	5 881,00	4 127 000,65		4 121 119,65
	Sous Total compte 1318		3 961 427,93		121 082,82	5 881,00	44 489,90	5 881,00	4 127 000,65		4 121 119,65
	Sous Total compte 131		6 437 357,20		206 974,28	5 881,00	416 334,45	5 881,00	7 060 665,93		7 054 784,93
139111	Agence de l'eau	19 046,74				13 707,30		32 754,04		32 754,04	
139118	Autres	445,54				100 965,91		101 411,45		101 411,45	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 13911	19 492,28				114 673,21		134 165,49		134 165,49	
13913	Subv équipt transf - Dépt	208 743,94		59 619,91	3 069,00	7 704,02		276 067,87	3 069,00	272 998,87	
139188	des tiers	1 787 321,57		41 230,39		4 080,30		1 832 632,26		1 832 632,26	
	Sous Total compte 13918	1 787 321,57		41 230,39		4 080,30		1 832 632,26		1 832 632,26	
	Sous Total compte 1391	2 015 557,79		100 850,30	3 069,00	126 457,53		2 242 865,62	3 069,00	2 239 796,62	
	Sous Total compte 139	2 015 557,79		100 850,30	3 069,00	126 457,53		2 242 865,62	3 069,00	2 239 796,62	
	Sous Total compte 13	2 015 557,79	6 437 357,20	100 850,30	210 043,28	132 338,53	416 334,45	2 248 746,62	7 063 734,93		4 814 988,31
1641	Emprunts en euros		2 201 752,49		76 000,00	635 388,85		635 388,85	2 277 752,49		1 642 363,64
	Sous Total compte 164		2 201 752,49		76 000,00	635 388,85		635 388,85	2 277 752,49		1 642 363,64
16871	Remboursements des emprunts souscrits pa		478 176,71			17 594,42		17 594,42	478 176,71		460 582,29
	Sous Total compte 1687		478 176,71			17 594,42		17 594,42	478 176,71		460 582,29
	Sous Total compte 168		478 176,71			17 594,42		17 594,42	478 176,71		460 582,29
	Sous Total compte 16		2 679 929,20		76 000,00	652 983,27		652 983,27	2 755 929,20		2 102 945,93
	Total classe 1	2 015 557,79	18 341 921,51	1 779 067,26	3 124 749,83	785 321,80	416 334,45	4 579 946,85	21 883 005,79	2 239 796,62	19 542 855,56
2031	Frais d'études	1 965,12						1 965,12		1 965,12	
	Sous Total compte 203	1 965,12						1 965,12		1 965,12	
2051	Concessions et droits assimilés	43 756,15						43 756,15		43 756,15	
	Sous Total compte 205	43 756,15						43 756,15		43 756,15	
2087	Immobilisations incorporelles rec MaD	54 014,02						54 014,02		54 014,02	
	Sous Total compte 208	54 014,02						54 014,02		54 014,02	
	Sous Total compte 20	99 735,29						99 735,29		99 735,29	
2111	Terrains nus	8 001,86						8 001,86		8 001,86	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 211	8 001,86						8 001,86		8 001,86	
21311	Batiments exploitation	18 096,70						18 096,70		18 096,70	
	Sous Total compte 2131	18 096,70						18 096,70		18 096,70	
	Sous Total compte 213	18 096,70						18 096,70		18 096,70	
21531	Réseaux adduction eau	12 014 881,37				72 734,55		12 087 615,92		12 087 615,92	
	Sous Total compte 2153	12 014 881,37				72 734,55		12 087 615,92		12 087 615,92	
2155	Outillage industriel	85 777,94				17 346,38		103 124,32		103 124,32	
	Sous Total compte 215	12 100 659,31				90 080,93		12 190 740,24		12 190 740,24	
21711	Terrains nus	9 147,32						9 147,32		9 147,32	
	Sous Total compte 2171	9 147,32						9 147,32		9 147,32	
21728	Autres terrains	10 668,00						10 668,00		10 668,00	
	Sous Total compte 2172	10 668,00						10 668,00		10 668,00	
21738	Autres constructions	7 137,68						7 137,68		7 137,68	
	Sous Total compte 2173	7 137,68						7 137,68		7 137,68	
217531	Réseaux adduction eau	7 456 376,64		2 418 842,93	525 554,67			9 875 219,57	525 554,67	9 349 664,90	
	Sous Total compte 21753	7 456 376,64		2 418 842,93	525 554,67			9 875 219,57	525 554,67	9 349 664,90	
217561	Serv distribution eau			23 329,58				23 329,58		23 329,58	
217562	Service d'assainissement	16 300,05						16 300,05		16 300,05	
	Sous Total compte 21756	16 300,05		23 329,58				39 629,63		39 629,63	
	Sous Total compte 2175	7 472 676,69		2 442 172,51	525 554,67			9 914 849,20	525 554,67	9 389 294,53	
	Sous Total compte 217	7 499 629,69		2 442 172,51	525 554,67			9 941 802,20	525 554,67	9 416 247,53	
2182	Mat de transport	73 680,06				30 645,09	4 609,33	104 325,15	4 609,33	99 715,82	
2183	Mat bureau mat informatique	4 836,40						4 836,40		4 836,40	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 218	78 516,46				30 645,09	4 609,33	109 161,55	4 609,33	104 552,22	
	Sous Total compte 21	19 704 904,02		2 442 172,51	525 554,67	120 726,02	4 609,33	22 267 802,55	530 164,00	21 737 638,55	
2315	Instal mat outil techn	1 275 205,42				365 513,91		1 640 719,33		1 640 719,33	
2317	Immob reçues au titre mise à dispo	1 597 081,65		116 434,38				1 713 516,03		1 713 516,03	
	Sous Total compte 231	2 872 287,07		116 434,38		365 513,91		3 354 235,36		3 354 235,36	
	Sous Total compte 23	2 872 287,07		116 434,38		365 513,91		3 354 235,36		3 354 235,36	
271	Titres immob : droit propriété	22,91						22,91		22,91	
275	Dépôts et cautionnements versés	38,11						38,11		38,11	
	Sous Total compte 27	61,02						61,02		61,02	
28031	Amort frais études		548,24						548,24		548,24
	Sous Total compte 2803		548,24						548,24		548,24
2805	Concessions, brevets, licences, marques,		39 466,03						39 466,03		39 466,03
28087	Immobilisations incorporelles reçues au		49 258,02				2 170,00		51 428,02		51 428,02
	Sous Total compte 2808		49 258,02				2 170,00		51 428,02		51 428,02
	Sous Total compte 280		89 272,29				2 170,00		91 442,29		91 442,29
28131	Bâtiments		12 668,41				1 810,00		14 478,41		14 478,41
	Sous Total compte 2813		12 668,41				1 810,00		14 478,41		14 478,41
28153	Installations à caractère spécifique		4 487 632,83				214 377,29		4 702 010,12		4 702 010,12
28155	Outillage industriel		22 041,09				8 013,21		30 054,30		30 054,30
	Sous Total compte 2815		4 509 673,92				222 390,50		4 732 064,42		4 732 064,42
28172	Agencet amégat terr						711,00		711,00		711,00
28173	Constructions		5 351,54				242,00		5 593,54		5 593,54

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28175	Instal mat outil techn		3 538 395,19	315 194,19	1 002 563,84		202 063,09	315 194,19	4 743 022,12		4 427 827,93
	Sous Total compte 2817		3 543 746,73	315 194,19	1 002 563,84		203 016,09	315 194,19	4 749 326,66		4 434 132,47
28182	Mat de transport		19 013,20				6 956,87		25 970,07		25 970,07
28183	Mat bureau mat informatique		2 684,42				967,78		3 652,20		3 652,20
	Sous Total compte 2818		21 697,62				7 924,65		29 622,27		29 622,27
	Sous Total compte 281		8 087 786,68	315 194,19	1 002 563,84		435 141,24	315 194,19	9 525 491,76		9 210 297,57
	Sous Total compte 28		8 177 058,97	315 194,19	1 002 563,84		437 311,24	315 194,19	9 616 934,05		9 301 739,86
	Total classe 2	22 676 987,40	8 177 058,97	2 873 801,08	1 528 118,51	486 239,93	441 920,57	26 037 028,41	10 147 098,05	25 191 670,22	9 301 739,86
4011	Fournisseurs		46 061,96	1 030 380,25	991 131,89			1 030 380,25	1 037 193,85		6 813,60
	Sous Total compte 401		46 061,96	1 030 380,25	991 131,89			1 030 380,25	1 037 193,85		6 813,60
4041	Fournis immob			583 199,85	583 199,85			583 199,85	583 199,85		
	Sous Total compte 404			583 199,85	583 199,85			583 199,85	583 199,85		
	Sous Total compte 40		46 061,96	1 613 580,10	1 574 331,74			1 613 580,10	1 620 393,70		6 813,60
411	Clients	484 104,07		1 824 935,71	1 892 189,56			2 309 039,78	1 892 189,56	416 850,22	
4121	Clients - Redevance pour pollution d'ori	54 186,50			53 384,93			54 186,50	53 384,93	801,57	
4122	Clients - Redevance pour modernisation d	18 785,38			18 309,05			18 785,38	18 309,05	476,33	
4124	Clients Redevance sur la consommation			201 159,65	148 446,51			201 159,65	148 446,51	52 713,14	
	Sous Total compte 412	72 971,88		201 159,65	220 140,49			274 131,53	220 140,49	53 991,04	
4161	Créances douteuses	67 587,46		104 254,24	97 187,28			171 841,70	97 187,28	74 654,42	
	Sous Total compte 416	67 587,46		104 254,24	97 187,28			171 841,70	97 187,28	74 654,42	
418	Clients - produits non encore facturés	613 000,00		671 799,00	613 000,00			1 284 799,00	613 000,00	671 799,00	
	Sous Total compte 41	1 237 663,41		2 802 148,60	2 822 517,33			4 039 812,01	2 822 517,33	1 217 294,68	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
421	Personnel - rémunérations dues			177 167,91	177 167,91			177 167,91	177 167,91		
	Sous Total compte 42			177 167,91	177 167,91			177 167,91	177 167,91		
431	Sécurité sociale			48 147,65	48 147,65			48 147,65	48 147,65		
437	Autres organismes sociaux			26 718,40	26 718,40			26 718,40	26 718,40		
	Sous Total compte 43			74 866,05	74 866,05			74 866,05	74 866,05		
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable			317 054,94	297 442,68			317 054,94	297 442,68	19 612,26	
	Sous Total compte 441			317 054,94	297 442,68			317 054,94	297 442,68	19 612,26	
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			2 034,45	2 034,45			2 034,45	2 034,45		
	Sous Total compte 442			2 034,45	2 034,45			2 034,45	2 034,45		
4431	Opér particu avec Etat dépenses			281,50	47 789,90			281,50	47 789,90		47 508,40
	Sous Total compte 443			281,50	47 789,90			281,50	47 789,90		47 508,40
44551	Etat - TVA à décaisser			23 841,00	23 841,00			23 841,00	23 841,00		
	Sous Total compte 4455			23 841,00	23 841,00			23 841,00	23 841,00		
44562	Etat - TVA déduct sur immobilisations			96 048,68	96 048,68			96 048,68	96 048,68		
44566	TVA déduct sur autres biens et services	3 187,68		124 451,72	126 621,23			127 639,40	126 621,23	1 018,17	
44567	Etat - crédit de TVA à reporter	53 918,00		109 648,00	126 560,00			163 566,00	126 560,00	37 006,00	
	Sous Total compte 4456	57 105,68		330 148,40	349 229,91			387 254,08	349 229,91	38 024,17	
44571	Etat - TVA collectée	163,67		141 283,10	141 241,88			141 446,77	141 241,88	204,89	
	Sous Total compte 4457	163,67		141 283,10	141 241,88			141 446,77	141 241,88	204,89	
44583	Rembst taxes sur chiffre affaire demandé			126 560,00	126 560,00			126 560,00	126 560,00		
44585	TVA à régulariser - retenue de garantie			2,00	2,00			2,00	2,00		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4458			126 562,00	126 562,00			126 562,00	126 562,00		
	Sous Total compte 445	57 269,35		621 834,50	640 874,79			679 103,85	640 874,79	38 229,06	
446	Agences de l'eau			300 534,00	300 534,00			300 534,00	300 534,00		
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			3 047,15	3 047,15			3 047,15	3 047,15		
	Sous Total compte 44	57 269,35		1 244 786,54	1 291 722,97			1 302 055,89	1 291 722,97	10 332,92	
4551	Redevables sur rôle pour compte de tiers	78 873,07		1 700 169,43	1 710 380,29			1 779 042,50	1 710 380,29	68 662,21	
4557	Produits sur rôle pour compte de tiers		280 667,30	1 521 535,86	1 545 580,20			1 521 535,86	1 826 247,50		304 711,64
45581	TVA sur rôle pc tiers prise en compte		28 073,94	152 190,26	154 589,23			152 190,26	182 663,17		30 472,91
	Sous Total compte 4558		28 073,94	152 190,26	154 589,23			152 190,26	182 663,17		30 472,91
45591	Verst sur rôle pour compte tiers - prod			1 673 726,12	1 673 726,12			1 673 726,12	1 673 726,12		
	Sous Total compte 4559			1 673 726,12	1 673 726,12			1 673 726,12	1 673 726,12		
	Sous Total compte 455	78 873,07	308 741,24	5 047 621,67	5 084 275,84			5 126 494,74	5 393 017,08		266 522,34
	Sous Total compte 45	78 873,07	308 741,24	5 047 621,67	5 084 275,84			5 126 494,74	5 393 017,08		266 522,34
4621	Créances cess immob - amiable			5 000,00	5 000,00			5 000,00	5 000,00		
	Sous Total compte 462			5 000,00	5 000,00			5 000,00	5 000,00		
4632	Empt publics - intérêts à payer			18 780,87	18 780,87			18 780,87	18 780,87		
	Sous Total compte 463			18 780,87	18 780,87			18 780,87	18 780,87		
466	Excédt de verSEMENT		2 165,89	97 839,66	98 462,32			97 839,66	100 628,21		2 788,55
46711	Autres comptes créditeurs		14 724,84	710 479,49	705 754,65			710 479,49	720 479,49		10 000,00
	Sous Total compte 4671		14 724,84	710 479,49	705 754,65			710 479,49	720 479,49		10 000,00
46721	Débiteurs divers - amiable	25 657,26		164 005,90	170 063,38			189 663,16	170 063,38	19 599,78	
	Sous Total compte 4672	25 657,26		164 005,90	170 063,38			189 663,16	170 063,38	19 599,78	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 467	25 657,26	14 724,84	874 485,39	875 818,03			900 142,65	890 542,87	9 599,78	
4687	Divers - produits à recevoir			94 652,00				94 652,00		94 652,00	
	Sous Total compte 468			94 652,00				94 652,00		94 652,00	
	Sous Total compte 46	25 657,26	16 890,73	1 090 757,92	998 061,22			1 116 415,18	1 014 951,95	101 463,23	
4712	Virements réimputés			1 109,77	1 109,77			1 109,77	1 109,77		
4713	Recettes perçues avant émission titres		770,44	426 762,03	592 645,59			426 762,03	593 416,03		166 654,00
471411	Excédent à réimputer - pers physiques		3 898,07	140 145,58	140 236,84			140 145,58	144 134,91		3 989,33
471412	Excédent à réimputer - personnes morales		37,65	83 972,85	85 265,97			83 972,85	85 303,62		1 330,77
	Sous Total compte 47141		3 935,72	224 118,43	225 502,81			224 118,43	229 438,53		5 320,10
47143	Flux d'encaissements à réimputer		97,64	270,90	173,26			270,90	270,90		
	Sous Total compte 4714		4 033,36	224 389,33	225 676,07			224 389,33	229 709,43		5 320,10
4718	Autres recettes à régulariser		181,88	66 235,04	66 736,83			66 235,04	66 918,71		683,67
	Sous Total compte 471		4 985,68	718 496,17	886 168,26			718 496,17	891 153,94		172 657,77
4721	Dép sans mandatement préalable			154 930,86	154 930,86			154 930,86	154 930,86		
4722	DACR commission carte bancaire			1 201,58	1 201,58			1 201,58	1 201,58		
4728	DACR - autres dépenses à régulariser			30 871,05	30 871,05			30 871,05	30 871,05		
	Sous Total compte 472			187 003,49	187 003,49			187 003,49	187 003,49		
4751	Redevables sur rôle	142 907,50		3 682 853,28	3 729 377,54			3 825 760,78	3 729 377,54	96 383,24	
4757	Produits sur rôle		413 334,16	1 961 924,92	1 912 825,89			1 961 924,92	2 326 160,05		364 235,13
4758	TVA sur rôle		23 277,47	108 074,24	104 825,03			108 074,24	128 102,50		20 028,26
	Sous Total compte 475	142 907,50	436 611,63	5 752 852,44	5 747 028,46			5 895 759,94	6 183 640,09		287 880,15

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4781	Frais de poursuites rattachés			79,00	79,00			79,00	79,00		
4784	Arrondis sur déclaration de TVA		2,96	0,61	0,68			0,61	3,64		3,03
	Sous Total compte 478		2,96	79,61	79,68			79,61	82,64		3,03
	Sous Total compte 47	142 907,50	441 600,27	6 658 431,71	6 820 279,89			6 801 339,21	7 261 880,16		460 540,95
491	Dépréciat comptes de clients		3 918,00		2 000,00				5 918,00		5 918,00
	Sous Total compte 49		3 918,00		2 000,00				5 918,00		5 918,00
	Total classe 4	1 542 370,59	817 212,20	18 709 360,50	18 845 222,95			20 251 731,09	19 662 435,15	1 554 433,23	965 137,29
5115	Cartes bancaires à l'encaisSEment			313 766,98	313 766,98			313 766,98	313 766,98		
5116	TIP à l'encaissement			273 550,11	273 550,11			273 550,11	273 550,11		
51172	Chèques impayés			496,67	496,67			496,67	496,67		
51176	TIP impayés			2 007,07	2 007,07			2 007,07	2 007,07		
51178	Autres valeurs impayées			42 176,42	42 176,42			42 176,42	42 176,42		
	Sous Total compte 5117			44 680,16	44 680,16			44 680,16	44 680,16		
5118	Autres valeurs à l'encaisSEment	2 276,44		1 223 152,67	1 223 945,39			1 225 429,11	1 223 945,39	1 483,72	
	Sous Total compte 511	2 276,44		1 855 149,92	1 855 942,64			1 857 426,36	1 855 942,64	1 483,72	
515	Compte au trésor	1 399 000,46		4 535 139,84	4 777 258,99			5 934 140,30	4 777 258,99	1 156 881,31	
51931	Lignes de crédit de trésorerie		300 000,00	300 000,00				300 000,00	300 000,00		
	Sous Total compte 5193		300 000,00	300 000,00				300 000,00	300 000,00		
	Sous Total compte 519		300 000,00	300 000,00				300 000,00	300 000,00		
	Sous Total compte 51	1 401 276,90	300 000,00	6 690 289,76	6 633 201,63			8 091 566,66	6 933 201,63	1 158 365,03	
580	Opérations d'ordre budgétaires			568 378,10	568 378,10			568 378,10	568 378,10		
584	Encaissements chèques par lecture opt			697 013,30	697 013,30			697 013,30	697 013,30		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
5872	Compte pivot - Admission en non valeur e			640,49	640,49			640,49	640,49		
	Sous Total compte 587			640,49	640,49			640,49	640,49		
588	Autres virements internes			128,85	128,85			128,85	128,85		
	Sous Total compte 58			1 266 160,74	1 266 160,74			1 266 160,74	1 266 160,74		
	Total classe 5	1 401 276,90	300 000,00	7 956 450,50	7 899 362,37			9 357 727,40	8 199 362,37	1 158 365,03	
605	Achats d'eau					1 097,12		1 097,12		1 097,12	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)					410 811,31	264,91	410 811,31	264,91	410 546,40	
6062	Produits de traitement					30 348,42	618,40	30 348,42	618,40	29 730,02	
6063	Autres fournit entretien et petit équipt					40 906,64	1 514,90	40 906,64	1 514,90	39 391,74	
6064	Fournitures administratives					858,44		858,44		858,44	
6066	Carburants					8 155,69		8 155,69		8 155,69	
	Sous Total compte 606					491 080,50	2 398,21	491 080,50	2 398,21	488 682,29	
6071	Achts march - compteurs					13 622,86		13 622,86		13 622,86	
	Sous Total compte 607					13 622,86		13 622,86		13 622,86	
	Sous Total compte 60					505 800,48	2 398,21	505 800,48	2 398,21	503 402,27	
611	Sous-traitance générale					47 940,33		47 940,33		47 940,33	
61523	Reseaux					179 224,11	21 005,78	179 224,11	21 005,78	158 218,33	
	Sous Total compte 6152					179 224,11	21 005,78	179 224,11	21 005,78	158 218,33	
61551	Mat roulant					8 107,25		8 107,25		8 107,25	
61558	Autres biens mobiliers					812,75		812,75		812,75	
	Sous Total compte 6155					8 920,00		8 920,00		8 920,00	
6156	Maintenance					16 833,71		16 833,71		16 833,71	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 615					204 977,82	21 005,78	204 977,82	21 005,78	183 972,04	
6161	Multirisques					10 685,79		10 685,79		10 685,79	
	Sous Total compte 616					10 685,79		10 685,79		10 685,79	
617	Etudes et recherches					70 335,96	3 985,00	70 335,96	3 985,00	66 350,96	
	Sous Total compte 61					333 939,90	24 990,78	333 939,90	24 990,78	308 949,12	
6215	Persel affecté par collectivité rattaché					47 789,90		47 789,90		47 789,90	
	Sous Total compte 621					47 789,90		47 789,90		47 789,90	
6226	Honoraires					10 598,84		10 598,84		10 598,84	
6228	Divers					2 625,00		2 625,00		2 625,00	
	Sous Total compte 622					13 223,84		13 223,84		13 223,84	
6251	Voyages et déplacements					807,71		807,71		807,71	
	Sous Total compte 625					807,71		807,71		807,71	
6261	Frais d'affranchissement					1 954,88		1 954,88		1 954,88	
6262	Frais de télécommunications					9 002,56	2 714,27	9 002,56	2 714,27	6 288,29	
	Sous Total compte 626					10 957,44	2 714,27	10 957,44	2 714,27	8 243,17	
627	Services bancaires et assimilés					1 201,58		1 201,58		1 201,58	
6281	Concours divers -cotisations					2 775,25		2 775,25		2 775,25	
	Sous Total compte 628					2 775,25		2 775,25		2 775,25	
	Sous Total compte 62					76 755,72	2 714,27	76 755,72	2 714,27	74 041,45	
6331	Versement mobilité					365,76		365,76		365,76	
6332	Cotisations versées au FNAL					2 175,39		2 175,39		2 175,39	
6338	Autres impôts taxes et verst assimil					506,00		506,00		506,00	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 633					3 047,15		3 047,15		3 047,15	
	Sous Total compte 63					3 047,15		3 047,15		3 047,15	
6411	Salaires, appointements, commissions base					160 906,72		160 906,72		160 906,72	
6413	Primes et gratifications					17 360,90		17 360,90		17 360,90	
6415	Supplément familial					932,64		932,64		932,64	
	Sous Total compte 641					179 200,26		179 200,26		179 200,26	
6451	Cotisations à l'URSSAF					48 147,65		48 147,65		48 147,65	
6452	Cotisations aux mutuelles					486,00		486,00		486,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					16 326,42		16 326,42		16 326,42	
6454	Cotisations au Pôle Emploi					5 891,19		5 891,19		5 891,19	
6458	Cotisations autres organismes sociaux					3 862,77		3 862,77		3 862,77	
	Sous Total compte 645					74 714,03		74 714,03		74 714,03	
	Sous Total compte 64					253 914,29		253 914,29		253 914,29	
6518	Autres					2 633,50		2 633,50		2 633,50	
	Sous Total compte 651					2 633,50		2 633,50		2 633,50	
6531	Indemnités					3 646,44		3 646,44		3 646,44	
6533	Cotisations de retraite					152,02		152,02		152,02	
6535	Formation					27,54		27,54		27,54	
	Sous Total compte 653					3 826,00		3 826,00		3 826,00	
6542	Créances éteintes					607,10		607,10		607,10	
	Sous Total compte 654					607,10		607,10		607,10	
6588	Autres charges diverses de gestion coura					2,10		2,10		2,10	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 658					2,10		2,10		2,10	
	Sous Total compte 65					7 068,70		7 068,70		7 068,70	
66111	Intérêts réglés à l'écheance					57 106,43		57 106,43		57 106,43	
	Sous Total compte 6611					57 106,43		57 106,43		57 106,43	
6618	Intérêts des autres dettes					8 092,63		8 092,63		8 092,63	
	Sous Total compte 661					65 199,06		65 199,06		65 199,06	
	Sous Total compte 66					65 199,06		65 199,06		65 199,06	
673	Titres annulés exercices antérieurs					1 197,90		1 197,90		1 197,90	
675	Valeurs comptables éléments actif cédés					4 609,33		4 609,33		4 609,33	
678	Autres charges exceptionnelles					32 589,07		32 589,07		32 589,07	
	Sous Total compte 67					38 396,30		38 396,30		38 396,30	
6811	DA - immob corpo et incorpo					437 311,24		437 311,24		437 311,24	
6817	Dot dépréciat actifs circulants					2 000,00		2 000,00		2 000,00	
	Sous Total compte 681					439 311,24		439 311,24		439 311,24	
	Sous Total compte 68					439 311,24		439 311,24		439 311,24	
	Total classe 6					1 723 432,84	30 103,26	1 723 432,84	30 103,26	1 693 329,58	
70111	Ventes d'eau aux abonnés					706 856,02	2 486 962,06	706 856,02	2 486 962,06		1 780 106,04
	Sous Total compte 7011					706 856,02	2 486 962,06	706 856,02	2 486 962,06		1 780 106,04
701249	Reverst redev pollution domestique					167 617,00		167 617,00		167 617,00	
	Sous Total compte 70124					167 617,00		167 617,00		167 617,00	
701261	Redevance sur la consommation deau pota					9 010,56	295 852,16	9 010,56	295 852,16		286 841,60
701269	Reversement à l'agence de leau Redeva					36 549,00		36 549,00		36 549,00	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
70611	Sous Total compte 70126					45 559,56	295 852,16	45 559,56	295 852,16		250 292,60
	Sous Total compte 7012					213 176,56	295 852,16	213 176,56	295 852,16		82 675,60
	Sous Total compte 701					920 032,58	2 782 814,22	920 032,58	2 782 814,22		1 862 781,64
	Redevances assainisSEment collectif						75,55		75,55		75,55
706129	Reverset agence eau - moderni reseaux					96 368,00		96 368,00		96 368,00	
	Sous Total compte 70612					96 368,00		96 368,00		96 368,00	
	Sous Total compte 7061					96 368,00	75,55	96 368,00	75,55	96 292,45	
7068	Autres prestations de service					8,17	90,90	8,17	90,90		82,73
	Sous Total compte 706					96 376,17	166,45	96 376,17	166,45	96 209,72	
	Sous Total compte 70					1 016 408,75	2 782 980,67	1 016 408,75	2 782 980,67		1 766 571,92
748	Autres subv exploitation						85 058,00		85 058,00		85 058,00
	Sous Total compte 74						85 058,00		85 058,00		85 058,00
7588	Autres						15 879,60		15 879,60		15 879,60
	Sous Total compte 758						15 879,60		15 879,60		15 879,60
	Sous Total compte 75						15 879,60		15 879,60		15 879,60
773	Mandats annulés sur exercices antérieurs						10 665,70		10 665,70		10 665,70
775	Produits cessions éléments actif						4 166,67		4 166,67		4 166,67
777	Quote part subv invest virée au résultat						126 457,53		126 457,53		126 457,53
778	Autres produits exceptionnels					13 364,05	32 426,60	13 364,05	32 426,60		19 062,55
	Sous Total compte 77					13 364,05	173 716,50	13 364,05	173 716,50		160 352,45
	Total classe 7					1 029 772,80	3 057 634,77	1 029 772,80	3 057 634,77	300 534,00	2 328 395,97
	Total général	27 636 192,68	27 636 192,68	31 318 679,34	31 397 453,66	4 024 767,37	3 945 993,05	62 979 639,39	62 979 639,39	32 138 128,68	32 138 128,68

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.



V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d’édition : 08/04/2026

Comptable(s)

M JEAN-PAUL COMMAN

du 01/01/2025

Ayant exercé au cours de la gestion

au 08/04/2026

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

MARGUET Carine (1018466247-0), AGENT ADMINISTRATIF PRINCIPAL FIP 1E CL

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

COMMAN Jean-Paul (1013451842-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe

A DDFIP DE FRANCHE-COMTE ET DU..., le 09/04/2026

A VALDAHON - BAUME-LES-DAMES, le 09/04/2026

A PAYS DE CLERVAL, le 29/05/2026

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 26/05/2026 par l'organe délibérant.

BEAUDREY BRUNO (bbeaudrey-xt), LE PRESIDENT



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ASSAINISSEMENT CC2VV

RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE CC2VV DEUX VALLEES VERTES

Numéro SIRET : 20006829400137

POSTE COMPTABLE : 025025 SGC VALDAHON - BAUME-LES-DAMES

Compte financier unique (M49)

Service public local

BUDGET ANNEXE

ANNEE 2025



Sommaire
Le Compte Financier Unique

Arrêté et signatures
ECCE

			Origine des données	Page
I. Informations générales et synthétiques				
A	Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	Ordonnateur		5
B	Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	Comptable		6
C	Liste des services individualisés dans un budget annexe	Ordonnateur		7
D1	Détail des restes à réaliser - Dépenses	Ordonnateur		8
D2	Détail des restes à réaliser - Recettes	Ordonnateur		9
E	Bilan synthétique	Comptable		10
F	Compte de résultat synthétique	Comptable		11
II. Exécution budgétaire				
A	Modalités de vote du budget	Ordonnateur		12
Vue d'ensemble				
A1.1	Dépenses d'exploitation	Ordonnateur		13
A1.2	Recettes d'exploitation	Ordonnateur		14
A2.1	Dépenses d'investissement	Ordonnateur		15
A2.2	Recettes d'investissement	Ordonnateur		16
Vue détaillée				
B1	Dépenses d'exploitation	Comptable		17
B2	Recettes d'exploitation	Comptable		20
C1	Dépenses d'investissement	Comptable		22
C2	Recettes d'investissement	Comptable		24
D1	Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Ordonnateur		26
III. États financiers				
A	Bilan	Comptable		27
B	Compte de résultat	Comptable		32
C	Balance des comptes	Comptable		35
IV. États annexés				
A	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Ordonnateur		
B. États annexés patrimoniaux				
B1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Ordonnateur		
B1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	Ordonnateur		

		Origine des données	Page
B1.3	État de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Ordonnateur	
B1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Ordonnateur	
B1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	Ordonnateur	
B1.6	État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Ordonnateur	
B1.7	État de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Ordonnateur	
B1.8	État de la dette - Autres dettes	Ordonnateur	
B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	Ordonnateur	
B3	État des provisions et des dépréciations	Ordonnateur	
B4	État des charges transférées	Ordonnateur	
B5	Détail des opérations pour le compte de tiers	Ordonnateur	
B6.1	État des emprunts garantis	Ordonnateur	
B6.2	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Ordonnateur	
B7.1	Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Ordonnateur	
B8.1	État des contrats de crédit-bail	Ordonnateur	
B8.2	État des marchés de partenariat	Ordonnateur	
B8.3	État des autres engagements donnés	Ordonnateur	
B8.4	État des engagements reçus	Ordonnateur	
B9.1	État du personnel	Ordonnateur	
B9.2	État du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Ordonnateur	
B10	Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Ordonnateur	
<i>C. États annexés budgétaires</i>			
C1.1	Équilibre budgétaire	Ordonnateur	
C1.2	Équilibre budgétaire - Dépenses	Ordonnateur	
C1.3	Équilibre budgétaire - Recettes	Ordonnateur	
C2.1	Situation des autorisations de programme	Ordonnateur	
C2.2	Situation des autorisations d'engagement	Ordonnateur	
C3	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par nature	Ordonnateur	
<i>D. Autres éléments d'information</i>			
D1.1.1	État de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	Ordonnateur	
D1.1.2	État de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	Ordonnateur	



		Origine des données	Page
D1.2.1	État de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation	Ordonnateur	
D1.2.2	État de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement	Ordonnateur	
V. Arrêté et signatures			
A	Arrêté et signatures	Ordonnateur / Comptable	50

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE					A
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 644 851,98	2 378 535,18	4 023 387,16
	Recettes réalisées (1)	B	898 693,81	2 299 310,96	3 198 004,77
	Restes à réaliser	C	5 249,39	0,00	5 249,39
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 056 750,68	2 871 270,37	4 928 021,05
	Dépenses réalisées (1)	E	1 234 074,79	1 841 621,16	3 075 695,95
	Restes à réaliser	F	166 646,66	0,00	166 646,66
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-335 380,98	457 689,80	122 308,82
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	511 825,30	597 400,46	1 109 225,76
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	176 444,32	1 055 090,26	1 231 534,58
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C – F	-161 397,27	0,00	-161 397,27
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	15 047,05	1 055 090,26	1 070 137,31

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés					B
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
ASSAINISSEMENT CC2VV					
Investissement	511 825,30		-335 380,98		176 444,32
Fonctionnement	597 400,46		457 689,80		1 055 090,26
Sous-Total	1 109 225,76		122 308,82		1 231 534,58
TOTAL III	1 109 225,76		122 308,82		1 231 534,58
TOTAL I + II + III	1 109 225,76		122 308,82		1 231 534,58

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE (1)	
	I
	C

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale
(2) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR DEPENSES		D1

Chap / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)		
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(1) 166 646,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 100,00
2051	Concessions et droits assimilés	2 100,00
21	Immobilisations corporelles	52 719,92
21532	Réseaux d'assainissement	31 235,69
2155	Outilslage industriel	9 939,66
2182	Matériel de transport	10 044,57
2183	Matériel de bureau et informatique	1 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	106 577,35
2315	Installat° , matériel et outillage techni	106 577,35
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	5 249,39
4581 1	Opération pour compte de tiers n° 1 - DEVERSOIR FONTAINE	3 300,00
4581 4	Opération pour compte de tiers n° 4 - DEVERSOIR D'ORAGE ROGNON	1 949,39
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(11) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser détaillés conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	
DETAIL DES RESTES A REALISER - RAR RECETTES	
	I
	D2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)	
Chap. / art. (2)	Libellé
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	
10	Dotations, fonds divers et réserves
13	Subventions d'investissement
16	Emprunts et dettes assimilées
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)
20	Immobilisations incorporelles
21	Immobilisations corporelles
22	Immobilisations reçues en affectation
23	Immobilisations en cours
26	Participat° et créances rattachées
27	Autres immobilisations financières
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers
4582 1	Opération pour compte de tiers n° 1 - DEVERSOIR FONTAINE
4582 4	Opération pour compte de tiers n° 4 - DEVERSOIR D'ORAGE ROGNON
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL	
70	Ventes produits fabriqués, prestations
73	Produits issus de la fiscalité
74	Subventions d'exploitation
75	Autres produits de gestion courante
013	Atténuations de charges
76	Produits financiers
77	Produits exceptionnels

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES			I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)			E
ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	27,29	Dotations	0,00
Terrains	11,12	Fonds globalisés	0,08
Constructions	57,21	Réserves	1 225,12
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	24 254,17	Différences sur réalisation d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours	5 080,45	Report à nouveau (1)	597,40
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	457,69
Autres immobilisations corporelles	39,19	Subventions transférables	13 705,88
Total immobilisations corporelles (nettes)	29 442,14	Subventions non transférables	0,00
Immobilisations financières	0,00	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	8 434,06
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	29 469,43	Provisions réglementées	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	24 420,23
Créances	1 159,43	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	6 280,73
Disponibilités	269,55	Fournisseurs (2)	25,72
Autres actifs circulant	0,00	Autres dettes à court terme	170,13
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 428,98	Total des dettes à court terme	195,85
Comptes de régularisation	0,00	TOTAL DETTES	6 476,59
		Comptes de régularisation	1,59
TOTAL ACTIF	30 898,41	TOTAL PASSIF	30 898,41

(1)Déduction faite des amortissements et dépréciations
(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N+1



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)		F
POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	50,27	19,73
Produits des services	1 865,61	1 738,80
Autres produits	5,85	1,90
Transferts de charges		
Produits courants non financiers	1 921,74	1 760,43
Traitements, salaires, charges sociales	261,75	276,52
Achats et charges externes	487,29	538,43
Participations et interventions	23,02	10,23
Dotations aux amortissements et provisions	748,52	687,38
Autres charges	10,42	3,65
Charges courantes non financières	1 531,00	1 516,20
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	390,74	244,22
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	230,03	265,23
RESULTAT COURANT FINANCIER	-230,03	-265,23
RESULTAT COURANT	160,71	-21,01
Produits exceptionnels	374,74	640,37
Charges exceptionnelles	77,76	21,97
RESULTAT EXCEPTIONNEL	296,98	618,41
RESULTAT DE L'EXERCICE	457,69	597,40



II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	II
	A

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement :
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état D1.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article »
(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
(3) A compléter par un seul des choix suivants :
- semi-budgétaires ;
- budgétaires (délibération n° du).



II - EXECUTION BUDGETAIRE	
DEPENSES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE	
II	A1.1

DEPENSES D'EXPLOITATION						
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)
						Restes à réaliser (1)
Chapitre 011	Charges à caractère général	707 324,75	446 389,55	0,00	446 389,55	63,11
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	366 600,00	315 899,23	0,00	315 899,23	85,70
Chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	33 206,00	23 020,88	0,00	23 020,88	69,33
Total des dépenses de gestion courante		1 109 130,75	785 309,66	0,00	785 309,66	70,80
Chapitre 66	Charges financières	270 000,00	230 034,79	0,00	230 034,79	85,20
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	162 298,22	74 792,60	0,00	74 792,60	46,08
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciat°	4 000,00	1 500,00	0,00	1 500,00	37,50
Chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 545 428,97	1 091 637,05	0,00	1 091 637,05	70,64
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	575 841,40				
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	750 000,00	749 994,11	0,00	749 994,11	100,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 325 841,40	749 984,11	0,00	749 984,11	56,57
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		2 871 270,37	1 841 621,16	0,00	1 841 621,16	64,14
002 Résultat d'exploitation reporté		0,00				
Total des dépenses de la section d'exploitation		2 871 270,37	1 841 621,16	0,00	1 841 621,16	0,00

(1) dépenses engagées non mandatées
(2) ce chapitre n'existe pas en M49
(3) DE 042 = RI 040 ; DE 043 = RE 043



II - EXECUTION BUDGETAIRE		II
RECETTES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE		A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 013	Atténuations de charges	1 000,00	2 831,48	0,00	2 831,48	283,15	0,00
Chapitre 70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 860 111,18	1 865 613,93	0,00	1 865 613,93	100,30	0,00
Chapitre 73	Produits issus de la fiscalité(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 74	Subventions d'exploitation	61 013,00	50 274,00	0,00	50 274,00	82,40	0,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	50 630,00	5 851,57	0,00	5 851,57	11,56	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 972 754,18	1 924 570,98	0,00	1 924 570,98	97,56	0,00
Chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	47 781,00	19 811,39	0,00	19 811,39	41,46	0,00
Chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 020 535,18	1 944 382,37	0,00	1 944 382,37	96,23	0,00
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections	358 000,00	354 928,59	0,00	354 928,59	99,14	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		358 000,00	354 928,59	0,00	354 928,59	99,14	0,00
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		2 378 535,18	2 299 310,96	0,00	2 299 310,96	96,67	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		597 400,46					
Total des recettes de la section d'exploitation		2 975 935,64	2 299 310,96	0,00	2 299 310,96		0,00

(1) recettes justifiées non titrées

(2) ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43

(3) RE 042 = DI 040



II - EXECUTION BUDGETAIRE		II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE		A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	2 100,00	0,00	0,00	2 100,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	158 100,00	105 380,08	66,65	52 719,92
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	740 916,10	40 172,05	5,42	106 577,35
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		901 116,10	145 552,13	16,15	161 397,27
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	751 241,40	721 418,92	96,03	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,règle) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		751 241,40	721 418,92	96,03	0,00
	Total	17 493,18	12 175,15	0,00	5 240,39
Total des dépenses réelles d'investissement		1 669 850,68	879 146,20	52,65	166 646,66
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	358 000,00	354 928,59	99,14	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	28 900,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		386 900,00	354 928,59	91,74	0,00
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		2 056 750,68	1 234 074,79	60,00	166 646,66
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00			
TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 056 750,68	1 234 074,79		166 646,66

(1) dépenses engagées non mandatées
(2) voir détail au chapitre 23, opérations d'équipement
(3) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la règle effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
(4) voir l'état IV.55 pour le détail des opérations pour compte de tiers
(5) D 104 = R 1042
(6) D 1041 = R 1041



II - EXECUTION BUDGETAIRE			II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE			A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b /a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 13	Subventions d'investissement	272 617,40	90 263,15	33,11	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	41 271,40	0,00	0,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	5 000,00	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	17 493,18	12 175,15	0,00	5 249,39
Total des recettes réelles d'investissement		290 110,58	148 709,70	51,26	5 249,39
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation	575 841,40			
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections	750 000,00	749 984,11	100,00	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	28 900,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 354 741,40	749 984,11	55,36	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		1 644 851,98	898 693,81	54,64	5 249,39
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		511 825,30			
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 156 677,28	898 693,81		5 249,39

(1) recettes justifiées non titrées
(2) A servir uniquement en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(3) voir l'état IV.55 pour le détail des opérations pour compte de tiers
(4) A servir uniquement en dépenses, lorsque le service non personnalisé verse une dotation en espèces à sa collectivité de rattachement.
(5) DI 040 = RE 042
(6) DI 041 = RI 041



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie ...)		104 050,65		104 050,65	
6062	Produits de traitement		17 692,99		17 692,99	
6063	Autres fournitures d'entretien et de petit équipement		27 744,57	3 100,86	24 643,71	
6064	Fournitures administratives		369,48		369,48	
6066	Carburants		9 452,93		9 452,93	
611	Sous-traitance générale		123 500,43		123 500,43	
61523	Reseaux		85 345,08	19 640,60	65 704,48	
61551	Matériel roulant		4 680,03	347,68	4 332,35	
61558	Autres biens mobiliers		901,42		901,42	
6156	Maintenance		32 052,64	6 611,36	25 441,28	
6161	Multirisques		12 889,69		12 889,69	
617	Etudes et recherches		20 334,41	270,23	20 064,18	
6226	Honoraires		10 172,83		10 172,83	
6228	Divers		6 750,00		6 750,00	
6251	Voyages et déplacements		922,34		922,34	
6257	Réceptions		21,23		21,23	
6261	Frais d'affranchissement		884,47		884,47	
6262	Frais de télécommunications		4 658,25		4 658,25	
627	Services bancaires et assimilés		149,68		149,68	
6281	Concours divers -cotisations		5 327,00		5 327,00	
6288	Autres		1 848,80		1 848,80	
6378	Autres impôts taxes et versements assimilés		6 611,36		6 611,36	
total chapitre 011	Charges à caractère général	707 324,75	476 360,28	29 970,73	446 389,55	260 935,20
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement		47 508,40		47 508,40	
6331	Versement mobilité		350,08		350,08	
6332	Cotisations versées au FNAL		2 936,77		2 936,77	



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée						B1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6338	Autres impôts taxes et versements assimilés sur rémunérations		520,13		520,13	
6411	Salaires, appointements, commissions de base		162 981,51		162 981,51	
6413	Primes et gratifications		21 139,94		21 139,94	
6415	Supplément familial		2 328,48		2 328,48	
6451	Cotisations à l'URSSAF		45 873,48		45 873,48	
6452	Cotisations aux mutuelles		426,00		426,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		23 828,48		23 828,48	
6454	Cotisations au Pôle Emploi		5 029,93		5 029,93	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux		2 320,98		2 320,98	
6475	Médecine du travail pharmacie		655,05		655,05	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	368 600,00	315 899,23		315 899,23	52 700,77
total chapitre 014	Atténuations de produits					
6518	Autres		2 633,50		2 633,50	
6531	Indemnités		3 647,68		3 647,68	
6533	Cotisations de retraite		152,75		152,75	
6535	Formation		27,54		27,54	
6541	Créances admises en non-valeur		15 278,00		15 278,00	
6542	Créances éteintes		1 008,50		1 008,50	
6588	Autres charges diverses de gestion courante		272,91		272,91	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante	33 206,00	23 020,88		23 020,88	10 185,12
Total des dépenses de gestion courante		1 109 130,75	815 280,39	29 970,73	785 309,66	323 821,09
66111	Intérêts réglés à l'échéance		211 668,10		211 668,10	
6618	Intérêts des autres dettes		18 366,69		18 366,69	
total chapitre 66	Charges financières	270 000,00	230 034,79		230 034,79	39 965,21
678	Autres charges exceptionnelles		74 792,60		74 792,60	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée						B1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 67	Charges exceptionnelles	162 298,22	74 792,60		74 792,60	87 505,62
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants		1 500,00		1 500,00	
total chapitre 68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (semi-budgétaires)	4 000,00	1 500,00		1 500,00	2 500,00
total chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
total chapitre 022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 545 428,97	1 121 607,78	29 970,73	1 091 637,05	453 791,92
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	575 841,40				
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		2 964,66		2 964,66	
6811	Dotations aux Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles		747 619,45	600,00	747 019,45	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	750 000,00	750 584,11	600,00	749 984,11	15,89
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 325 841,40	750 584,11	600,00	749 984,11	575 857,29
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		2 871 270,37	1 872 191,89	30 570,73	1 841 621,16	1 029 649,21
002 Résultat d'exploitation reporté						
Total des dépenses de la section d'exploitation		2 871 270,37	1 872 191,89	30 570,73	1 841 621,16	1 029 649,21



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'exploitation - Vue détaillée						B2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
64198	Autres remboursements		2 831,48		2 831,48	
total chapitre 013	Atténuations de charges	1 000,00	2 831,48		2 831,48	-1 831,48
70111	Ventes d'eau aux abonnés		11,18		11,18	
704	Travaux		6 317,81		6 317,81	
70611	Redevances d'assainissement collectif		2 399 209,74	546 507,64	1 852 702,10	
7068	Autres prestations de service		6 609,04	26,20	6 582,84	
total chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	1 860 111,18	2 412 147,77	546 533,84	1 865 613,93	-5 502,75
total chapitre 73	Produits issus de la fiscalité					
748	Autres subventions d'exploitation		50 274,00		50 274,00	
total chapitre 74	Subventions d'exploitation	61 013,00	50 274,00		50 274,00	10 739,00
7588	Autres		5 851,57		5 851,57	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	50 630,00	5 851,57		5 851,57	44 778,43
Total des recettes de gestion courante		1 972 754,18	2 471 104,82	546 533,84	1 924 570,98	48 183,20
total chapitre 76	Produits financiers					
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur		293,82		293,82	
775	Produits des cessions d'éléments d'actif		8 003,76		8 003,76	
778	Autres produits exceptionnels		30 447,56	18 933,75	11 513,81	
total chapitre 77	Produits exceptionnels	47 781,00	38 745,14	18 933,75	19 811,39	27 969,61
total chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations (semi-budgétaires)					
Total des recettes réelles d'exploitation		2 020 535,18	2 509 849,96	565 467,59	1 944 382,37	76 152,81
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		354 928,59		354 928,59	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	358 000,00	354 928,59		354 928,59	3 071,41
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation					

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'exploitation - Vue détaillée						B2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes d'ordre d'exploitation		358 000,00	354 928,59		354 928,59	3 071,41
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		2 378 535,18	2 864 778,55	565 467,59	2 299 310,96	79 224,22
002 Résultat d'exploitation reporté		597 400,46				
Total des recettes de la section d'exploitation		2 975 935,64	2 864 778,55	565 467,59	2 299 310,96	676 624,68

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						C1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	2 100,00				2 100,00
2121	Terrains nus		505,20		505,20	
21532	Réseaux d'assainissement		39 859,11		39 859,11	
2155	Outils industriels		50 060,34		50 060,34	
2182	Matériel de transport		14 955,43		14 955,43	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	158 100,00	105 380,08		105 380,08	52 719,92
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
2315	Installations matérielles et outillage techniques		40 172,05		40 172,05	
total chapitre 23	Immobilisations en cours	740 916,10	40 172,05		40 172,05	700 744,05
Total des dépenses d'équipement		901 116,10	145 552,13		145 552,13	755 563,97
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
1641	Emprunts en euros		628 876,12		628 876,12	
1678	Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières		82 542,80		82 542,80	
16878	Remboursement des autres dettes		10 000,00		10 000,00	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	751 241,40	721 418,92		721 418,92	29 822,48
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		751 241,40	721 418,92		721 418,92	29 822,48
45811	Opération pour compte tiers n° 45811	3 300,00				3 300,00
45812	Opération pour compte tiers n° 45812	6 093,18	6 093,18		6 093,18	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						C1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
45813	Opération pour compte tiers n° 45813	4 200,00	4 131,36		4 131,36	68,64
45814	Opération pour compte tiers n° 45814	3 900,00	1 950,61		1 950,61	1 949,39
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	17 493,18	12 175,15		12 175,15	5 318,03
Total des dépenses réelles d'investissement		1 669 850,68	879 146,20		879 146,20	790 704,48
139111	Agence de l'eau		30 835,72		30 835,72	
13913	Subvention d'équipement transférées au compte de résultat - Département		182 494,84		182 494,84	
139188	des tiers		141 598,03		141 598,03	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	358 000,00	354 928,59		354 928,59	3 071,41
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	28 900,00				28 900,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		386 900,00	354 928,59		354 928,59	31 971,41
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		2 056 750,68	1 234 074,79		1 234 074,79	822 675,89
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des dépenses de la section d'investissement		2 056 750,68	1 234 074,79		1 234 074,79	822 675,89



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'investissement - Vue détaillée						C2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
13111	Agence de l'eau		38 467,00		38 467,00	
1313	Département		25 155,00		25 155,00	
1314	Communes		3 381,55		3 381,55	
13188	des tiers		23 259,60		23 259,60	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	272 617,40	90 263,15		90 263,15	182 354,25
1641	Emprunts en euros		41 271,40		41 271,40	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées		41 271,40		41 271,40	-41 271,40
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
total chapitre 23	Immobilisations en cours					
1068	Autres réserves		5 000,00		5 000,00	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves		5 000,00		5 000,00	-5 000,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
45821	Opération pour compte tiers n° 45821	3 300,00				3 300,00
45822	Opération pour compte tiers n° 45822	6 093,18	6 093,18		6 093,18	
45823	Opération pour compte tiers n° 45823	4 200,00	8 267,72	4 136,36	4 131,36	68,64
45824	Opération pour compte tiers n° 45824	3 900,00	1 950,61		1 950,61	1 949,39
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	17 493,18	16 311,51	4 136,36	12 175,15	5 318,03
Total des recettes réelles d'investissement		290 110,58	152 846,06	4 136,36	148 709,70	141 400,88
total chapitre 021	Virement de la section d'exploitation	575 841,40				
2182	Matériel de transport		2 964,66		2 964,66	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'investissement - Vue détaillée						C2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
2805	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		2 508,00		2 508,00	
28087	Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition		7 071,00		7 071,00	
28151	Installations complexes spécialisées		273,90		273,90	
28153	Installations à caractère spécifique		87 999,99		87 999,99	
28155	Outils industriels		5 342,30		5 342,30	
28173	Constructions		1 266,42		1 266,42	
28175	Installations matériels et outillage techniques		630 496,97	600,00	629 896,97	
28182	Matériel de transport		10 431,17		10 431,17	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique		2 229,70		2 229,70	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	750 000,00	750 584,11	600,00	749 984,11	15,89
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	28 900,00				28 900,00
Total des recettes d'ordre en investissement		1 354 741,40	750 584,11	600,00	749 984,11	604 757,29
Total des recettes d'investissement de l'exercice		1 644 851,98	903 430,17	4 736,36	898 693,81	746 158,17
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		511 825,30				
Total des recettes de la section d'investissement		2 156 677,28	903 430,17	4 736,36	898 693,81	1 257 983,47



II - EXECUTION BUDGETAIRE	
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	II D

Cet état ne contient pas d'information.



III – ÉTATS FINANCIERS				III
Bilan (en euros)				A
ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais d'études, de R et D				
Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	38 756,16	34 214,03	4 542,13	7 050,13
Autres immobilisations incorporelles	38 170,42	15 423,82	22 746,60	29 817,60
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
1) En toute propriété				
Terrains	505,20		505,20	
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage techniques	5 936 591,86	224 972,28	5 711 619,58	5 715 316,32
Oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles	92 969,06	53 775,82	39 193,24	39 863,34
Immobilisations corporelles en cours	699 360,07		699 360,07	659 188,02
Immobilisations affectées à un service non personnalisé				
Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées				
2) Reçues au titre d'une mise à disposition				
Terrains	10 616,08		10 616,08	10 616,08
Constructions	80 573,74	23 362,68	57 211,06	58 477,48
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage techniques	29 226 990,67	10 684 441,04	18 542 549,63	18 528 257,62
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours	4 381 087,66		4 381 087,66	4 009 601,92
3) Reçues en affectation ou en concession				

III – ÉTATS FINANCIERS				III
Bilan (en euros)				A
ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage technique				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres créances				
TOTAL I	40 505 620,92	11 036 189,67	29 469 431,25	29 058 188,51
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances				
Créances				
Créances d'exploitation				
Clients et comptes rattachés	1 109 178,84	7 606,00	1 101 572,84	967 281,38
Créances irrécouvrables admises en non valeur				
Autres	36 782,23		36 782,23	51 287,55
Créances diverses				
Créances sur l'état et les collectivités publiques	6 845,65		6 845,65	
Créances sur les budgets annexes ou le budget principal				

III – ÉTATS FINANCIERS				III
Bilan (en euros)				A
ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
Opérations pour le compte de tiers (créances)	12 175,15		12 175,15	
Autres créances	2 049,54		2 049,54	3 028,75
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	269 554,17		269 554,17	955 118,71
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
TOTAL II	1 436 585,58	7 606,00	1 428 979,58	1 976 716,39
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer et à régulariser				557,25
Écarts de conversion - Actif				
TOTAL III				557,25
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	41 942 206,50	11 043 795,67	30 898 410,83	31 035 462,15



III – ÉTATS FINANCIERS		III
Bilan (en euros)		A
PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds internes		
Dotations		
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)	8 434 064,27	8 374 916,57
Affectation (par la collectivité de rattachement)		
Écarts de réévaluation		
Réserves	1 225 117,10	1 220 117,10
Report à nouveau (1)	597 400,46	
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	457 689,80	597 400,46
Subventions d'investissement	13 705 877,72	13 880 369,91
Provisions réglementées		
Autres fonds		
Fonds globalisés	81,62	125,60
Droits de l'affectant		
TOTAL I	24 420 230,97	24 072 929,64
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II		
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	5 899 463,46	5 620 670,43
Emprunts et dettes financières divers	381 271,40	473 814,20
Crédits et lignes de trésorerie	100 000,00	800 000,00
Avances		
Dettes d'exploitation		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 660,10	32 759,77

III – ÉTATS FINANCIERS		III
Bilan (en euros)		A
PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Dettes fiscales et sociales	11 320,56	23,21
Autres		
Dettes diverses		
Fournisseurs d'immobilisations	3 743,90	31 228,82
Dettes envers l'État et les collectivités publiques	47 508,40	
Dettes envers les budgets annexes ou le budget principal		
Opérations pour le compte de tiers (dettes)	12 175,15	
Autres dettes	10 443,19	1 905,60
Produits constatés d'avance		
TOTAL III	6 476 586,16	6 960 402,03
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Recettes à classer ou à régulariser	1 593,70	2 130,48
Écart de conversion - Passif		
TOTAL IV	1 593,70	2 130,48
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	30 898 410,83	31 035 462,15

(1) Précédé du signe moins en cas de déficit
(2) Égal au résultat de l'exercice apparaissant en section d'exploitation (tableau I-B)



III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services	1 859 284,94	1 738 674,40
Divers	6 328,99	126,67
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	50 274,00	19 727,00
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	5 851,57	1 897,97
TOTAL I	1 921 739,50	1 760 426,04
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		338,40
Variation de stock		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	487 286,59	538 090,46
Impôts, taxes, et versements assimilés		
Sur rémunérations	3 806,98	3 645,74
Autres	6 611,36	
Salaires et traitements	183 618,45	197 039,31
Charges sociales	78 133,92	79 476,55
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	747 019,45	685 977,75
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	1 500,00	1 406,00
Dotations aux provisions pour risques et charges		



III – ÉTATS FINANCIERS		III
Compte de résultat (en euros)		B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Autres charges	23 020,88	10 228,51
TOTAL II	1 530 997,63	1 516 202,72
A - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	390 741,87	244 223,32
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	230 034,79	265 229,51
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	230 034,79	265 229,51
B - RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	-230 034,79	-265 229,51
A + B - RÉSULTAT COURANT	160 707,08	-21 006,19
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Subventions exceptionnelles		300 000,00
Autres opérations	293,82	1 506,40
Sur opérations en capital		
Produits des cessions d'immobilisations	8 003,76	
Autres opérations	366 442,40	338 868,10
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		

III – ÉTATS FINANCIERS		III
Compte de résultat (en euros)		B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
TOTAL V	374 739,98	640 374,50
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations		579,62
Sur opérations en capital		
Valeur comptable des immobilisations cédées	2 964,66	
Autres opérations	74 792,60	21 388,23
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI	77 757,26	21 967,85
C - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	296 982,72	618 406,65
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	2 296 479,48	2 400 800,54
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	1 838 789,68	1 803 400,08
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	457 689,80	597 400,46

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	FCTVA		125,60	43,98				43,98	125,60		81,62
	Sous Total compte 1022		125,60	43,98				43,98	125,60		81,62
1027	Mise à disposition chez le bénéficiaire		8 374 916,57	1 300 062,16	1 359 209,86			1 300 062,16	9 734 126,43		8 434 064,27
	Sous Total compte 102		8 375 042,17	1 300 106,14	1 359 209,86			1 300 106,14	9 734 252,03		8 434 145,89
1068	Autres réserves		1 220 117,10				5 000,00		1 225 117,10		1 225 117,10
	Sous Total compte 106		1 220 117,10				5 000,00		1 225 117,10		1 225 117,10
	Sous Total compte 10		9 595 159,27	1 300 106,14	1 359 209,86		5 000,00	1 300 106,14	10 959 369,13		9 659 262,99
110	Report à nouveau solde créditeur				597 400,46				597 400,46		597 400,46
	Sous Total compte 11				597 400,46				597 400,46		597 400,46
12	Résultat exercice bénéf ou perte		597 400,46	597 400,46				597 400,46	597 400,46		
	Sous Total compte 12		597 400,46	597 400,46				597 400,46	597 400,46		
13111	Agence de l'eau		2 561 937,00				38 467,00		2 600 404,00		2 600 404,00
	Sous Total compte 1311		2 561 937,00				38 467,00		2 600 404,00		2 600 404,00
1313	Dépt		9 744 284,12				25 155,00		9 769 439,12		9 769 439,12
1314	Cnes		31 401,00				3 381,55		34 782,55		34 782,55
13188	des tiers		5 331 700,85		123 432,00		23 259,60		5 478 392,45		5 478 392,45
	Sous Total compte 1318		5 331 700,85		123 432,00		23 259,60		5 478 392,45		5 478 392,45
	Sous Total compte 131		17 669 322,97		123 432,00		90 263,15		17 883 018,12		17 883 018,12
139111	Agence de l'eau	32 318,15				30 835,72		63 153,87		63 153,87	
	Sous Total compte 13911	32 318,15				30 835,72		63 153,87		63 153,87	
13913	Subv équipt transf - Dépt	2 335 654,82				182 494,84		2 518 149,66		2 518 149,66	
139188	des tiers	1 420 980,09		33 258,75		141 598,03		1 595 836,87		1 595 836,87	
	Sous Total compte 13918	1 420 980,09		33 258,75		141 598,03		1 595 836,87		1 595 836,87	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1641	Sous Total compte 1391	3 788 953,06		33 258,75		354 928,59		4 177 140,40		4 177 140,40	
	Sous Total compte 139	3 788 953,06		33 258,75		354 928,59		4 177 140,40		4 177 140,40	
	Sous Total compte 13	3 788 953,06	17 669 322,97	33 258,75	123 432,00	354 928,59	90 263,15	4 177 140,40	17 883 018,12		13 705 877,72
	Emprunts en euros		5 620 670,43		866 397,75	628 876,12	41 271,40	628 876,12	6 528 339,58		5 899 463,46
	Sous Total compte 164		5 620 670,43		866 397,75	628 876,12	41 271,40	628 876,12	6 528 339,58		5 899 463,46
1678	Autres emprunts et dettes		123 814,20			82 542,80		82 542,80	123 814,20		41 271,40
	Sous Total compte 167		123 814,20			82 542,80		82 542,80	123 814,20		41 271,40
16878	Remboursement des autres dettes		350 000,00			10 000,00		10 000,00	350 000,00		340 000,00
	Sous Total compte 1687		350 000,00			10 000,00		10 000,00	350 000,00		340 000,00
	Sous Total compte 168		350 000,00			10 000,00		10 000,00	350 000,00		340 000,00
	Sous Total compte 16		6 094 484,63		866 397,75	721 418,92	41 271,40	721 418,92	7 002 153,78		6 280 734,86
	Total classe 1	3 788 953,06	33 956 367,33	1 930 765,35	2 946 440,07	1 076 347,51	136 534,55	6 796 065,92	37 039 341,95	4 177 140,40	34 420 416,43
2051	Concessions et droits assimilés	38 756,16						38 756,16		38 756,16	
	Sous Total compte 205	38 756,16						38 756,16		38 756,16	
2087	Immobilisations incorporelles rec MaD	38 170,42						38 170,42		38 170,42	
	Sous Total compte 208	38 170,42						38 170,42		38 170,42	
	Sous Total compte 20	76 926,58						76 926,58		76 926,58	
2121	Terrains nus					505,20		505,20		505,20	
	Sous Total compte 212					505,20		505,20		505,20	
2151	Instal complexes spécial	2 739,00						2 739,00		2 739,00	
21532	Réseaux assainissement	5 802 119,21				39 859,11		5 841 978,32		5 841 978,32	
	Sous Total compte 2153	5 802 119,21				39 859,11		5 841 978,32		5 841 978,32	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2155	Outillage industriel	41 814,20				50 060,34		91 874,54		91 874,54	
	Sous Total compte 215	5 846 672,41				89 919,45		5 936 591,86		5 936 591,86	
21711	Terrains nus	10 616,08						10 616,08		10 616,08	
	Sous Total compte 2171	10 616,08						10 616,08		10 616,08	
217311	Batiments exploitation	74 455,54						74 455,54		74 455,54	
	Sous Total compte 21731	74 455,54						74 455,54		74 455,54	
21738	Autres constructions	6 118,20						6 118,20		6 118,20	
	Sous Total compte 2173	80 573,74						80 573,74		80 573,74	
21751	Instal complexes spécial	19 744,84						19 744,84		19 744,84	
217532	Réseaux assainissement	28 252 780,46		954 465,37				29 207 245,83		29 207 245,83	
	Sous Total compte 21753	28 252 780,46		954 465,37				29 207 245,83		29 207 245,83	
	Sous Total compte 2175	28 272 525,30		954 465,37				29 226 990,67		29 226 990,67	
	Sous Total compte 217	28 363 715,12		954 465,37				29 318 180,49		29 318 180,49	
2182	Mat de transport	73 017,28			3 952,00	14 955,43	2 964,66	87 972,71	6 916,66	81 056,05	
2183	Mat bureau mat informatique	11 913,01						11 913,01		11 913,01	
	Sous Total compte 218	84 930,29			3 952,00	14 955,43	2 964,66	99 885,72	6 916,66	92 969,06	
	Sous Total compte 21	34 295 317,82		954 465,37	3 952,00	105 380,08	2 964,66	35 355 163,27	6 916,66	35 348 246,61	
2315	Instal mat outil techn	659 188,02				40 172,05		699 360,07		699 360,07	
2317	Immob reçues au titre mise à dispo	4 009 601,92		371 485,74				4 381 087,66		4 381 087,66	
	Sous Total compte 231	4 668 789,94		371 485,74		40 172,05		5 080 447,73		5 080 447,73	
	Sous Total compte 23	4 668 789,94		371 485,74		40 172,05		5 080 447,73		5 080 447,73	
2805	Concessions, brevets, licences, marques,		31 706,03				2 508,00		34 214,03		34 214,03

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28087	Immobilisations incorporelles reçues au		8 352,82				7 071,00		15 423,82		15 423,82
	Sous Total compte 2808		8 352,82				7 071,00		15 423,82		15 423,82
	Sous Total compte 280		40 058,85				9 579,00		49 637,85		49 637,85
28151	Instal complexes spécial		1 095,60				273,90		1 369,50		1 369,50
28153	Installations à caractère spécifique		116 437,78				87 999,99		204 437,77		204 437,77
28155	Outillage industriel		13 822,71				5 342,30		19 165,01		19 165,01
	Sous Total compte 2815		131 356,09				93 616,19		224 972,28		224 972,28
28173	Constructions		22 096,26				1 266,42		23 362,68		23 362,68
28175	Instal mat outil techn		9 744 267,68		310 276,39	600,00	630 496,97	600,00	10 685 041,04		10 684 441,04
	Sous Total compte 2817		9 766 363,94		310 276,39	600,00	631 763,39	600,00	10 708 403,72		10 707 803,72
28182	Mat de transport		37 224,67	3 952,00			10 431,17	3 952,00	47 655,84		43 703,84
28183	Mat bureau mat informatique		7 842,28				2 229,70		10 071,98		10 071,98
	Sous Total compte 2818		45 066,95	3 952,00			12 660,87	3 952,00	57 727,82		53 775,82
	Sous Total compte 281		9 942 786,98	3 952,00	310 276,39	600,00	738 040,45	4 552,00	10 991 103,82		10 986 551,82
	Sous Total compte 28		9 982 845,83	3 952,00	310 276,39	600,00	747 619,45	4 552,00	11 040 741,67		11 036 189,67
	Total classe 2	39 041 034,34	9 982 845,83	1 329 903,11	314 228,39	146 152,13	750 584,11	40 517 089,58	11 047 658,33	40 505 620,92	11 036 189,67
4011	Fournisseurs		32 759,77	571 795,17	549 695,50			571 795,17	582 455,27		10 660,10
	Sous Total compte 401		32 759,77	571 795,17	549 695,50			571 795,17	582 455,27		10 660,10
4041	Fournis immob		10 380,64	275 518,10	268 881,36			275 518,10	279 262,00		3 743,90
40471	Fournis immob - Retenues de garantie		20 848,18	20 848,18				20 848,18	20 848,18		
	Sous Total compte 4047		20 848,18	20 848,18				20 848,18	20 848,18		
	Sous Total compte 404		31 228,82	296 366,28	268 881,36			296 366,28	300 110,18		3 743,90

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 40		63 988,59	868 161,45	818 576,86			868 161,45	882 565,45		14 404,00
411	Clients	426 411,19		1 829 208,81	1 789 597,64			2 255 620,00	1 789 597,64	466 022,36	
4161	Créances douteuses	68 976,19		94 951,35	88 036,06			163 927,54	88 036,06	75 891,48	
	Sous Total compte 416	68 976,19		94 951,35	88 036,06			163 927,54	88 036,06	75 891,48	
418	Clients - produits non encore facturés	478 000,00		567 265,00	478 000,00			1 045 265,00	478 000,00	567 265,00	
	Sous Total compte 41	973 387,38		2 491 425,16	2 355 633,70			3 464 812,54	2 355 633,70	1 109 178,84	
421	Personnel - rémunérations dues			183 133,70	183 133,70			183 133,70	183 133,70		
	Sous Total compte 42			183 133,70	183 133,70			183 133,70	183 133,70		
431	Sécurité sociale			45 873,48	45 873,48			45 873,48	45 873,48		
437	Autres organismes sociaux			31 758,14	31 758,14			31 758,14	31 758,14		
	Sous Total compte 43			77 631,62	77 631,62			77 631,62	77 631,62		
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable			70 106,03	63 260,38			70 106,03	63 260,38	6 845,65	
	Sous Total compte 441			70 106,03	63 260,38			70 106,03	63 260,38	6 845,65	
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			3 318,02	3 318,02			3 318,02	3 318,02		
	Sous Total compte 442			3 318,02	3 318,02			3 318,02	3 318,02		
4431	Opér particul avec Etat dépenses			1 010,36	48 518,76			1 010,36	48 518,76		47 508,40
4432	Opér particul avec Etat rec amiable			5 000,00	5 000,00			5 000,00	5 000,00		
	Sous Total compte 443			6 010,36	53 518,76			6 010,36	53 518,76		47 508,40
44551	Etat - TVA à décaisser			80 656,00	89 503,00			80 656,00	89 503,00		8 847,00
	Sous Total compte 4455			80 656,00	89 503,00			80 656,00	89 503,00		8 847,00
44562	Etat - TVA déduct sur immobilisations	1 730,39		29 071,67	30 262,00			30 802,06	30 262,00	540,06	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44566	TVA déduct sur autres biens et services	4 627,26		88 054,45	90 923,44			92 681,71	90 923,44	1 758,27	
44567	Etat - crédit de TVA à reporter			782,00	782,00			782,00	782,00		
	Sous Total compte 4456	6 357,65		117 908,12	121 967,44			124 265,77	121 967,44	2 298,33	
44571	Etat - TVA collectée		23,21	216 975,52	219 425,87			216 975,52	219 449,08		2 473,56
	Sous Total compte 4457		23,21	216 975,52	219 425,87			216 975,52	219 449,08		2 473,56
44583	Rembst taxes sur chiffre affaire demandé	10 446,00			10 446,00			10 446,00	10 446,00		
44588	Taxes chiffre d'aff à régul ou attente	34 483,90						34 483,90		34 483,90	
	Sous Total compte 44588	34 483,90						34 483,90		34 483,90	
	Sous Total compte 4458	44 929,90			10 446,00			44 929,90	10 446,00	34 483,90	
	Sous Total compte 445	51 287,55	23,21	415 539,64	441 342,31			466 827,19	441 365,52	25 461,67	
446	Agences de l'eau			6 611,36	6 611,36			6 611,36	6 611,36		
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			3 806,98	3 806,98			3 806,98	3 806,98		
	Sous Total compte 44	51 287,55	23,21	505 392,39	571 857,81			556 679,94	571 881,02		15 201,08
45812	Opér pour cpte de tiers - dépenses					6 093,18		6 093,18		6 093,18	
45813	Opér pour cpte de tiers - dépenses					4 131,36		4 131,36		4 131,36	
45814	Opér pour cpte de tiers - dépenses					1 950,61		1 950,61		1 950,61	
	Sous Total compte 4581					12 175,15		12 175,15		12 175,15	
45822	Opérations pour cpte de tiers - recettes						6 093,18		6 093,18		6 093,18
45823	Opérations pour cpte de tiers - recettes					4 136,36	8 267,72	4 136,36	8 267,72		4 131,36
45824	Opérations pour cpte de tiers - recettes						1 950,61		1 950,61		1 950,61
	Sous Total compte 4582					4 136,36	16 311,51	4 136,36	16 311,51		12 175,15

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 458					16 311,51	16 311,51	16 311,51	16 311,51		
	Sous Total compte 45					16 311,51	16 311,51	16 311,51	16 311,51		
4621	Créances cess immob - amiable			8 003,76	8 003,76			8 003,76	8 003,76		
	Sous Total compte 462			8 003,76	8 003,76			8 003,76	8 003,76		
4632	Empt publics - intérêts à payer			52 427,34	52 427,34			52 427,34	52 427,34		
	Sous Total compte 463			52 427,34	52 427,34			52 427,34	52 427,34		
466	Excéd't de verSEMENT		273,82	71 353,82	71 523,19			71 353,82	71 797,01		443,19
46711	Autres comptes créditeurs		1 631,78	874 231,49	882 599,71			874 231,49	884 231,49		10 000,00
	Sous Total compte 4671		1 631,78	874 231,49	882 599,71			874 231,49	884 231,49		10 000,00
46721	Débiteurs divers - amiable	3 028,75		193 449,61	194 428,82			196 478,36	194 428,82	2 049,54	
46726	Débiteurs divers - contentieux			5,23	5,23			5,23	5,23		
	Sous Total compte 4672	3 028,75		193 454,84	194 434,05			196 483,59	194 434,05	2 049,54	
	Sous Total compte 467	3 028,75	1 631,78	1 067 686,33	1 077 033,76			1 070 715,08	1 078 665,54		7 950,46
	Sous Total compte 46	3 028,75	1 905,60	1 199 471,25	1 208 988,05			1 202 500,00	1 210 893,65		8 393,65
4712	Viremts réimputés			358,75	459,55			358,75	459,55		100,80
4713	Recettes perçues avant émission titres		11,60	328 293,04	328 292,84			328 293,04	328 304,44		11,40
471411	Excédent à réimputer - pers physiques		2 015,55	86 534,17	85 766,51			86 534,17	87 782,06		1 247,89
471412	Excédent à réimputer - personnes morales		35,36	14 504,35	14 468,99			14 504,35	14 504,35		
	Sous Total compte 47141		2 050,91	101 038,52	100 235,50			101 038,52	102 286,41		1 247,89
47143	Flux d'encaissements à réimputer			37,84	37,84			37,84	37,84		
	Sous Total compte 4714		2 050,91	101 076,36	100 273,34			101 076,36	102 324,25		1 247,89
4718	Autres recettes à régulariser		67,08	33 065,56	33 230,71			33 065,56	33 297,79		232,23

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 471		2 129,59	462 793,71	462 256,44			462 793,71	464 386,03		1 592,32
4721	Dép sans mandatement préalable	557,25		433 153,10	433 710,35			433 710,35	433 710,35		
4722	DACR commission carte bancaire			149,68	149,68			149,68	149,68		
4728	DACR - autres dépenses à régulariser			28 921,72	28 921,72			28 921,72	28 921,72		
	Sous Total compte 472	557,25		462 224,50	462 781,75			462 781,75	462 781,75		
4751	Redevables sur rôle	308 741,24		2 625 429,24	2 598 985,93			2 934 170,48	2 598 985,93	335 184,55	
4757	Produits sur rôle		280 667,30	1 521 535,86	1 545 580,20			1 521 535,86	1 826 247,50		304 711,64
4758	TVA sur rôle		28 073,94	152 190,26	154 589,23			152 190,26	182 663,17		30 472,91
4759	Verst du tiers en charge du rôle			1 353 353,07	1 353 353,07			1 353 353,07	1 353 353,07		
	Sous Total compte 475	308 741,24	308 741,24	5 652 508,43	5 652 508,43			5 961 249,67	5 961 249,67		
4784	Arrondis sur déclaration de TVA		0,89	0,74	1,23			0,74	2,12		1,38
	Sous Total compte 478		0,89	0,74	1,23			0,74	2,12		1,38
	Sous Total compte 47	309 298,49	310 871,72	6 577 527,38	6 577 547,85			6 886 825,87	6 888 419,57		1 593,70
491	Dépréciat comptes de clients		6 106,00		1 500,00				7 606,00		7 606,00
	Sous Total compte 49		6 106,00		1 500,00				7 606,00		7 606,00
	Total classe 4	1 337 002,17	382 895,12	11 902 742,95	11 794 869,59	16 311,51	16 311,51	13 256 056,63	12 194 076,22	1 502 215,96	440 235,55
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			17 207,92	17 207,92			17 207,92	17 207,92		
5116	TIP à l'encaissement			264,43	264,43			264,43	264,43		
51172	Chèques impayés			357,12	357,12			357,12	357,12		
51176	TIP impayés			125,26	125,26			125,26	125,26		
51178	Autres valeurs impayées			4 826,70	4 826,70			4 826,70	4 826,70		
	Sous Total compte 5117			5 309,08	5 309,08			5 309,08	5 309,08		

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
5118	Autres valeurs à l'encaissement	1 819,82		64 664,66	65 017,22			66 484,48	65 017,22	1 467,26	
	Sous Total compte 511	1 819,82		87 446,09	87 798,65			89 265,91	87 798,65	1 467,26	
515	Compte au trésor	953 298,89		2 390 491,67	3 075 703,65			3 343 790,56	3 075 703,65	268 086,91	
51931	Lignes de crédit de trésorerie		800 000,00	900 000,00	200 000,00			900 000,00	1 000 000,00		100 000,00
	Sous Total compte 5193		800 000,00	900 000,00	200 000,00			900 000,00	1 000 000,00		100 000,00
	Sous Total compte 519		800 000,00	900 000,00	200 000,00			900 000,00	1 000 000,00		100 000,00
	Sous Total compte 51	955 118,71	800 000,00	3 377 937,76	3 363 502,30			4 333 056,47	4 163 502,30	169 554,17	
580	Opérations d'ordre budgétaires			1 106 112,70	1 106 112,70			1 106 112,70	1 106 112,70		
584	Encaissements chèques par lecture opt			116 268,47	116 268,47			116 268,47	116 268,47		
5872	Compte pivot - Admission en non valeur e			17 915,16	17 915,16			17 915,16	17 915,16		
	Sous Total compte 587			17 915,16	17 915,16			17 915,16	17 915,16		
	Sous Total compte 58			1 240 296,33	1 240 296,33			1 240 296,33	1 240 296,33		
	Total classe 5	955 118,71	800 000,00	4 618 234,09	4 603 798,63			5 573 352,80	5 403 798,63	269 554,17	100 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)					104 050,65		104 050,65		104 050,65	
6062	Produits de traitement					17 692,99		17 692,99		17 692,99	
6063	Autres fournitures entretien et petit équipement					27 744,57	3 100,86	27 744,57	3 100,86	24 643,71	
6064	Fournitures administratives					369,48		369,48		369,48	
6066	Carburants					9 452,93		9 452,93		9 452,93	
	Sous Total compte 606					159 310,62	3 100,86	159 310,62	3 100,86	156 209,76	
	Sous Total compte 60					159 310,62	3 100,86	159 310,62	3 100,86	156 209,76	
611	Sous-traitance générale					123 500,43		123 500,43		123 500,43	
61523	Reseaux					85 345,08	19 640,60	85 345,08	19 640,60	65 704,48	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6152					85 345,08	19 640,60	85 345,08	19 640,60	65 704,48	
61551	Mat roulant					4 680,03	347,68	4 680,03	347,68	4 332,35	
61558	Autres biens mobiliers					901,42		901,42		901,42	
	Sous Total compte 6155					5 581,45	347,68	5 581,45	347,68	5 233,77	
6156	Maintenance					32 052,64	6 611,36	32 052,64	6 611,36	25 441,28	
	Sous Total compte 615					122 979,17	26 599,64	122 979,17	26 599,64	96 379,53	
6161	Multirisques					12 889,69		12 889,69		12 889,69	
	Sous Total compte 616					12 889,69		12 889,69		12 889,69	
617	Etudes et recherches					20 334,41	270,23	20 334,41	270,23	20 064,18	
	Sous Total compte 61					279 703,70	26 869,87	279 703,70	26 869,87	252 833,83	
6215	Persel affecté par collectivité rattaché					47 508,40		47 508,40		47 508,40	
	Sous Total compte 621					47 508,40		47 508,40		47 508,40	
6226	Honoraires					10 172,83		10 172,83		10 172,83	
6228	Divers					6 750,00		6 750,00		6 750,00	
	Sous Total compte 622					16 922,83		16 922,83		16 922,83	
6251	Voyages et déplacements					922,34		922,34		922,34	
6257	Réceptions					21,23		21,23		21,23	
	Sous Total compte 625					943,57		943,57		943,57	
6261	Frais d'affranchissement					884,47		884,47		884,47	
6262	Frais de télécommunications					4 658,25		4 658,25		4 658,25	
	Sous Total compte 626					5 542,72		5 542,72		5 542,72	
627	Services bancaires et assimilés					149,68		149,68		149,68	
6281	Concours divers -cotisations					5 327,00		5 327,00		5 327,00	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6288	Autres					1 848,80		1 848,80		1 848,80	
	Sous Total compte 628					7 175,80		7 175,80		7 175,80	
	Sous Total compte 62					78 243,00		78 243,00		78 243,00	
6331	Versement mobilité					350,08		350,08		350,08	
6332	Cotisations versées au FNAL					2 936,77		2 936,77		2 936,77	
6338	Autres impôts taxes et verst assimil					520,13		520,13		520,13	
	Sous Total compte 633					3 806,98		3 806,98		3 806,98	
6378	Autres impôts taxes verst assimilés					6 611,36		6 611,36		6 611,36	
	Sous Total compte 637					6 611,36		6 611,36		6 611,36	
	Sous Total compte 63					10 418,34		10 418,34		10 418,34	
6411	Salaires, appointements, commissions base					162 981,51		162 981,51		162 981,51	
6413	Primes et gratifications					21 139,94		21 139,94		21 139,94	
6415	Supplément familial					2 328,48		2 328,48		2 328,48	
64198	Autres remboursements						2 831,48		2 831,48		2 831,48
	Sous Total compte 6419						2 831,48		2 831,48		2 831,48
	Sous Total compte 641					186 449,93	2 831,48	186 449,93	2 831,48	183 618,45	
6451	Cotisations à l'URSSAF					45 873,48		45 873,48		45 873,48	
6452	Cotisations aux mutuelles					426,00		426,00		426,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					23 828,48		23 828,48		23 828,48	
6454	Cotisations au Pôle Emploi					5 029,93		5 029,93		5 029,93	
6458	Cotisat autres organismes sociaux					2 320,98		2 320,98		2 320,98	
	Sous Total compte 645					77 478,87		77 478,87		77 478,87	



III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6475	Médecine du travail pharmacie					655,05		655,05		655,05	
	Sous Total compte 647					655,05		655,05		655,05	
	Sous Total compte 64					264 583,85	2 831,48	264 583,85	2 831,48	261 752,37	
6518	Autres					2 633,50		2 633,50		2 633,50	
	Sous Total compte 651					2 633,50		2 633,50		2 633,50	
6531	Indemnités					3 647,68		3 647,68		3 647,68	
6533	Cotisations de retraite					152,75		152,75		152,75	
6535	Formation					27,54		27,54		27,54	
	Sous Total compte 653					3 827,97		3 827,97		3 827,97	
6541	Créances admises en non-valeur					15 278,00		15 278,00		15 278,00	
6542	Créances éteintes					1 008,50		1 008,50		1 008,50	
	Sous Total compte 654					16 286,50		16 286,50		16 286,50	
6588	Autres charges diverses de gestion coura					272,91		272,91		272,91	
	Sous Total compte 658					272,91		272,91		272,91	
	Sous Total compte 65					23 020,88		23 020,88		23 020,88	
66111	Intérêts réglés à l'écheance					211 668,10		211 668,10		211 668,10	
	Sous Total compte 6611					211 668,10		211 668,10		211 668,10	
6618	Intérêts des autres dettes					18 366,69		18 366,69		18 366,69	
	Sous Total compte 661					230 034,79		230 034,79		230 034,79	
	Sous Total compte 66					230 034,79		230 034,79		230 034,79	
675	Valeurs comptables éléments actif cédés					2 964,66		2 964,66		2 964,66	
678	Autres charges exceptionnelles					74 792,60		74 792,60		74 792,60	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 67					77 757,26		77 757,26		77 757,26	
6811	DA - immob corpo et incorpo					747 619,45	600,00	747 619,45	600,00	747 019,45	
6817	Dot dépréciat actifs circulants					1 500,00		1 500,00		1 500,00	
	Sous Total compte 681					749 119,45	600,00	749 119,45	600,00	748 519,45	
	Sous Total compte 68					749 119,45	600,00	749 119,45	600,00	748 519,45	
	Total classe 6					1 872 191,89	33 402,21	1 872 191,89	33 402,21	1 841 621,16	2 831,48
70111	Ventes d'eau aux abonnés						11,18		11,18		11,18
	Sous Total compte 7011						11,18		11,18		11,18
	Sous Total compte 701						11,18		11,18		11,18
704	Travaux						6 317,81		6 317,81		6 317,81
70611	Redevances assainisSEMENT collectif					546 507,64	2 399 209,74	546 507,64	2 399 209,74		1 852 702,10
	Sous Total compte 7061					546 507,64	2 399 209,74	546 507,64	2 399 209,74		1 852 702,10
7068	Autres prestations de service					26,20	6 609,04	26,20	6 609,04		6 582,84
	Sous Total compte 706					546 533,84	2 405 818,78	546 533,84	2 405 818,78		1 859 284,94
	Sous Total compte 70					546 533,84	2 412 147,77	546 533,84	2 412 147,77		1 865 613,93
748	Autres subv exploitation						50 274,00		50 274,00		50 274,00
	Sous Total compte 74						50 274,00		50 274,00		50 274,00
7588	Autres						5 851,57		5 851,57		5 851,57
	Sous Total compte 758						5 851,57		5 851,57		5 851,57
	Sous Total compte 75						5 851,57		5 851,57		5 851,57
7714	Recouvrement sur créances admises en nv						293,82		293,82		293,82
	Sous Total compte 771						293,82		293,82		293,82

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
775	Produits cessions éléments actif						8 003,76		8 003,76		8 003,76
777	Quote part subv invest virée au résultat						354 928,59		354 928,59		354 928,59
778	Autres produits exceptionnels					18 933,75	30 447,56	18 933,75	30 447,56		11 513,81
	Sous Total compte 77					18 933,75	393 673,73	18 933,75	393 673,73		374 739,98
	Total classe 7					565 467,59	2 861 947,07	565 467,59	2 861 947,07		2 296 479,48
	Total général	45 122 108,28	45 122 108,28	19 781 645,50	19 659 336,68	3 676 470,63	3 798 779,45	68 580 224,41	68 580 224,41	48 296 152,61	48 296 152,61



État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.



V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d’édition : 08/04/2026

Comptable(s)

M JEAN-PAUL COMMAN

du 01/01/2025

Ayant exercé au cours de la gestion

au 08/04/2026

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

MARGUET Carine (1018466247-0), AGENT ADMINISTRATIF PRINCIPAL FIP 1E CL

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

COMMAN Jean-Paul (1013451842-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe

A DDFIP DE FRANCHE-COMTE ET DU..., le 09/04/2026

A VALDAHON - BAUME-LES-DAMES, le 09/04/2026

A PAYS DE CLERVAL, le 29/05/2026

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 26/05/2026 par l'organe délibérant.

BEAUDREY BRUNO (bbeaudrey-xt), LE PRESIDENT



**CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE RELATIVE AUX TRAVAUX DE
RENOUVELLEMENT AEP SUR LA RUE LEONEL DE MOUSTIER A PAYS DE CLERVAL**

ENTRE LES SOUSSIGNES :

- La Communauté de Communes des deux vallées vertes
Représentée par Monsieur Bruno BEAUDREY, Président, dénommée ci-après CC2VV,
- La Commune de Pays de Clerval,
Représentée par Monsieur Clovis ROUSSEL, Maire de Pays de Clerval

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU la délibération du conseil municipal de Pays de Clerval en date du 12 mars 2026

VU la délibération du Conseil Communautaire de la CC2VV en date du 26 mai 2026

Préambule :

Les travaux de renouvellement AEP sur la Rue Leonel De Moustier à Pays de Clerval ont été réalisés par la CC2VV, à la demande de la commune et conjointement avec des travaux de voirie entre octobre 2025 et mars 2026.

La commune s'est engagée à prendre en charge le coût de ces travaux, via un fonds de concours.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 - Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les modalités du financement des travaux de « Renouvellement AEP sur la Rue Leonel de Moustier à Pays de Clerval » entre la CC2VV et la commune de Pays de Clerval.



ARTICLE 2 - Coût et financement des travaux réalisés par la CC2VV

Coût global des travaux :

Le coût des travaux s'élève à 124 328,28 € HT

Subvention de l'Agence de l'eau (70 %): 78 074,00 €

Reste à charge : 46 254,28 €

Global opération	124 328,28 €
Branchement sous domaine privé (non subventionnable)	12 794,00 €
Cout non subventionnable déduit	111 534,28 €
Subvention de 70 %	78 074,00 €
Reste à charge	46 254,28 €

Le montant de subventions est actualisable en fonction des retours des financeurs sur ce dossier.

ARTICLE 3 - Montant de la participation financière

La participation financière de la commune de Pays de Clerval représente la totalité du reste à charge soit : 46 254,28 €. Ce montant est révisable en fonction du retour des financeurs.

ARTICLE 4 – Modalité de versement de la participation de la commune

La participation de la commune de Pays de Clerval sera versée en une seule fois après le paiement des DGD, de la réception du chantier et du montant reversé par les finaceurs.

ARTICLE 5 - Entrée en vigueur et durée de la convention

La présente convention prend effet à compter de la date de sa signature et prendra fin au versement du solde.



ARTICLE 07 - Nombre d'exemplaires

La présente convention est établie en quatre exemplaires destinés :

- à CC2VV
- à la commune de Pays de Clerval
- à la Trésorerie
- à la Préfecture de Besançon

Fait à Pays de Clerval , le

**Pour la CC2VV,
Le Président , Bruno BEAUDREY**

**Pour la commune de Pays de
Clerval
Le Maire, Clovis ROUSSEL**



Convention d'attribution d'une subvention à une association au titre de l'année 2026

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes, représentée par M. BEAUDREY Bruno, son Président, dûment habilité par délibération n° 2026 05 28 en date du 26 mai 2026, agissant ès qualités au nom et pour le compte de ladite Communauté de Communes, et désigné ci-après sous le nom de « l'administration »,

D'UNE PART,

ET

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Doubs (CIDFF du Doubs), représenté par Madame PEIFFER Anne, Présidente, agissant ès qualités au nom et pour le compte de ladite association, et désignée ci-après sous le nom de « l'association »,

D'AUTRE PART,

LESQUELS ONT CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION

Par la présente convention, l'Association s'engage à son initiative et sous sa responsabilité, à assurer les 12 permanences juridiques d'accès aux droits prévues au sein de l'Espace France Services de l'Isle-sur-le-Doubs.

L'Administration contribue financièrement à ce projet d'intérêt économique général, conformément à la délibération n° 2026 05 28 du Conseil Communautaire en date du 26 mai 2026. Elle n'attend aucune contrepartie directe de cette subvention.

ARTICLE 2 - DURÉE DE LA CONVENTION

La convention est conclue au titre de l'année 2026.

ARTICLE 3 - MONTANT DE LA SUBVENTION

L'Administration contribue financièrement pour un montant maximal de 2000 Euros.

ARTICLE 4 - MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION

Pour l'année 2026, l'administration verse un montant de 2000 euros, en cours d'exercice.



.....

BIC | | | | | | | | | | | |

L'évaluation contradictoire porte notamment sur la réalisation du projet d'intérêt économique général et, le cas échéant, sur son impact au regard de l'intérêt général. L'Association s'engage à fournir un bilan d'ensemble, qualitatif et quantitatif, de la mise en œuvre du projet pour l'année 2026, dans les 3 mois suivant la fin du projet.

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par l'Administration et l'Association. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions non contraires qui la régissent. La demande de modification de la présente convention est réalisée sous la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et les toutes les conséquences qu'elle emporte. Dans un délai de deux mois suivant l'envoi de cette demande, l'autre partie peut y faire droit par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tous autres droits qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du Tribunal Administratif de BESANCON.

Cette convention est établie en deux exemplaires : l'original sera conservé par l'administration, l'autre exemplaire sera adressé à l'association.

Fait à Pays de Clerval, le

Pour la CC des 2 Vallées Vertes
Le Président Bruno BEAUDREY

